



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Unique en Suisse !

La plus fabuleuse exposition de
meubles rustiques
campagnards

Trisconi & Fils
à Monthey

La maison n'a pas de succursale.
Fermé le lundi

Le n° 60 ct.

Querelle
de dancings
entre Sion
et Sierre

Voir page 26

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Dans le sillage de M. Arthur Bender...

Les sondages de Madame Gallup

Si j'avais la chance et les échos de M. Arthur Bender, je me dispenserais même d'une liste commune. Car il en a de la chance et des échos... il lui suffit de publier un communiqué laconique pour s'installer aussitôt à l'affiche. En somme, s'il a de l'ardeur à l'ouvrage, il a presque la permanence du placard et du kiosque. Il est vrai qu'il sait deviner, voire utiliser, les impatiences de la presse, fût-elle logée à l'autre bout du lac...

Il reste, me dit-on. Et alors, me dis-je?... La terre n'en continuera pas moins de tourner, et les étoiles de filer. Le centre de gravité de l'univers n'en sera pas pour autant déplacé du côté de Mazembroz, qui demeure un petit coin du Valais, dans un tout petit coin de l'Europe, qui n'en finit plus d'être ce minuscule « cap de l'Asie », selon l'expression de Denis de Rougemont.

M. Arthur Bender met son mandat à disposition, certes, mais que saurait-il finalement remettre en question ? Face à sa décision, je me rappelle : chaque chose à sa place, et chaque rôle à sa taille. Il n'en reste pas moins que M. Arthur Bender ne me convient guère. Mais ce n'est pas de lui que je veux parler d'abord.

Il n'est pas toujours facile de suivre les méandres de la politique, ne serait-elle que valaisanne ou seulement radicale. Il m'arrive ainsi, au gré des circonstances, d'hésiter parmi les fils qui se tissent ou les ficelles qui se tirent. Par bonheur, j'ai mon Ariane, qui s'appelle Liliane, pour m'aider à sortir du dédale.

Liliane Varone (pour ne point la nommer) m'est souvent d'un précieux secours, en guise de guide dans la coulisse politique. D'autant qu'elle appa-

rait parfois comme un prolongement journalistique des multiples activités de M. Bender... Je la tenais, hier, pour Madame Soleil, je la tiens, aujourd'hui, pour Madame Gallup. En effet, elle ne devine plus, elle sonde. Et à toute allure, sinon à tout hasard. Elle devient même, en cette matière, un redoutable défi américain...

Décidément, dans le sillage de M. Arthur Bender, si ça ne tourne pas rond, ça tourbillonne ferme. Je n'invente rien, je constate. Mieux, je lis.

Après une « rapide enquête », Liliane Varone, déguisée en institut Gallup, n'a rien découvert, mais elle a

Par Roger Germanier

« décelé » que « la base reste favorable au conseiller d'Etat Bender ». Bigre, quand elle galupe, la chèvre Liliane, ce qu'elle galope... en si peu de temps, faire le tour de la base pour y compter toute cette faveur, cela relève de l'exploit, ou de l'hallucination.

Mais je penche plutôt pour l'exploit. En ce cas, je me pose toutefois une question : les résultats de ce sondage sont-ils dus à la vélocité de l'opération ou à l'étroitesse de la base ?

Quoi qu'il en soit, il ne m'appartient évidemment pas d'apprécier la candidature de M. Arthur Bender. C'est l'affaire du parti radical et non celle de mes sympathies.

Je tiens cependant à donner ici la raison principale de mon opposition à cette candidature. Je n'en veux nullement au « mauvais caractère » de M. Bender... Car, s'il l'a « mauvais », ce caractère, il en a d'abord. Et ceci mérite considération, surtout en ces temps

où trop nombreux n'ont pas l'élémentaire courage de leurs opinions. Non, mon opposition à la candidature de M. Bender ne tient pas à ses humeurs, mais à une certaine attitude. Je constate, en effet, qu'il entend volontiers bénéficier du principe de la collaboration puis de s'en distancer dans l'exercice de sa fonction. Je ne discute pas ses capacités, qui sont incontestables, je discute ses vivacités, qui ne sont guère collégiales. En quelques mots, et sans détour, je n'arrive pas à admettre qu'un parti (démocrate chrétien) facilite l'élection d'un candidat qui ne manque jamais, par la suite, de s'afficher et de se déclarer l'adversaire de ce même parti. Je le répète, un principe de collaboration qui ne s'accompagne pas d'un même esprit de collaboration ne peut pas ne pas être un marché de dupes. C'est pourquoi, même si les sondages de Madame Gallup enregistreraient de la faveur dans tout le pays et dans tous les partis à l'égard de M. Arthur Bender, je refuserais de marcher et de galoper derrière cette révélation. Pour ma part et pour finir, je n'ai plus besoin de sondage, mais seulement de mémoire. Tilt.

Horrible drame à Forel-Lavaux Il tue ses deux enfants, son amie, blesse sa femme et se suicide

Voir page 27

AFFAIRE CINCERA

Nous reproduisons ci-dessous l'excellent éditorial du numéro de janvier du mensuel genevois Impact, consacré à l'affaire Cincera :

La vague de subversion déferle sur l'Europe. La Suisse, longtemps à l'abri de ces manifestations, est désormais atteinte, elle aussi. L'affaire du « Manifeste démocratique » et le cas « Cincera » en portent témoignage.

Hier, les militants de l'extrême gauche et leurs sympathisants dans tous les milieux et dans tous les partis se bornaient à diffamer notre pays et ses institutions, à corrompre notre jeunesse, à saper notre esprit de résistance, à propager des idéaux fal-

voiler l'activité de groupes qui, systématiquement, travaillent à l'ébranlement de notre pays, à la démoralisation de notre armée, à l'étouffement de la libre entreprise, au noyautage de l'Eglise et d'avoir divulgué le contenu de cette documentation en publiant un bulletin et en organisant des conférences. On conviendra que, dans l'optique de certains, il s'agit là d'un crime impardonnable et qui mérite les pires châtiments, de même que devrait être cloué au pilori le chef d'entreprise

Quand tombent les masques

lacieux. Aujourd'hui, ils passent à l'action violente, ils pénètrent par effraction dans un appartement privé, ils volent des archives, ils narguent ouvertement les représentants de la loi. Que feront-ils demain, si l'opinion publique ne réagit pas ? Les précédents ne manquent pas dans des pays où les gouvernants s'étaient assoupis sous l'effet de la drogue marxiste. De quel crime M. Cincera s'est-il rendu coupable aux yeux des intellectuels gauchistes et de leurs hommes de main ? D'avoir constitué une documentation personnelle destinée à dé-

qui, avant d'engager un collaborateur, tient à s'assurer que ce dernier ne rêve pas de mettre le feu à son lieu de travail et à débaucher ses collègues.

Je ne connais pas M. Cincera. Je ne suis pas plus renseigné sur le fond de cette affaire que l'homme de la rue et je ne puis donc me prononcer, en connaissance de cause, sur les méthodes qu'il emploie pour se procurer des informations et pour les diffuser. Par contre, je n'ignore point que, parmi les gens qui se sont rendus coupables de la provocation dirigée contre lui et qui se cachent sous une étiquette démocratique, il y a quelques véritables ennemis de notre société. Se voyant démasqués, ils ont recours à des procédés classiques de terrorisme intellectuel et physique. Avec la complicité de certains milieux, ils cherchent à imposer, dans notre pays, une double légalité, selon qu'il s'agit de la droite ou de la gauche, et à déclencher une chasse aux sorcières

Valentin Philibert

Suite page 2

Congés scolaires des écoles de Sion

Daté du 8 janvier 1977, un questionnaire de la Direction des écoles de Sion a été remis aux élèves à l'intention de leurs parents. Un message l'accompagnant indique qu'il s'agit de « procéder à une large consultation auprès des parents dont les enfants fréquentent les écoles primaires, les cycles d'orientation et l'Ecole de commerce de jeunes filles ». Il demande de rendre le questionnaire aux enfants « dès que possible, au plus tard le lundi 17 janvier ».

Une bonne intention trahie par un questionnaire à sens unique

Première observation : le questionnaire n'a été distribué qu'hier mercredi 12 janvier aux enfants (le

moins : « Ne devez-vous pas admettre... »

C'est considérer les parents comme des attardés incapables de répondre autrement qu'en traçant une croix, en dépit de six lignes blanches finales ouvrant une porte très discrète à « d'autres suggestions ».

C'est le naufrage catastrophique d'une excellente intention, qui se réduit à quelques croix à inscrire dans des carrés pour régler ce vaste problème des congés scolaires qui mérite une large et réelle consultation, sans escamotage des principales questions, comme le fait malheureusement ce foutu questionnaire dirigé...

Impossible de répondre !

Téléphone d'un père de famille :
« Comment répondre à la première

Une consultation dirigée qui limite les réponses, mais soulève bien des... questions!

11 pour quelques rares privilégiés). L'ultime délai pour la réponse étant fixé au 17 janvier, c'est bien court et cela ressemble à un pas de charge peu compatible avec l'intention d'une « large consultation ». Intention que nous avons accueillie avec vive satisfaction en nous écrivant : « Enfin ! les parents consultés sur les congés scolaires ».

Hélas, trois fois hélas, la déception et même l'indignation ont vite remplacé ce premier mouvement de joie en constatant que cette « large consultation », déjà limitée par les normes cantonales, ne laissait aux parents qu'une possibilité par question de répondre à des... réponses préparées d'avance !

C'est le questionnaire dirigé, dans toute son horreur.

C'est une série de questions « piégées » dans le sens de celles d'un habile avocat demandant à un té-

question concernant le début de l'année scolaire ? Mon idée serait de la situer vers le 10-15 septembre, car je prends toujours mes vacances entre mi-août et mi-septembre et je tiens à les passer avec mes enfants. Or, je ne puis répondre puisque je n'ai le droit d'inscrire que des dates se situant fin août ! »

Idem pour les congés d'automne : aucune possibilité de répondre, si nous ne voulons pas de ce congé d'automne, préférant allonger d'une semaine les congés d'été. Une mère de famille, veuve, explique : « En été, je peux passer des vacances avec mes enfants. Après, je travaille et pendant la semaine de congé d'automne, force m'est de laisser mes enfants seuls à la maison. Où mettre une croix pour expliquer cette situation ? »

NF

Suite page 22

Grimentz, gloire de l'hiver

Photo NF

Un peu partout dans notre pays on découvre, si l'on veut s'en donner la peine, des régions de rêve pour le ski très bien équipées et en mesure de recevoir et de combler d'aise les skieurs. Nous sommes ici sur les hauts de Grimentz, encore un de ces balcons merveilleux où la neige et le soleil sont au rendez-vous, où les pistes offrent des possibilités remarquables, tout cela avec des accès faciles. Tout le monde y trouvera son compte, la famille dont les enfants pourront s'ébattre en toute sécurité et les avaleurs de pente. Et bien sûr, ceux qui apprécient l'air pur et la beauté éternelle de nos montagnes.



A propos de l'affaire Cincera

Quand tombent les masques

Suite de la première page

contre les citoyens opposés à leur néfaste activité.

Leurs arguments, leurs plaintes prôteraient à rire si le danger qui plane sur l'Europe et la Suisse n'était aussi pressant. Entendre des extrémistes qui, jour après jour, dénoncent dans leurs tracts et leurs pamphlets tel « bourgeois » ou telle « société commerciale », se plaindre de voir leurs noms figurer dans un fichier tenu par leurs victimes potentielles ne manque déjà pas de sel, mais que le principal protagoniste du « coup » de Zurich, soit le journaliste Jürg Frischknecht, collaborateur du journal est-allemand « Wochenpost » et du journal communiste viennois « Volksstimme », dépasse l'entendement. Ainsi, voici un homme qui, en Suisse, s'érige en justicier et viole la loi au nom de la liberté et simultanément sert à l'étranger un régime qui a fait de la délation et de l'étouffement de cette même liberté une doctrine de gouvernement et ne se maintient au pouvoir que par une terreur policière systématiquement organisée. Et que dire du Parti socialiste suisse qui accuse M. Cincera « d'empoisonner l'atmosphère politique » alors qu'il compte parmi ses élus des hommes comme le conseiller national Jean Ziegler qui, tout en accumulant un

appréciable magot, traîne notre pays dans la boue et procède à la dénonciation délibérément diffamatoire de personnalités et d'entreprises qui ont fait la prospérité et la réputation de la Suisse.

En organisant la provocation contre M. Cincera et en soutenant inconditionnellement M. Ziegler, la gauche extrémiste suisse a jeté le masque. Elle nous a démontré qu'elle ne reculera devant rien pour discréditer notre pays et pour réduire au silence toute forme d'opposition à ses agissements. Mais qu'elle trouve pour la réalisation de son programme tant d'appuis dans la presse aussi bien romande qu'alsacienne est particulièrement inquiétant.

Chacun a pu constater de quelle manière tendancieuse, à cette occasion, les nouvelles furent présentées et quelle désinformation nous

avons dû subir pendant quelques jours par le canal de la plupart des journaux. Subitement, les valeurs furent inversées: les tenants de la subversion apparaissant comme des victimes innocentes, alors que les défenseurs de nos institutions, de la libre entreprise, de la démocratie libérale devinrent des espions et des galeux. Et nombreux furent ceux qui tombèrent dans le piège.

Il s'agit là d'un signe d'une extrême gravité, car il indique que notre presse est beaucoup plus atteinte qu'on ne se l'imagine. Cette maladie pourrait nous coûter la liberté et l'indépendance si notre pays était un jour confronté à de véritables épreuves. Nous voilà avertis!

Valentin Philibert

Editorial paru dans la revue Impact de janvier 1977.

Les manigances des extrémistes dénoncées par une assemblée publique

LENZBOURG. - Une assemblée publique, convoquée par le parti radical démocratique suisse (PRDS) dans le district de Lenzbourg, a approuvé par 850 voix contre 32 une résolution accusant le « Manifeste démocratique » d'avoir créé, à l'aide de « matériel obtenu illégalement », une « affaire Cincera » afin de « détourner l'attention des manigances des cercles extrémistes contre l'Etat de droit et l'ordre social ». De l'avis du PRDS, la télévision, la radio, des journaux ainsi que des hebdo-

madaires ont donné de l'affaire une « vision unilatérale ».

« Il est cependant légitime que les activités de Cincera soient discutées et que soient tirées au clair les présomptions d'infractions à l'obligation du secret ».

Cette résolution a été adoptée à la suite d'un discours de M. Ernst Cincera, au cours duquel il a à nouveau contesté tous les faits allégués contre lui par le « Manifeste démocratique ».

L'activité hors service des chefs militaires

Près d'un million d'heures de « travail gratuit » par année

BERNE. - L'activité hors service des détenteurs d'un commandement militaire représente chaque année près d'un million d'heures de travail. En d'autres termes, le « travail gratuit » consenti pour les besoins du service par les commandants de l'armée suisse se chiffre à quelque 38 millions de francs.

La Revue militaire suisse, dans sa dernière édition en langue allemande, vient, en effet, de publier une enquête réalisée par les services financiers de l'état-major du groupement de l'état-major général, auprès des commandants de compagnies, de bataillons et de régiments. Le but de ce sondage consistait à déterminer le temps que les commandants consacrent à l'armée, hors service, dans le système de milice suisse. L'enquête entend par « hors service » toutes les activités qui ne sont pas soldées.

Il ressort de ce sondage qu'un commandant de régiment fournit en moyenne 183 heures de « travail gratuit » par année, un commandant de bataillon 133 et un commandant de compagnie 114. Certes, les charges hors service augmentent rapidement aux échelons élevés de la hiérarchie. Cependant les commandants de bataillons et de régiments ont manifestement aussi davantage de possibilités de déléguer leurs travaux à des subordonnés civils ou militaires.

En considérant les heures de travail dans leur ensemble, on constate que la part du lion revient aux chefs de service directement subordonnés aux commandants, entre autres le personnel de secrétariat. Après

d'un régiment, ces personnes-là effectuent en moyenne 334 heures de travail hors service (si l'on tient compte des « heures supplémentaires » des commandants de régiment on arrive au total de 517 heures), auprès d'un bataillon 156 heures (278) et auprès d'une compagnie 46 heures (160).

Afin d'obtenir la charge totale en heures de travail de l'ensemble des corps de troupes, les enquêteurs ont multiplié la charge moyenne de chaque unité, bataillon, régiment par le nombre de compagnies, de bataillons et de régiments, ce qui donne 960 000 heures de travail par année ou 110 000 journées de travail de 8 heures trois quarts. Les commandants eux-mêmes fournissent 600 000 heures de travail, les chefs de service subordonnés 260 000 et le personnel de secrétariat bonnement 100 000.

Afin de pouvoir évaluer ce « travail gratuit » à 38 millions de francs, chaque groupe de personnes a indiqué un traitement horaire moyen, lequel se monte à 58 francs pour un commandant de régiment, à 51 francs pour un commandant de bataillon et à 41 francs pour un commandant de compagnie et à 14 francs pour le personnel de secrétariat.

Faillites : la construction est la plus touchée

BERNE (ATS). - Une répartition par branches des faillites publiées dans la Feuille officielle suisse du commerce, de la mi-avril à fin novembre 1976, a confirmé que le secteur de la construction est toujours encore le plus touché, c'est ce qu'indique un communiqué de l'Union suisse Créditreform, publié hier.

Par rapport aux chiffres officiels de mai 1976, on a même enregistré une légère aggravation en passant de 33,3 % à 34,9 %. Il est toutefois curieux de constater, indique le communiqué, que cette progression est surtout ressentie par les entreprises de construction alors que l'on note une amélioration dans le domaine de l'électricité.

Le deuxième rang est occupé par le secteur des prestations de service qui accuse 22,7 % (19 % en mai 1976). Dans cette sphère, ce sont, comme jusqu'à présent, la restauration et les entreprises de transports, dont la situation empire, qui en sont les victimes. En regard de ces indices, on ne mentionne que de faibles améliorations dans l'industrie, qui stagne à 11,1 % (mai 1976 : 11,6 %) et dans l'artisanat, qui est coté à 12,4 % (mai 1976 : 13,2 %). Diverses maisons d'exportation et d'importation sont notées à 2,9 %. Durant la période de l'enquête, la situation des personnes privées s'est sensiblement améliorée pour descendre de 14,6 % à 9,7 %.

En décembre 1976, il a été répondu négativement à 22,4 % des demandes en matière de crédit soumises par ses membres à Créditreform pour examen. Ainsi, en 1976, la cote mensuelle moyenne des réponses négatives s'est élevée à 25,02 %, alors qu'elle était de 25,3 % l'année précédente. En conséquence, indique le communiqué, l'amélioration est bien minime.

L'ÉTERNEL PROBLÈME DES LOYERS (III)

L'homme doit se loger. C'est même là une de ses préoccupations essentielles.

Sous nos climats, ce besoin s'accompagne de considérations particulières liées aux intempéries.

Se greffent là-dessus des incidences, qui sont en étroite connexion avec le milieu familial et social de l'individu.

Alors qu'un célibataire peut se contenter d'une pièce, le père de famille doit disposer d'un logement qui lui permet d'abriter son épouse et ses enfants. Et plus ces derniers sont nombreux, plus la place nécessaire est grande. La charge qui en résulte est plus ou moins proportionnelle à l'effectif familial. Le loyer absorbe ainsi une part de revenu importante, qui s'accroît encore au fur et à mesure que la famille s'agrandit.

Passé encore si le revenu suit. Mais s'il faut compter sur les seules allocations familiales pour faire face au surcroît des frais de logement, il faut bien rogner ailleurs, c'est-à-dire sur la qualité de la nourriture ou sur les études et les loisirs.

Le loyer absorbe ainsi souvent une part abusive du revenu familial, tout au moins jusqu'au moment où les enfants sont en mesure d'assurer leur entretien.

Un loyer normal peut devenir exorbitant pour d'autres raisons.

Lorsqu'un travailleur atteint l'âge de la retraite, son revenu se trouve du jour au lendemain largement amputé. Celui qui en est réduit à la seule AVS ne peut souvent plus supporter le loyer auquel il pouvait faire face auparavant. Même s'il jouit d'un apport complémentaire de la prévoyance professionnelle, il éprouve parfois de la peine à nouer les deux bouts.

Les problèmes posés aux veuves et aux orphelins sont souvent encore plus tragiques.

Ces quelques exemples suffisent pour prouver que le loyer peut accaparer une part de revenu pouvant aller jusqu'à l'insupportable, alors même que le propriétaire ne se

comporte pas de manière excessive dans ses prétentions envers ses locataires.

Et il ne faut pas oublier en outre qu'un déménagement coûte cher.

Alors souvent le locataire finit par s'aigrir, ce qui l'amène tout naturellement à prendre son propriétaire en grippe et à voir en lui le bénéficiaire sadique de toutes ses privations. Et c'est ainsi que des hostilités naissent et des conflits éclatent, même en l'absence de comportements abusifs, ce qui n'est hélas pas toujours le cas.

Quant aux rapports des locataires entre eux, ils relèvent souvent de la mesquinerie. La tolérance à l'égard des enfants fait défaut. Au moindre bruit certains se plaignent et protestent. L'utilisation des locaux communs provoque des querelles aussi néfastes que stupides. Certains font le poing dans leur poche et se font alors exploiter, alors qu'il serait si facile de collaborer à la création d'un climat d'amabilité.

On ne peut pourtant pas tout codifier jusqu'au sourire à son voisin de palier.

Ce sont souvent de tels comportements qui entvennent les rapports entre les propriétaires et les locataires. Il faut bien avouer qu'ils n'ont aucun rapport avec les liens de droit qui unissent les parties contractantes.

Alors on se bute, on se retranche derrière des règlements de maison, qui deviennent ridicules, tant ils se font de plus en plus restrictifs.

On peut certes améliorer les dispositions légales relatives au bail à loyer en précisant les droits et les devoirs de chacun. On ne parviendra par contre jamais à détruire l'égoïsme et la petitesse de gens, dont le seul but de l'existence paraît être d'agacer autrui par leur intolérance.

Le ridicule ne tue pas. Heureusement d'ailleurs, car si tel devait être le cas, la pléthore de logements s'accroîtrait, ce qui déséquilibrerait encore plus un marché déjà sérieusement perturbé actuellement. CEP

2^e pilier obligatoire?

3

Avec Preval, vous ne payez que le minimum indispensable pour des prestations nettement supérieures.

preval
Adhérez vous aussi à la fondation communautaire de prévoyance professionnelle Preval gérée par la

BCS
Banque Commerciale de Sion S.A.

Pour recevoir sans engagement la documentation gratuite "10 bonnes raisons d'opter aujourd'hui pour Preval" - ou contact direct personnel, appelez Preval 027/222721 Rue de Lausanne 15, 1950 Sion.

Même si vous avez déjà créé votre propre fonds de prévoyance, Preval peut contribuer à mieux le rentabiliser. Optez aujourd'hui pour Preval - vous paierez toujours moins demain!

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable: Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur. Administration et rédaction: 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

REDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef, F. Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux; Gerald Rudaz et Roger Germain, éditorialistes et analystes; Jean Pignat, secrétaire de rédaction; Roland Pupppe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour; Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité: Publicitas SA, Sion.

RECEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027 21 21 11. Téléx 38 121.

DELAIS DE RECEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi: le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 18 heures.
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027-23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITE

Annonces: 55,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames: 2 fr. 30 le millimètre (colonne de 54 mm).

Gastronomie: 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm).

Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

Offres et demandes d'emplois

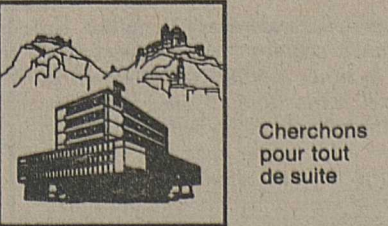
On cherche pour région de Sion

dessinateur-architecte

ayant bonnes connaissances sur projets, plans d'exécution, avant-métrés, soumissions, conduite de chantiers, métrés définitifs, facturation et décompte de construction. **Pour chalets et villas.** Travail à la journée ou à la demi-journée. Entrée immédiate ou à convenir. Ecrire avec références et prétentions de salaire sous ch. P 36-20311 à Publicitas, 1951 Sion

plusieurs décolleteuses

Tours Oerlikon
Tours Simonet
Perceuses
Tours d'établis Schaublin
Etablis
Layette
Armoires d'atelier
Garde-robes
Chars à palettes
Balances
Aspirateurs d'atelier
06-200070



une femme de chambre
une aide femme de chambre-lingère
éventuellement à la demi-journée.

Hôtel de la Gare, Sion
Tél. 027/23 28 21

Cherchons

menuisier-machiniste

Débutant accepté

Ecrire sous chiffre P 36-20337 à Publicitas, 1951 Sion.

Dame cherche place
région Sion, comme

aide-vendeuse
à mi-temps

Tél. 027/22 85 28

36-20350

Salon de coiffure à Sion
cherche

coiffeuse-extra

3 après-midi par semaine, plus vendredi et samedi toute la journée.
Tél. 027/23 27 57 dès 19 h. 30
36-20351

Assurances

Cadre secteur assurances
organise son propre bureau d'assurances générales **Rayon d'activité**: Valais de langue française et Chablais vaudois. Production très élevée prouvée par documents
Organisation administrative de premier ordre
Références à disposition

Les compagnies ou agences générales intéressées sont priées d'adresser leur correspondance sous chiffre P 36-100022, Publicitas, 1951 Sion

Je cherche jeune

boulangier-pâtissier

ou pâtissier capable
Entrée le 15 janvier. Event. nourri, logé.

S'adresser à: boulangerie-pâtisserie-tea-room Cibert G. r. des Moulins 19, Vevey.

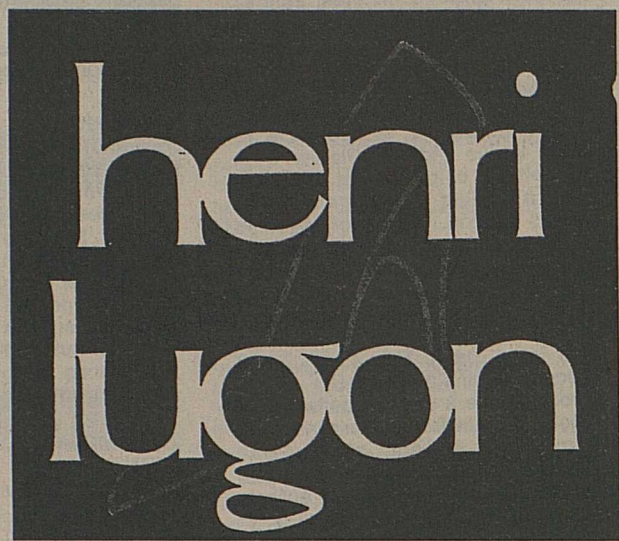
Toutes vos annonces
par Publicitas **21 21 11**

Samedi 15 janvier débutera notre

GRANDE VENTE SPECIALE

où vous trouverez un grand choix à des prix sensationnels !

(Vente autorisée du 15.1 au 31.1.1977)



S.A.

Rue des Remparts
SION

Supermarché - Grand-Pont

Chaque achat est une affaire !

36-34403

On cherche centre ville

appartement 4 pièces
confort
Date d'entrée à convenir

Faire offre à :
boutique Scandinave
Porte-Neuve 4, Sion

36-649

A louer imm. HLM Jollmont,
Corbassières, Sion

appartement 3 1/2 pièces
Fr. 330.-

appartement 4 pièces
Fr. 360.-
Libres tout de suite ou à convenir

Tél. 027/22 31 21 (heures bureau)
36-20367

A louer à Sion
Route de Gravelone 8

magnifique studio meublé

Libre tout de suite.
Fr. 350.- par mois plus électricité.

Renseignements :
tél. 027/22 14 68
Fid. Charles Dumas
89-87

A vendre région Vétroz

environ 6000 m2 de vignes

S.S.G.I.
Place de la Gare 2
Sion
Tél. 027/22 85 77
36-1116

PROVIGROS s.à r.l.

Viandes et charcuterie en gros
Rue du Léman 8 **MARTIGNY**
Tél. 026/2 58 62

Vend au détail à des prix de gros
Comparez

Beefsteak rumsteak	24.-	le kilo
Entrecôte	25.-	le kilo
Ragoût de bœuf	12.-	le kilo
Côtelettes de porc	14.-	le kilo
Rôti de porc	13.-	le kilo
Ragoût de porc	12.-	le kilo
Rôti de veau sans os	19.-	le kilo
Jambon cuit	14.-	le kilo
Salami Tipo Milano	14.-	le kilo

Livraison à domicile - Fermé samedi après-midi
Prix spéciaux pour hôtels et collectivités

Affaires immobilières

A louer à Sion
Wissigen

magnifiques appartements 4 1/2 pièces

Fr. 420.- rez
Fr. 440.- 1er et 2e ét.
Plus charges.
Petit immeuble HCM de 3 étages. Places de parc, place de jeux Zone de verdure. Tranquillité. 6 chaînes TV. Libres tout de suite ou à convenir.

S'adresser à
Fiduciaire Fidumon
Avenue de la Gare 23
1950 Sion
Tél. 027/22 75 55
22 75 54
36-4684

innovation

SUPER PRIX-CHOC
dès aujourd'hui!

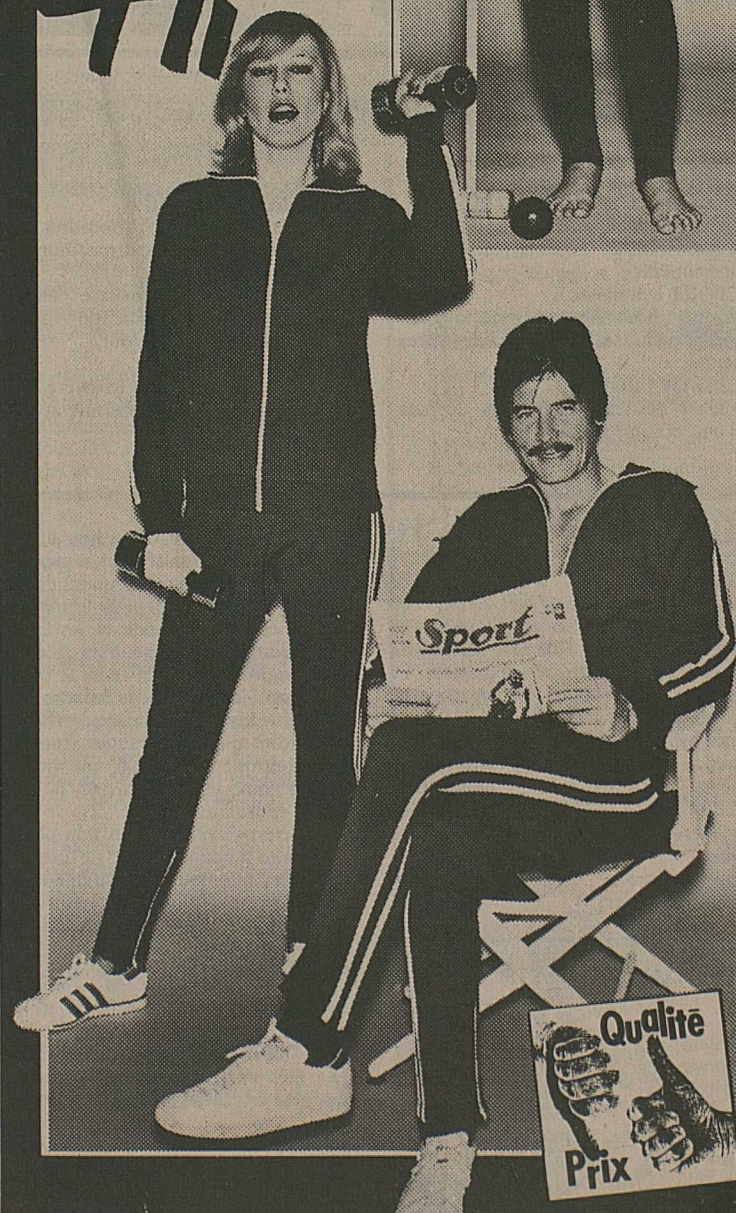
Pour vos enfants aussi, un training pratique, en hélanca/coton. Marine. T.4 - 6 ans:

29,90
seulement

8-10: 34.90 12-14: 39.90

Indispensable pour se sentir à l'aise à l'entraînement: le training pour dames ou messieurs. En nylon/coton, à rayures de couleur contrastante: marine/blanc ou royal/orange. Veste à 2 poches, poche à fermeture éclair au pantalon. S-XL:

49.-
seulement



MARTIGNY - SIERRE

Petits prix-fidélité du son hi-fi-stéréo = REDIFFUSION!

Les techniciens REDIFFUSION ont sélectionné à votre intention les meilleures des nouvelles chaînes-stéréo compactes.

Maintenant, exposition spéciale - démonstration sans engagement - prix à l'emporter sensationnels.



REGARDEZ-ÉCOUTEZ-COMPAREZ LES PRIX!

La chaîne compacte REDIFFUSION pour les mélomanes.

REDI Compact 15751
Tuner-stéréo (OUC/OM/OL/OC), puissance sinusoïdale 2x15 watts, tourne-disque de précision, magnétophone pour bande standard et au dioxyde de chrome. 2 haut-parleurs à deux voies.
Prix REDI à l'emporter: Fr. **1450.-**



Körting Music-Center MC 665
Puissance de sortie: 2 x 30 watts sinus.
Tuner pour FM, OC, OM et OL; présélecteur pour 6 programmes FM.
Magnétophone à cassettes à système Dolby. Tourne-disques automatique à système magnétique Shure M 75.
Avec deux enceintes acoustiques à haut-parleurs à trois voies de haute qualité.
Prix REDI à l'emporter Fr. **2265.-** seulement.

Une chaîne compacte à la portée de tous:
Benytone Music Center M-7130 L
Tuner pour réception OUC/OM/OL, puissance sinusoïdale 2x15 watts. Tourne-disque semi-automatique, magnétophone incorporé, 2 haut-parleurs à 2 voies + 2 microphones.
Prix REDI à l'emporter: Fr. **780.-**

location-stéréo
à Fr. 36.- déjà p. m. service total compris! (FISHER 170) Durée de location minimum 8 mois



REDIFFUSION SA, Sion: 19, rue du Scex.
St-Léonard: Magro Uvrier, tél. 027 31 27 42
Téléphonez-nous pour une orientation TV-stéréo à domicile: tél. 027 22 04 22

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Burgenner, Tél. 55 11 29.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (heures des repas).
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierrais, téléphone jour et nuit 027/55 55 50.
Auto-secours sierrais. - 24 heures sur 24. Tél. 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.
Grène, Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Dancing La Locanda. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 027/55 18 26
Bibliothèque communale et régionale. - Heures d'ouvertures : lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30. Samedi de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.
Pharmacie de service. -
 Jeudi 13, Fasmeyer, tél. 22 16 59
 Vendredi 14, Zimmermann, tél. 22 10 36 et 23 20 58
 Dimanches et fêtes : 9 heures - 12 heures ; 15 heures - 21 heures
 En dehors de ces heures : pour ordonnances médicales urgentes seulement : 21 21 91 (poste de police) ; surtaxe de 5 francs.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratiffiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Dépannage électricité et carburation. - 24 heures sur 24, tél. 027/22 57 16.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24.
Dépannage. - Garage de l'Ouest, tél. jour, 22 81 41 ; nuit, 23 13 07, jusqu'au 15 janvier.
Service de dépannage du 0,8 %. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

D' CLAUDETTE

LE MÉDECIN LÉGISTE A FINI SON PREMIER EXAMEN.



Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vœffray 22 28 30.
Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.
AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.
Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.
Châteauneuf-Contthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.
Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, 1950 Sion, tél. 22 86 22 et M^{me} Paul Moreillon, rue de la Cotzette 5, 1950 Sion, téléphone 22 45 80.
Service famille-jeunesse. - Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24 : le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Tél. 23 46 48 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Bibliothèque municipale. - Ouverture le mardi de 9 à 11 heures et de 15 à 19 heures et le jeudi de 15 à 19 heures.
Consommateur - Information. - Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Galerie Artival, rue de Lausanne 29. - Heures d'ouverture : du lundi au vendredi (y compris) de 17 à 20 heures. Le samedi matin, de 10 h. à 11 h. 30.
Dancing Le Gallon. - Ouvert jusqu'à 2 heures.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 22 40 42.
Nendaz-Station. - Scotch-bar Lapin-Vert ouvert de 21 à 2 heures, tél. 88 20 03.
Patinoire. - 8 heures à 11 h. 30, public et écoles ; 14 heures à 16 h. 30, public et écoles.

Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Lauber, tél. 2 20 05 et 2 42 42, jusqu'au samedi 15 janvier à 19 heures.
Médecin de service. - Appeler le numéro 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures ; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Dépannage. - Carrosserie Germano, téléphone 2 25 40.
Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
AA, Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 - 5 44 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.
Groupe AA « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.

Service d'aides familiales. - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service : M^{me} Gratzl, bâtiment Pré-Ville, téléphone 026/2 29 88, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac 3 65 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Ida Motiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices : 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30.
Ambulance. - Tél. 4 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures ; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etolles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Meyer, tél. 3 11 60.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 2 12 37h.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^{ie}, GENÈVE

Affiliated Fund	D	8.50	8.95
Chemical Fund	D	7.80	8.52
Technology Fund	D	7.30	7.98
Europafonds	DM	28.—	29.50
Unifonds	DM	18.20	19.20
Unirenta	DM	40.70	42.—
Unispecial 1	DM	61.45	64.60
Crossbow Fund	D	5.05	4.94
CSF-Fund	D	24.84	24.23
Intern. Tech. Fund	D	8.32	7.90

AUJOURD'HUI madame

UN MENU

Céleri rémoulade
 Saucisses à la provençale
 Fromage
 Tarte aux pommes

Les liens les plus forts sont faits de points faibles.

(Joseph Kessel)

LE PLAT DU JOUR

Saucisses à la provençale

Pour 4 personnes : émincez un gros oignon et 2 gousses d'ail ; mettez-les à blondir dans une cuillerée d'huile d'olive. Epluchez et coupez en tranches 4 courgettes et une aubergine ; mettez-les dans la poêle avec ail et oignons ; salez et poivrez ; couvrez et maintenez à tout petit feu. Après 15 minutes, ajoutez 4 tomates pelées et concassées. Continuez la cuisson à couvert. Lorsque les légumes auront rendu leur eau, augmentez l'intensité du feu ; ajoutez thym, laurier, romarin, sel, poivre. Retirez le couvercle et laissez le jus réduire. Piquez à la fourchette 8 chipolatas et faites-les griller, à chaleur douce, pendant 10 minutes environ. Versez les légumes sur un plat chaud et posez les saucisses dessus.

ÉCONOMIES... ÉCONOMIES...

Conseils du cordon bleu

Ne jetez pas le pain rassis, voici quelques façons de l'utiliser :

Pour rendre à une baguette sèche le goût du pain frais, arrosez-la avec le mouilleur à linge et mettez-la quelques minutes à four moyen.

Faites du pain perdu (les enfants s'en régaleront) ou bien grillez-le et passez-le à la moulinette et préparez ainsi une réserve de chapelure, ou bien faites des croûtons frits qui accompagnent de nombreux mets.

Comment conserver le pain frais ? Enveloppé dans un linge, un reste de pain se conserve mieux dans un réfrigérateur. Mettez-y toujours le pain de mie. Le pain s'altère à l'humidité ; à la chaleur humide la mie de pain devient collante et prend une odeur désagréable tandis qu'elle sèche à l'air sec et à la chaleur, ne l'entreposez pas à côté d'un radiateur. Il est préférable de ranger le pain debout si possible, ne le laissez pas dans le sac en plastique utilisé pour le transporter.

DIÉTÉTIQUE

Quels minéraux trouve-t-on dans les fruits ?

On trouve dans les fruits la plupart des minéraux indispensables à la vie : manganèse, magnésium, fer, cuivre, etc. Mais, trois points sont à souligner :

Les fruits ne contiennent pratiquement pas de sodium, c'est-à-dire de sel, ce qui les rend fort utiles dans les régimes « désodés », improprement appelés « sans sel ». En revanche, les fruits sont très riches en potassium, élément modérateur indispensable de la contraction mus-

L'amour c'est...



... être patiente avec votre musicien en herbe.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved. © 1976 by Los Angeles Times

LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS : irrégulière.

Dans un marché animé, les cours se sont modérément affaiblis au fil des compartiments.

FRANCFORT : en baisse.

Tous les secteurs se sont à nouveau dépréciés sous la pression des ordres de vente.

AMSTERDAM : affaiblie.

À l'instar de Wall Street, les déchets l'ont emporté sur un large front.

BRUXELLES : en baisse.

Seuls Arbed et Tabacofina ont fait preuve d'une bonne disposition.

MILAN : irrégulière.

Que ce soit à la hausse comme à la baisse, aucune modification bien importante n'a pu se faire jour.

LONDRES : affaiblie.

Après une ouverture baissière, la bourse s'est quelque peu raffermit après la mi-séance.

La faiblesse enregistrée hier à la bourse du NYSE a profondément marqué la formation des cours sur nos marchés. Tous les secteurs de notre économie ont été touchés par ce climat maussade et les espérances des investisseurs ont soudain disparu à la suite de prises de bénéfice et de corrections de cours. L'ensemble des valeurs indigènes a fléchi et les titres qui ont gagné du terrain n'avancent que de quelques francs. Parmi les titres qui ont reculé, mentionnons la Zurich nom., la Ciba porteur, la BBC porteur et Alusuisse nom. Les étrangères n'ont pas non plus échappé à cette tendance négative. Les allemandes et les internationales hollandaises sont nettement plus faibles ; les certificats américains se sont situés en dessous de la parité de 2 fr. 48 pour un dollar. Seules les mines d'or ont fait preuve d'une certaine résistance.

PRIX DE L'OR

Lingot	10 300.—	10 450.—
Plaquette (100 g)	1 030.—	1 065.—
Vreneli	93.—	103.—
Napoléon	102.—	112.—
Souverain (Elisabeth)	111.—	121.—
20 dollars or	525.—	555.—

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	170
dont traités	110
en hausse	11
en baisse	83
inchangés	16
cours payés	312

Tendance générale bancaires	plus faible
financières	plus faibles
assurances	plus faibles
industrielles	plus faibles
chimiques	plus faibles
obligations suisses	soutenues
obligations étrangères	soutenues

CHANGE - BILLETS

France	48.50	50.50
Angleterre	4.10	4.40
USA	2.43	2.51
Belgique	6.65	6.90
Hollande	98.25	100.25
Italie	26.25	28.25
Allemagne	103.—	105.—
Autriche	14.50	14.80
Espagne	3.43	3.63
Grèce	5.50	7.—
Canada	2.39	2.49

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and C. Inc., Genève.

BOURSE DE ZURICH

Suisse	11.1.77	12.1.77
Brigue-Viège-Zermatt	85	85 d.
Gornergratbahn	640 d.	660 d.
Swissair port.	640	643
Swissair nom.	594	592
UBS	3240	3225
SBS	409	407
Crédit Suisse	2745	2725
BPS	2055	2050
Elektrowatt	1760	1750
Holderbank port.	428	425 d.
Interfood port.	2500 d.	2500
Juvena port.	198	195
Motor-Columbus	935	915
Erlikon-Bührle	2000	1995
C ^{ie} Réassurances port.	4400	4350
Winterthur-Ass. port.	1930	1925
Zurich-Ass. port.	9775	9750
Brown, Boveri port.	1655	1625
Ciba-Geigy port.	1440	1410
Ciba-Geigy nom.	642	633
Fischer port.	640	630
Jelmoli	1205	1180
Héro	3130	3125
Landis & Gyr	720	700
Losinger	665 d.	665 d.
Globus port.	2150	2125
Nestlé port.	3490	3470
Nestlé nom.	2020	2010
Sandoz port.	5010	5000
Sandoz nom.	2140	2140
Alusuisse port.	1415	1400
Alusuisse nom.	539	515
Sulzer nom.	2920	2900

Bourses européennes

Air Liquide	F	326	325
Au Printemps		56.7	45 1/2
Rhône-Poulenc		82	80 1/2
Saint-Gobain		117.1	116.1
Finsider	Lit.	214	209 1/2
Montedison		304	303
Olivetti priv.		975	926
Pirelli		1265	1285
Daimler-Benz	DM	347 1/2	345.1
Karstadt		345	346
Commerzbank		195.2	194.4
Deutsche Bank		289	286 1/2
Dresdner Bank		227 1/2	226.1
Gevaert	b. Fr.	1202	1202
Hoogovens	fl.	35.2	35.2

BOURSE DE NEW YORK

USA et Canada	11.1.77	12.1.77
Alcan Alumin.	60 1/2	59 3/4
Amex	140 1/2	139 1/2
Beatrice Foods	69	67 1/2
Burroughs	217 1/2	214
Caterpillar	139 1/2	137
Dow Chemical	103 1/2	101
Mobil Oil	159 1/2	158
Allemagne		
AEG	86 3/4	86 1/2
BASF	167	164
Bayer	145 1/2	144 1/2
Demag	162	161 d.
Hoechst	145 1/2	145 1/2
Siemens	281 1/2	278
VW	141 1/2	142 1/2
Divers		
AKZO	28	27 1/4
Machines Bull	15 1/4	14 1/2
Courtaulds	4	3 3/4
De Beers port.	6 1/2	7
ICI	15 1/4	14 3/4
Pechiney	40 3/4	40 1/4
Philips Gloeil.	27 1/2	27 1/4
Royal Dutch	129	126 1/2
Unilever	123 1/2	121 1/2

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	453	463
Anfos 1	121	121.50
Anfos 2	105.50	106.50
Foncipars 1	1190	2010
Foncipars 2	1120	1140
Intervalor	62.50	63.50
Japan Portfolio	385	395
Swissvalor	219.50	222.50
Universal Bond	81	82
Universal Fund	94	95
AMCA	32 1/4	32 3/4
Bond-Invest	75	75

NF

CINEMAS

SIERRE	Bourg Tél. 027 55 01 18	MARTIGNY	Corso Tél. 026 2 26 22
A cause de l'importance du programme (trois heures de spectacle) ce soir un film 1900 de Bertolucci avec Gérard Depardieu et Dominique Sanda. Film dès le début de la séance 18 ans.		Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 18 ans. Un vibrant hommage au plus grand karatéka de tous les temps. IL ÉTAIT UNE FOIS BRUCE LEE	
SIERRE	Casino Tél. 027 55 14 60	MARTIGNY	Etoile Tél. 026 2 21 54
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans. La lutte désespérée pour l'honneur et la dignité humaine. L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM . Le nouveau film de Schlöndorff, actuel et extraordinaire...		Jusqu'à dimanche - Soirée à 20 h. 30 18 ans. Après « Parfum de femme », voici LA CARRIÈRE D'UNE FEMME DE CHAMBRE de Dino Risì avec Agostina Belli, Vittorio Gassman et Ugo Tognazzi.	
MONTANA	Le Casino Tél. 027 41 27 64	ST-MAURICE	Zoom Tél. 025 3 76 86
Ce soir à 21 heures. L'ENLÈVEMENT . L'incroyable histoire d'un rapt avec Telly Savalas et James Mason.		Dès ce soir à 20 h. 30 - 14 ans. Un chef-d'œuvre du film comique. LE CORNIAUD avec Bourvil et Louis de Funès.	
CRANS	Le Cristal Tél. 027 41 11 12	MONTHEY	Monthéolo Tél. 025 4 22 60
Matinée à 17 heures, soirée à 21 heures. UNE FEMME À SA FENÊTRE de Granier-Deferre avec Romy Schneider, Philippe Noiret. Enfin une vraie histoire d'amour. En nocturne à 23 heures. L'ENLÈVEMENT . L'incroyable histoire d'un rapt avec Telly Savalas et James Mason.		Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans. Dernière séance. Terence Hill dans un nouveau grand western TRINITA VOIT ROUGE . Des bagarres homériques!	
HAUTE-NENDAZ	Cinalpin	MONTHEY	Plaza Tél. 025 4 22 90
Ce soir à 21 heures. COMLOT DE FAMILLE . Le dernier Hitchcock - Diaboliquement drôle.		Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans. Une formidable fresque historique! Le célèbre film de Bernardo Bertolucci 1900 (1^{re} partie) avec Gérard Depardieu et Dominique Sanda.	
SION	Arlequin Tél. 027 22 32 42	BEX	Rex
Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 7 ans. Samedi matinées à 14 heures et 17 heures. Dimanche matinée à 15 heures. L'AILE OU LA CUISSE . Louis de Funès - Coluche dans un film de Claude Zidi.		Ce soir à 20 heures - 16 ans révolus. New York... 3 heures du matin. Charles Bronson est UN JUSTICIER DANS LA VILLE . Un extraordinaire policier de M. Winner. Ce soir à 22 heures - Dès 18 ans révolus. L'HOMME LE PLUS SEXY DU MONDE . Strictement pour adultes.	
SION	Capitole Tél. 027 22 20 45		
Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 18 ans. Dimanche matinée à 15 heures. 1900. Un film de Bernardo Bertolucci.			
SION	Lux Tél. 027 22 15 45		
Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans. Dimanche matinée à 15 heures. Un film de Robert Aldrich. DOUZE SALOPARDS avec Lee Marvin et Charles Bronson.			
ARDON	Cinéma Tél. 027 86 12 59		
Ce soir : RELACHE . Vendredi et samedi CHINATOWN .			
FULLY	Michel		
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans. Angoisse... Angoisse... Angoisse... LES GRENOUILLES . Dès demain à 20 h. 30 - 14 ans. Le dernier triomphe de François Truffaut. L'ARGENT DE POCHÉ .			

à MAGROuvrier:

Yogourt
Cristallina arôme pièce -40

Fromage à raclette
Combe 22 kg 9.30

VERBIER

A louer pour le 30 novembre 1977

230 m2 de surface commerciale

d'un seul tenant ou au gré du preneur. Situation centrale.

Renseignements : Michaud SA, 1936 Verbier - Tél. 026/7 27 01 143.153.707

météo

Des éclaircies tout de même

Ouest et Valais : le temps sera caractérisé par une alternance d'éclaircies et de passages nuageux accompagnés de quelques flocons. En plaine, la température sera proche de zéro degré. Vents faibles.

Evolution pour vendredi et samedi : à part quelques éclaircies en plaine, ciel en général très nuageux et neige par intermittence. Température en baisse, surtout en montagne.

L'agence «UNA» enquête

Venez. Il est temps de rentrer.

Navrée, Mr Silver. Je rentre toute seule.

Mes amis doivent commencer à s'impatienter. Je vais les délivrer.

Je doute que vous réussissiez, miss Dove.

© COSMOPRESS, GENÈVE

Rip Kirby

MAIS POURQUOI « M. Z » N'A-T-IL PAS DIT QU'IL VOULAIT LOUER UN COLLIER ? CELA POUVAIT S'ARRANGER!

CERTAINS MYSTÈRES DÉFIENT TOUTE EXPLICATION. RÉJOUISSONS-NOUS QUE TOUT SE TERMINE BIEN...

J'ESPÈRE QUE CETTE MAL-HEUREUSE HISTOIRE NOUS SERVIRA DE LEÇON, BINKIE!

AU REVOIR, EDMOND. BONNE CHANCE!

JE NE COMPRENDS PAS QUE CE RENDEZ-VOUS SE SOIT SI MAL TERMINÉ ! JE ME SUIS PORTÉ COMME UNE GRANDE DAME!

distribué par opera mundi

TELEVISION

tv Suisse romande

- Emissions en noir et blanc
- 17.45 Point de mire
 - 17.55 Téléjournal
 - 18.00 TV-Jeunesse
 - A l'affût des animaux de la Gruyère
 - 18.25 Courrier romand. Jura bernois
 - 18.50 Nounours
 - 18.55 Les lettres volées (9)
 - 19.15 Un jour, une heure
 - 19.40 Téléjournal
 - 20.00 Un jour, une heure
 - 20.15 Temps présent
 - Ce soir : la Hollande tolérante
 - 21.15 Rendez-vous en noir
 - D'après le livre de William Irish. Le deuxième rendez-vous. Avec : Didier Haudepin (le fiancé), Pascale Audret (Florence Trincand), Daniel Auteuil (inspecteur Camaret), André Falcon (Lucien Trincand), Esther (Zouzou).
 - Plaisirs du cinéma
 - 22.10 Paris n'existe pas
 - Un film de Robert Benayoun, interprété par Danièle Gaubert, Richard Leduc, Serge Gainsbourg et Monique Lejeune
 - 23.40 Téléjournal



Jeudi 13 janvier à 21 h. 15, « Rendez-vous en noir ». Le deuxième rendez-vous, avec Pascal Audret.

tv Suisse alémanique

- 16.00 Seniorama. Emission pour les personnes âgées, présentée par Eva Mezger-Haefeli
- 16.40 Pause
- 16.45 Ikebana. L'art du bouquet, 2^e cours
- 17.00 Pour les petits. La maison où l'on joue. (Reprise de l'émission du 11 janvier)
- 17.30 Télévision scolaire. La Finlande : 1^{re} partie. (Avant-première pour le corps enseignant)
- 17.50 Fin
- 18.10 Psychologie enfantine. Mon enfant ne veut pas dormir seul
- 18.45 Fin de journée
- 18.55 Téléjournal
- 19.05 Main dans la main. Avec Eva Mezger-Haefeli
- 19.30 Point chaud
- 19.35 Avant 20 heures. Les programmes
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 The Second Generation. Avec Ireen Sheer, Chris Roberts et Paul Kuhn et son orchestre
- 21.05 Rundschau. Reportages d'actualités
- 21.50 Téléjournal
- 22.05 Changer le monde. Débat contradictoire ; avec le philosophe H. Marcuse, le psychanalyste A. Mitscherlich et le politicien K. Biedenkopf
- 23.25 Les programmes

tv Suisse italienne

- 8.10 Télévision scolaire. Randonnées géographiques. Hollande : la zone du delta.
- 8.40 Fin

tv France 1

- Toutes les émissions en noir-blanc
- 10.00 Télévision scolaire. Reprise
 - 10.30 Fin
 - 18.00 Pour les enfants. Les ballons portés et le monstre : dessins animés réalisés pour le concours le rat sur Mars. Puzzle : ça me plaît, ça ne me plaît pas, voyage musical avec Prunella, Barocco et Falasolfa. Grisou, le petit dragon, conte animé (9) : service secret
 - 18.55 Ski Boy. Tentative de chantage. Série
 - 19.30 Téléjournal
 - 19.45 Le monde où nous vivons. La vie des animaux, d'Ivan Tors. Les singes anthropomorphiques
 - 20.15 Ici Berne. Par Achille Casanova
 - 20.45 Téléjournal
 - 21.00 Reporter. Hebdomadaire d'information. Adios dictatura, adios
 - 22.00 Récital de Gilbert Bécaud. Avec Gilbert Sigrist et son ensemble (2^e partie)
 - 23.00 Téléjournal
 - 23.10 Fin
 - 12.15 Réponse à tout
 - 12.33 Midi première
 - 13.00 TF1 actualités
 - 13.35 Télévision régionale
 - 13.50 Objectif santé
 - 14.00 Les 24 jeudis. 14.00 Double croche pour bois. 14.30 La chambre d'Annick. 14.50 Dépistage des troubles de l'audition. 15.00 Les instituteurs. 15.30 Hamburg die Spinne im Metz. 16.00 Rendez-vous à quatre heures. 16.15 Dossier : le cinéma. 16.55 Des marionnettes au cours élémentaire 2^e année. 17.25 Ondes et vibrations (2)
 - 18.00 A la bonne heure
 - 18.35 Les patapluches
 - 18.40 L'île aux enfants
 - 19.03 La lune papa (9)
 - 19.20 Actualités régionales
 - 19.43 Emissions des partis politiques. Ce soir : les radicaux de gauche
 - 20.00 TF1 actualités
 - 20.30 L'événement. Georges Marchais-Christian Fourcade
 - 22.22 Basket. Championnat d'Europe féminin : Clermont-Ferrand - Belgrade
 - 22.35 TF1 actualités

tv Antenne 2

- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Accordéons en balade
- 14.00 Aujourd'hui madame. Avec à 14.00 et 15.00 Flashes information
- 15.05 Les rues de San Francisco. 25. La balle dans l'épaule
- 15.55 Aujourd'hui magazine. Avec à 16.00 et 17.00 Flashes information. 18.00 Fenêtre sur...
- 18.35 Le palmarès des enfants. Avec à 18 h. 45 Flash information
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 La tirelire
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.30 Le baladin du monde occidental. Dramatique de John Millington Synge. Avec : Christian Rist, Jean-Pierre Colin, etc.
- 22.08 Vous avez dit bizarre
- 23.08 Journal de l'A2

tv France Régions 3

- Toutes les émissions en couleurs
- 18.45 FR3 jeunesse
 - 19.05 La télévision régionale. Terroir 22
 - 19.20 Actualités régionales
 - 19.40 Tribune libre. Economie et humanisme
 - 19.55 FR3 actualités
 - 20.00 Les jeux de 20 heures
 - 20.30 Remorques. Un film de Jean Grémillon. D'après le roman de Roger Vercelet. Avec : Jean Gabin, Madeleine Renaud, Michèle Morgan, Jean Marchat, etc.
 - 22.00 FR3 actualités

tv Notre sélection du jour

« Rendez-vous en noir »
D'après le livre de William Irish
Le deuxième rendez-vous

Avec Didier Haudepin, Pascale Audret, Daniel Auteuil. Adaptation et dialogues : André Var. Musique : Stéphane Vilar. Réalisation : Claude Grinberg.

Lucien Trincand a rompu voilà quelques mois avec sa maîtresse Esther, mais celle-ci continue de le faire chanter. Au cours d'une réception donnée par Florence Trincand le 31 mai, Esther pousse la provocation jusqu'à se présenter et réussit à extorquer un chèque à son ex-amarant.

Après le départ des invités, sous prétexte de prendre l'air, Lucien se rend chez sa maîtresse, décidée à la punir de son chantage. Il la trouve étranglée et, en évidence, le message suivant : « Eh bien, quel effet cela fait-il, Monsieur Trincand ? ».

De retour à son domicile, Lucien se confesse à sa femme, laquelle n'ignore pas l'existence de cette maîtresse. Florence Trincand promet cependant à son mari de faire cause commune avec lui.

Cette fois, l'inspecteur Camaret - l'affaire lui a été confiée - va pouvoir mener à bien son enquête...

RADIO

Radio romande I

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, sauf à 21.00, puis à 23.55.
- 6.00 Le journal du matin
 - 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 - 7.35 Billet d'actualité
 - 8.05 Revue de la presse romande
 - 8.15 Chronique routière
 - 8.25 Memento des spectacles et des concerts
 - 8.40 Microscope
 - 9.05 La puce à l'oreille
 - 10.05 Conseils-santé
 - 12.00 Le journal de midi
 - 12.05 Les uns, les autres
 - 12.15 Le rendez-vous de l'humour et de l'humeur
 - 12.30 Edition principale
 - 14.05 Des ronds dans l'eau
 - 16.15 Feuilletton : Le crime de Sylvestre Bonnard (9)
 - 17.05 En questions
 - 18.00 Le journal du soir
 - 18.20 Edition régionale
 - 18.40 Informations sportives
 - 18.50 Revue de la presse suisse alémanique
 - 19.00 Edition nationale et internationale
 - 19.30 Paroles
 - 20.05 Court métrage Mange ta soupe !
 - 20.30 Fête... comme chez vous
 - 22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
 - 23.05 Blues in the night

Radio romande II

- 7.00 Suisse-musique
- 9.00 Informations
- 9.05 Le temps d'apprendre Cours d'allemand
- 9.20 Initiation musicale
- 9.45 Etudier à tout âge
- 10.15 Radioscolaire Documents choisis dans nos archives
- 10.45 De la sorcellerie à la science
- 11.00 Suisse-musique
- 12.00 Midi-musique
- 14.00 Informations
- 14.05 2 à 4 sur la 2 La librairie des ondes
- 16.00 Suisse-musique
- 17.00 Rhythm'n pop
- 17.30 Jazz-live
- 18.00 Informations
- 18.05 Redilemele
- 18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera
- 19.30 Novitads
- 19.40 Jazz en réédition
- 20.00 Informations
- 20.05 Henri Guillemin vous parle de...
- 20.30 L'œil écoute Le monde des sports (9)
- 22.00 La musique et vous
- 23.00 Informations

Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 Espresso. 9.05 Notes avec Fritz Herdi. 10.00 Nouvelles de l'étranger. 11.05 Top class classics. 12.00 Musique à midi. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Jane Austin, écrivain. 14.45 Lecture. 15.00 Œuvres de Reini, Delibes, Kreisler, Gutesha et Knobel. 16.05 Théâtre. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique légère. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Alibi : Discussion. 21.00 Le concert du jeudi. 22.05 Country et Western. 23.05-24.00 Entre le jour et le réve.

Monte Ceneri

- Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30.
- 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Ecoutons ensemble. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Vive la terre. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Table ronde. 20.40 Concert public à la RSI : Pages de Mozart, Beethoven, Martin et Debussy. En intermède : Chronique musicale. 22.05 Jazz. 22.40 Orch. de musique légère RSI. 23.10 Album de grand-mère. 23.35-24.00 Nocturne musical.

Maux de gorge?

Neo-Angin contient des substances actives pour un soulagement immédiat. Extermine rapidement les bactéries pathogènes dans la bouche, le larynx et la gorge.

neo-angin

En pharmacies et drogueries



Dimanche 16

BRIGUE, église paroissiale (16 h. 30) : grand concert donné par le Walliser Kammerchor.

Avec :
- l'Orchestre de chambre de Berne
- Josette Tairraz (soprano)
- Katharina Michelitsch (alto)
- Eugen Meier (ténor)
- Oscar Lagger (basse)
- Anna Kronig-Venetz (orgue)

Programme : Haendel (Concerto pour orgue et cordes), Bach (Motet pour chœur, orgue et cordes), Haydn (Quatuor vocal, orgue et cordes), Mozart (Vêpres de confesseuses).
(Voir ci-contre)

Jeudi 20

SIERRE, salle de l'hôtel de ville (20 h. 30) : concert donné par l'Orchestre de chambre de Sion, sous la direction de Michel Rochat. Soliste : Annie Laffra (violoncelle).

Programme : Haendel (Concerto grosso), Haydn (Concerto pour violoncelle et orchestre), Grieg (Suite), Schibler (Concerto pour orchestre à cordes), Kokai Rezsö (Pièce en un mouvement).
(Voir ci-contre)

Vendredi 21

SION, même concert de l'Orchestre de chambre de Sion (voir ci-dessus). Nous rappellerons ces deux concerts en page locale d'une prochaine édition.

N.L.

Restaurant dans Bas-Valais cherche pour entrée immédiate

garçon de cuisine

Nourri, logé sur demande

Tél. 025/3 67 77

36-20338

JEUDI MUSICAL

DEUX GRANDS CONCERTS

En ce début d'année, alors que les sociétés locales sont pour la plupart encore dans la préparation de leur soirée annuelle, il nous plaît d'attirer l'attention sur deux importantes manifestations musicales qui auront lieu ces jours prochains à Brigue, Sierre et Sion.

De fait, il s'agit de deux ensembles typiquement valaisans, se vouant avec discipline et art au chant (Walliser Kammerchor) et à la musique (Orchestre de chambre de Sion).

Dimanche 16, à 16 h. 30 à l'église paroissiale de Brigüe :

- le Walliser Kammerchor de Brigue
- le Kammerorchester de Berne
- Josette Tairraz (soprano)
- Katharina Michelitsch (alto)
- Eugen Meier (ténor)
- Oscar Lagger (basse)
- Anna Kronig-Venetz (orgue)

PROGRAMME

- Haendel : concerto pour orgue et cordes, opus 4 ;
- Bach : motet Lobet den Herrn alle Heiden, pour chœur, orgue et cordes ;
- Haydn : Salve Regina, pour quatuor vocal, orgue et cordes ;
- Mozart : Vesprae solennes de confesseurs, KV 339, pour solistes, chœur et orchestre.

Chaque année, le Walliser Kammerchor entreprend de nous offrir quelques grandes œuvres. Nous savons depuis longtemps tout le travail de préparation que cela demande de la part des chanteurs amateurs dont la fidélité aux répétitions pourrait être citée en exemple.

Mais n'est-il pas vrai que plus on exige des chanteurs, plus on leur offre à interpréter, davantage seront-ils motivés et intéressés.

Nous ne doutons pas un instant que le Walliser Kammerchor joue dans ce sens un immense rôle sur le plan de la culture musicale en Valais. Puisse cette entreprise être encouragée et soutenue comme elle le mérite vraiment.

Les intentions des organisateurs de ce concert sont claires. En se rendant dans l'église paroissiale de Brigue, ils veulent, pour l'une des premières fois, assurer à l'orgue un rôle important. Souvenons-nous qu'il y a dans cette église de nouvelles orgues qui, nous dit-on, se prêtent admirablement au jeu concertant. Le superbe programme mis sur pied est en grande partie axé sur les orgues précisément.

Par ailleurs, initiative fort raisonnable, en programmant Haendel, Haydn, Bach et Mozart, le Walliser Kammerchor recherche indubitablement l'assentiment du public qui, n'en doutons pas, se déplacera probablement en masse ce prochain dimanche jusqu'à Brigue.

Relevons la participation de plusieurs solistes que nous entendrons à nouveau avec plaisir. Par ailleurs, fidèle à ce qui devient presque une tradition, il est fait appel au Kammerorchester de Berne

Une courte remarque à propos de ce programme.

Mozart a écrit deux « Vêpres » - celles de « Domenica » et celles de « Confesseuses » - et ce sont les secondes qui nous seront données. C'est une splendide œuvre, très solennelle, peut-être d'inspiration plus profane que les premières vêpres. Elle a été écrite à Salzbourg en 1780.

J'avoue que ces seules Vêpres - pas souvenant interprétées chez nous - valent à elles seules le déplacement à Brigue.

Jeudi 20, à 20 h. 30, grande salle de l'hôtel de ville à Sierre (et vendredi 21 même concert à Sion)

- Orchestre de chambre de Sion
- Direction : Michel Rochat
- Annie Laffra (violoncelliste)

PROGRAMME

- Haendel : Concerto grosso N° 13 opus 6 N° 2 ;
- Haydn : Concerto N° 1 en ré majeur pour violoncelle et orchestre ;
- Grieg : suite Aus Holbergs Zeit, opus 40 (5 mouvements) ;
- Schibler : Concerto pour orchestre et cordes, opus 12 a ;
- Kokai Rezsö : Kis Verbunkos Zene, pièce en un mouvement.

Ce sont les Jeunesses musicales qui organisent ce concert à Sierre et à Sion.

En novembre 1970, nous avions assisté à la naissance de l'Orchestre de chambre de Sion, sous le patronage des Jeunesses musicales.

D'emblée, à la tête de très jeunes musiciens amateurs qui ne demandaient pas mieux que de se mettre au service de la bonne musique, on appela Michel Rochat.

L'orchestre n'avait pas encore répété la première fois que M. Michel Rochat nous confiait : « Je suis très intéressé et satisfait d'être appelé à diriger cette jeune formation. Car il me sera possible de partir à zéro

pour former cet orchestre selon mes conceptions et mes désirs ! ».

Ceci m'avait frappé. Car Michel Rochat est directeur du Conservatoire de Lausanne. Et, il y a deux ans, il fut le lauréat au Festival Villa-Lobos à Rio, en 1975 donc, l'année où le concours était réservé, sur une échelle mondiale, aux chefs d'orchestres.

Il n'est certes pas facile de mener un jeune orchestre d'une quinzaine de membres, dont la plupart sont encore très jeunes et les autres accaparés soit par les études hors canton, soit par des activités professionnelles qui ne leur laissent que peu de temps.

Mais tous les membres de cet orchestre à cordes ont « mordu » à cette formation. Il n'y a pas longtemps, nous constations lors d'une courte critique les spectaculaires progrès réalisés par l'Orchestre de chambre de Sion, ce à force de patience et de travail soutenu.

La semaine prochaine, il aura l'occasion de le confirmer aussi bien à Sion qu'à Sierre où il se rend sans doute avec grand plaisir puisque l'un ou l'autre de ses musiciens habite la cité du soleil.

Sommairement analysé, le programme révèle d'abord deux œuvres (en fin de soirée) du XX^e siècle : un concerto pour orchestre à cordes qu'Armin Schibler a écrit en 1947. Ce compositeur suisse n'était alors âgé que de 27 ans. Elève entre autres de P. Müller et W. Burkhard, il connut fort bien B. Britten, E. Rubbra et autre M. Tippett. Compositeur prolifique, il a abordé à peu près toutes les formes de musique et s'est passionné pour la musique contemporaine.

Quant à Kokai Rezsö, il s'agit d'un compositeur hongrois. Sa pièce en un mouvement date de 1952 et s'apparente à une courte danse hongroise.

Pour ce qui concerne la soliste, est-il nécessaire de la présenter ?

Annie Laffra, Parisienne vivant en Suisse, épouse de Michel Perret, pianiste. Premier prix du Conservatoire de Nantes, premier prix première nommée du Conservatoire de Paris (1949, classe de Maurice Maréchal), Prix international de Prague, aux côtés de Rostropovitch et Chafran, Prix international de Genève (1957), lauréate du Prix Sandoz à Zurich (JM 1958). Une exceptionnelle violoncelliste, prodigieuse ambassadrice suisse à l'étranger où elle a fait connaître et apprécier les Honegger, Burkhardt, Vuataz, Frank Martin, Schoeck et bien d'autres.

Avec une telle soliste, avec un remarquable chef et avec un programme à première vue fort habilement équilibré, l'on ne saurait douter du succès des deux concerts que donnera l'Orchestre de chambre de Sion, jeudi prochain à Sierre et vendredi 21 janvier à Sion.

Répondez nombreux à l'appel des Jeunesses musicales qui vous réservent là une fort belle soirée !
N. Lagger

Hôtel du Rhône, Sion, cherche

sommelier (ère)

connaissant les deux services

Entrée le 15 janvier ou 1er février.
Place à l'année.
Nourri(e), logé(e).
Congés réguliers.

Tél. 027/22 82 91

36-3476

Hôtel Rhodania, Verbier

cherche, entrée tout de suite

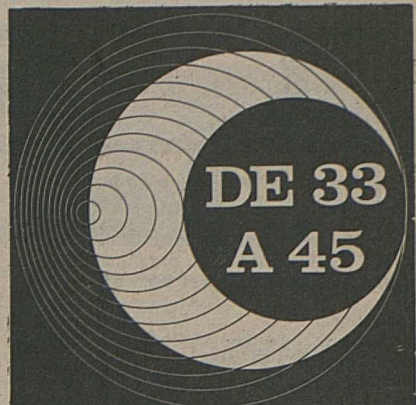
un cuisinier

une femme de chambre

un garçon d'office

Tél. 026/7 24 24

36-20169



Le Festival Tibor Varga sur les ondes internationales

Le chef du Département symphonique de la Radio Suisse romande, maître Pierre Colombo, nous communique que les stations de radio suivantes ont demandé les concerts du Festival Tibor Varga 1976 pour les diffuser sur leurs ondes :

- Allemagne de l'Ouest (Bremen, Stuttgart, Saarbrücken)
- Allemagne de l'Est (Berlin)
- Argentine (Buenos Aires)
- Australie (Sydney)
- Brésil (Rio de Janeiro, Sao Paulo)
- Belgique (Bruxelles)
- Canada (Montréal)
- Espagne (Madrid)
- Finlande (Helsinki)
- Israël (Jérusalem)
- Japon (Tokio)
- Norvège (Oslo)
- Pologne (Varsovie)
- Suisse (Lugano)
- Yougoslavie (Belgrade)

Remarque

Une vingtaine de stations réparties dans une quinzaine de pays à travers le monde entier, voilà qui est un beau succès pour le Festival Tibor Varga. L'on se souvient que le festival 1976 avait essentiellement spéculé sur la musique de chambre. Il semble bien que ce soit là sa vocation. L'édifiante liste ci-dessus le confirme amplement.

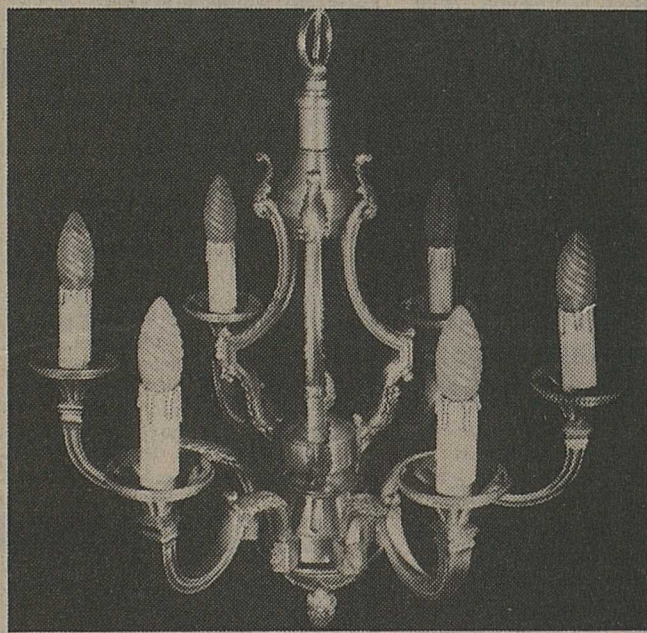
Nous remercions les organisateurs du Festival Tibor Varga pour les efforts qu'ils fournissent au profit de tous les Valaisans !
N.L.

Nous engageons à Sion,
à cinq minutes de la gare

une employée de bureau

Ce poste convient à une débutante ayant une formation commerciale, capable d'un travail précis. La connaissance de l'allemand est souhaitée, mais pas indispensable.

Prière d'adresser offres écrites, avec curriculum vitae, en mentionnant les prétentions de salaire, sous chiffre OFA 1857 à Orell Füssli Publicité SA, case postale, 1870 Monthey.



Lustre Louis XV

Fr. 680.-

Grand choix de lustres bronze massif

20% de rabais
durant la
vente spéciale

autorisée du 15 au 31 janvier

DANIEL NICOLAS ELECTRICITE
Tél. 027/22 16 43

Av. de Tourbillon 43, Sion

Tout à moitié prix Tout à moitié prix Tout à moitié prix Tout à moitié prix Tout à moitié prix Tout à moitié prix Tout à moitié prix

Tout à moitié prix

VENTE SPÉCIALE

autorisée du 15 au 31 janvier

De la folie !

50% sur tout !

au
minimum

et c'est le stock de la saison !

STURON
CONFECTION
MARTIGNY

Tout à moitié prix

Tout à moitié prix Tout à moitié prix Tout à moitié prix Tout à moitié prix Tout à moitié prix Tout à moitié prix Tout à moitié prix

Coop-informations

informations complémentaires jeudi prochain

Hit < weekend >

du jeudi 13 janvier au samedi 15 janvier

Oranges Jaffa

3 kg seulement **3.25**

Moteurs occasion
essence - diesel
livraison à domicile

Révision et échange
standard tous moteurs

Moteurs, boîtes de vitesses, agrégats
Mercedes et Fiat
camions et cars
Echange Standard

GEORGES MORAND

1630 BULLE
Tél. ☉ 029/2 68 18

17-120075



anthamatten meubles sa St. Maurice
☉ 026/84262

A vendre

Volvo 123 GT

verte, année 68, révisée et expertisée, Fr. 3800.-

moto Suzuki GT 250

bleu métallisé, 1975, expertisée, état de neuf, Fr. 2700.-

balayeuse Propermat KS. 35

rendement moyen: 3000 m2/h. 20 heures de travail, état de neuf Fr. 3500.-

Tél. 025/5 19 51 36-100017

Bus Fiat

Fourgon 850 T, modèle 1971
30 000 km, Fr. 4500.-

A. Morandi, Noës
Tél. 027/55 35 25, privé 55 80 09 36-2880

Vente autorisée du 15 au 31 janvier

Tous nos articles de saison à des prix fracassants 20 à 70%

Boutique

Siliane
HAUTE CONFECTION

100 m de la Gare
Martigny
4 vitrines d'exposition

actions-épargne!



12-25 janvier

Nescafé



200 g **7.90**
au lieu de 9.60

Jus d'oranges Happy Day



2 paquets de 1 litre **1.60**
au lieu de 2.40

Confiture d'abricots



1 kg **2.65**
au lieu de 3.30

Poulets étrangers



surgelés, prêts à cuire 1 kg **4.-**

Action de vin



Vin blanc Fondue

Vin blanc suisse idéal pour la préparation de la fondue.

1 litre **3.70** + dépôt

Nouveau à la Coop

Dentifrice Binaca fluor



seulement **2.95**

Dentifrice Mentadent C



seulement **2.95**

Coop compte pour qui sait compter!



Nikolai von Michalewsky

PÊCHEURS de Corail



Copyright by Cosmopress

— Vous êtes tout à fait comme je vous avais imaginé, Riccardo!

— Personne n'est comme les autres se le représentent, objectai-je. Je vous en prie, n'attendez pas trop de moi.

— Roberto l'aurait fait, dit-elle simplement. Il avait une très grande confiance en vous.

Je ne sus quoi répondre.

— Alors, à demain..., dis-je.

Dans la rue, je m'arrêtai et inspirai l'air tiède de la nuit. Il était grandement temps de mettre Bernard et Marco au courant, mais la pensée de ce qui nous attendait encore me fit hésiter. Le banc de corail se trouvait, selon les descriptions de Roberto, à 95 mètres au-dessous de la mer, autrement dit à 20 mètres au-dessous de notre propre record de plongée.

Il se trouvait très exactement à la limite de nos possibilités, ce qui ne voulait pas dire que nous étions sûrs de pouvoir l'atteindre. Jusqu'alors nous nous étions gardés de pénétrer dans cette nuit noire d'où tant d'autres plongeurs — meilleurs, plus expérimentés que nous — n'étaient jamais revenus. Je songeais à cette noirceur sans fond et mon cœur se mit à battre furieusement.

Je me mis à compter mes pas et, à 95, je me retournai. La distance paraissait négligeable.

Sous l'eau, 95 mètres représentent un voyage sur une autre planète. Quiconque entreprend ce voyage doit envisager l'éventualité de ne pas revoir la terre.

Mais, il y avait la *Fortunata*, le navire dans lequel nous avions placé toutes nos économies, et qu'il fallait finir de payer.

Il y avait aussi le souvenir de Roberto Croci, l'ami qui, lui, n'aurait pas hésité à chercher l'erreur commise, jusqu'à ce que tous les mystères soient élucidés par un seul mot d'explication; c'était ça.

Roberto. Roberto Croci.

N'aurait-il pas vu, dans un accident de ce genre, un défi de la mer à l'égard de l'homme? Il n'avait jamais hésité à relever un défi...

Connaisait-il seulement la peur?

Moi, en tout cas, je la connaissais.

La soirée était toujours chaude et étouffante, mais la sueur qui perlait à mon front était froide.



SUPER-DISCOUNT DENNER

N'oubliez pas:
 que pour chaque cartouche de cigarettes suisses vous obtenez
UN BON DE TABAC DENNER d'une valeur de 85 centimes.
 Ce bon vous sera remboursé si nous gagnons le procès, que nous avons intenté à l'industrie suisse du tabac.

Super-Action 500'000 emballages

● **D-Soft Tissues** gaufré 2 x 300 coupons **au lieu de ~~1.80~~ seulement -0.60**

● **D-Soft Tissues** gaufré 4 x 300 coupons **au lieu de ~~1.50~~ seulement 1.20**

● **Papier hygiénique** Qualité Cosy 4 x 250 coupons **au lieu de ~~1.50~~ seulement 1.20**

● **D-papier hygiénique** Crêpe 4 x 300 coupons **au lieu de ~~1.15~~ seulement -0.90**

● **Hakle Super Perl** 4 x 200 coupons **au lieu de ~~1.50~~ seulement 1.20**

● **D-Floral Soft** 2 x 300 coupons **au lieu de ~~1.20~~ seulement -0.95**

Action spéciale
Oranges Moro
 A remplir soi-même
 Chaque client remplit lui-même le cabas de 4 kg minimum pour le prix fabuleux de **1.95** les 4 kg
 (1kg seulement -0.49)

nouveau **Chocolat Rast**
Claretta 100 g
 Chocolat suisse blanc aux fruits et noisettes

 Prix d'essai **au lieu de ~~1.-~~ -0.65**

Imbattable en prix et qualité

Miel étranger **1.30**
 250 g **seulement**

Portions de 30 g **au lieu de ~~0.20~~ seulement -0.15**

Cigarettes portugaises le paquet **1.-**

Cigarettes finlandaises le paquet **1.-**

Actions

 **Palmolive** 350 ml
 Shampooing antipelliculaire **seulement 2.40**
 au lieu de ~~2.90~~

 **Binaca Fluor** 120 g
 Dentifrice Combat la carie, protège et soigne les dents **seulement 2.40**
 au lieu de ~~2.80~~

 **Wilkinson Sword**
 Lames à raser 10 pièces **seulement 2.25**
 au lieu de ~~2.95~~

 **Le Parfait** 180 g
 Crème-Sandwich au foie truffée **seulement 1.95**
 au lieu de ~~2.95~~

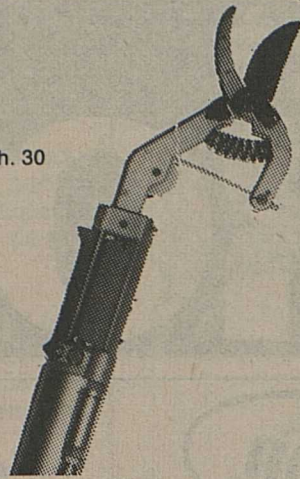
 **De Beukelaer**
 Biscuits pur beurre **seulement -0.80**
 au lieu de ~~1.60~~ 125 g

Démonstration

Vendredi 14 janvier de 13 h. 30 à 17 h. 30

Au magasin Chadar à Charrat

vous sera présenté
le **sécateur pneumatique
Leyat** et démonstration
dans cultures fruitières.



CHADAR

Bruno Darioly Charrat Tél. 026/5 32 93

Veuthey & Cie

MARTIGNY Tél. No. (026) 2 21 26 - 27

Martigny

PRIX PLACETTE



13.- 15.-

Tablier, coton

Tablier, coton, boutonné

9.- Chemise
de nuit,
nylon uni, longue

5.- Combinaison,
nylon
imprimé



24.- Duster ouatiné,
long,
divers modèles



Soutien-gorge
Triumph,
dos stretch

7.-



Slip, coton

les 4 pièces **5.-**



Le style d'autrefois

à la portée des appartements d'aujourd'hui

Paroi bibliothèque Louis XV par éléments composables absolument selon vos
désirs, en noyer, richement sculptée à la main.
En visitant notre exposition vous trouverez du même programme des parois
Louis XIII, Renaissance et Louis XVI, ainsi qu'un très grand choix de mobiliers de
style.

Attention : notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine.

Ouverture : tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption.



GOBET
Meubles de style SA
1630 BULLE

Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une
documentation
sans engagement :
Nom et prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____
Je m'intéresse à : _____

O JEAN'S

sacrifie pendant les soldes

**des séries entières
de jean's, jupes, chemises**

**Rabais allant jusqu'à
50% et plus**

Exemples :

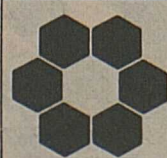
Jupes Denim	65.-	30.-
Chemises Denim	49.-	20.-
Jeans Denim	79.-	39.-
Jeans velours côtelé	59.-	25.-
Chemisiers	42.-	25.-

Ventes spéciales autorisées du 15 au 31 janvier 1977

Sion
Porte-Neuve 23
027/22 82 66

Martigny
Place Centrale 14
026/2 56 39

Brigue
Rhonesandstrasse
028/3 14 16



PLACETTE

Fribourg, Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Rolle, Sierre, Sion, Vevey, Yverdon

P P X R X P X P X P X P X

A Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -89

Le meilleur choix à Prix MIGROS!

Action

Côtelettes
de porc 1/2 kg

650
au lieu de 7.90

Action

Grisoni
la pièce 210g

270
au lieu de 3.20
(100 g = 1.28)

Action

Golden
du Valais
1er choix
sac de 2 1/2 kg

130
le kg

Offre spéciale

Suprême
des ducs
bte 200g

250
au lieu de 3.-
(100g = 1.25)

Dans nos poissonneries
de Sion et Sierre

Cabillaud
frais
sans tête 1/2 kg

4.-
au lieu de 5.50

« L'HYDROCULTURE »

Le système idéal pour la culture rationnelle
des plantes d'appartement

Exposition LUWASA

dans nos marchés de Monthey - Martigny
Sion - Sierre - Brigue .

De la **MIGROS** évidemment!

Actuellement chez Vögele des prix sensationnels

Chaussures de ski avec garantie de qualité à moins de Fr. 100.- déjà

Matière résistant aux griffures,
contrefort articulé, soulier inté-
rieur amovible et moelleux.
358-7056 bleu 356-7058 rouge
Gr. 37-47 69.90

Pour adultes et enfants
En matière résistant
aux griffures, avec dou-
blure chaude, rembourrée.
158-7146 bleu foncé/rouge
Gr. 26-35 49.90
356-7036 orange
Gr. 36 1/2-40 49.90

① Bord de la tige, tendre. ② Lan-
guette épaisse. ③ Semelle inter-
médiaire absorbante. ④ Première
de forme anatomique.

Matière résistant aux griffures, articu-
lation mobile. Soulier intérieur amovible
et rembourré.
358-7100 bleu foncé/bleu clair
Gr. 37-46 89.90 351-7107 noir/gris
356-7102 rouge/bleu Gr. 37-46 89.90

101/77

Vögele

Sion : rue Porte-Neuve 6 - Martigny : Vögele Minimarché, route de Fully 53 -
Sierre : Vögele Minimarché, Centre commercial de Noës - Brig CV : Bahnhof-
strasse 14.

Ventes spéciales
autorisées du
15 au 29 janvier 1977

Magasins
de chaussures
dans toute la
Suisse

Fully Enchères publiques

Les hoirs d'Ulrich Bender de Florentin exposeront en vente par voie d'enchères publiques volontaires, au café des Vignerons à Châtaignier, mardi 18 janvier 1977 à 14 h., l'immeuble suivant, sur Fully
Fol 6, No 1609, Châtaignier, 670 m²
maison-grange 115 m²
vigne 320 m²
place-jardin 235 m²
Prix et conditions à l'ouverture des enchères.

P.o. Cl. Carron, notaire
36-20375

Machines à calculer d'occasion

a) Addition et soustraction électrique

	(la pièce)
3 Precisa	Fr. 30.-
1 Odhner	30.-
1 Facit	40.-
1 Odhner	40.-
1 Totalia	40.-
1 Inzadi	40.-
1 Ultra	40.-
1 NCR	40.-
1 Royal	50.-
1 Mercedes	50.-
1 Citizen	50.-
1 Olivetti	50.-

b) 3 opérations électriques

1 Addo	Fr. 60.-
1 Brother	60.-
1 Précisa	60.-
1 Odhner	60.-
2 Olivetti	60.-
1 Totalia	60.-
1 Odhner	80.-
1 Facit	100.-

c) 4 opérations électriques

1 Olivetti divi 24	Fr. 80.-
--------------------	----------

d) à main

1 Underwood	Fr. 20.-
3 Olivetti	20.-

e) 4 opérations électroniques

1 Casio	Fr. 100.-
1 Impérial	100.-
1 Santron	100.-
1 Contex	100.-
1 Facit	100.-
1 Toshiba	100.-
2 Sharp	200.-

f) 4 opérations électroniques plus bande

1 Contex	Fr. 200.-
----------	-----------

Conditions

Livraison : franco domicile
Paiement : comptant



OCCASIONS
Expertises avec garantie et facilités de paiement
VOTRE PREMIERE CEINTURE DE SECURITE

A vendre du stock 76 avec gros rabais

- 1 Austin Princess 1800 neuve
- 1 Austin Allegro 1300 4 p., neuve
- 1 Mini Innocenti 120 neuve
- 1 Mini Innocenti 90 neuve
- 1 Mini 1000 DL neuve
- 1 Mini 850 DL neuve

GARAGES BRUTTIN FRÈRES
SIERRE NOES
TEL 027 55 07 20 TEL 027 55 03 47

On cherche à louer en ville de Sion, région Gare
local ou garage 50 m²

Faire offre écrite sous ch. P 36-20352, Publicitas, 1951 Sion

Corbillard bus Ford Transit

36 000 km, boîte de vitesse automatique
Dernière expertise le 20.8.76. A céder à un prix très intéressant

Tél. 025/7 45 16



GARAGE CENTRAL S.A.

1820 Montreux
Service de vente

CITY-GARAGE
rue de la Paix 8
☎ 021/61 22 46

Commodore 2,8 I GSE
4 p., 1973
Commodore 2,5 L Coupé
1973, 54 000 km

Rekord II 1900 S
4 p., 1974
32 000 km
Rekord II 1900 S
2 p., 1972
88 000 km
automatique

Rekord II 1700
4 p., 1973
36 000 km
Rekord II 1700
4 p., 1974
32 000 km

Rekord II 1700
4 p., 1973
60 000 km
Manta 1900 SR
1971, 47 000 km
automatique

Ascona 1600 Luxe
4 p., 1971
50 000 km
automatique
Rekord II 1700
4 p., 1973
60 000 km

Manta 1900 SR
1971, 47 000 km
automatique
Ascona 1600 Luxe, 4 p.
1971, 50 000 km
automatique

Ascona 1600 Luxe, 4 p.
1975, 30 000 km
Ascona 1200
4 p., 1973
38 000 km

Kadett 1200 Spécial, 4 p.
1974, 25 000 km
Kadett 1000
2 p., 1976
4000 km

VW 1200 neuve
1976, 400 km
Prix très intéressant
Alfa Romeo Giulia Super
1600, 4 p., 1970

Simca 1100 GLS
5 p., 1975
25 000 km
Simca 1301 Spécial, 4 p.
1973, 60 000 km

Renault 12 TL
4 p., 1975
35 000 km
Renault 4 L
5 p., 1970
68 000 km

Peugeot 504 GL
4 p., 1973
42 000 km
Volvo 144 S
4 p., 1968
moteur révisé
Fiat 850 T fourgon
1973, 52 000 km

moteur révisé
Ford Cortina 1600 Caravan
5 p., 1971
Citroën GS 1015 break Club, 5 p.
1972, 53 000 km

OUVERT LE SAMEDI
Garantie OK
Reprise
Crédit GM

Vendeurs :
G. LOUTAN
tél. 021/54 31 79
D. SAVARY
tél. 021/62 41 25



double plaisir

Entre amis, tout est partagé :
la joie des derniers préparatifs
et la saveur d'une Marocaine Super.

MAROCAINE SUPER

la bonne cigarette

A vendre

Opel Ascona 1600
de luxe, mod. 1973,
expertisée, garantie
Facilités de paiement

Garage de l'Ouest
Tél. 027/22 81 41
36-2833

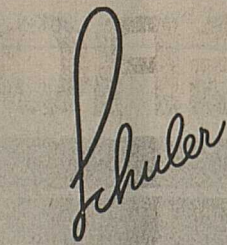
A vendre

2 CV 4

expertisée

Fr. 2700.-

Tél. 027/22 54 35
heures de bureau
36-300074



Décoration
Grand-Pont 6 - Sion

Cadeaux
pour tous les goûts

Boutique L'ATELIER

Les affaires de janvier
du 15 au 31 janvier

Soldes

- * **10%** sur tous vos achats
- * Gros rabais sur plusieurs tables de salon, lampes, meubles rembourrés, etc.
- * Coupons de tissus
- * Nombreux articles boutique soldés...
(autorisés du 15 au 31 janvier)

5 millions d'amandiers en fleurs à Majorque

prochains départs: 30 janvier - 6 février
6 février - 13 février
13 février - 20 février

Maintenant des vacances à Majorque ont double valeur !

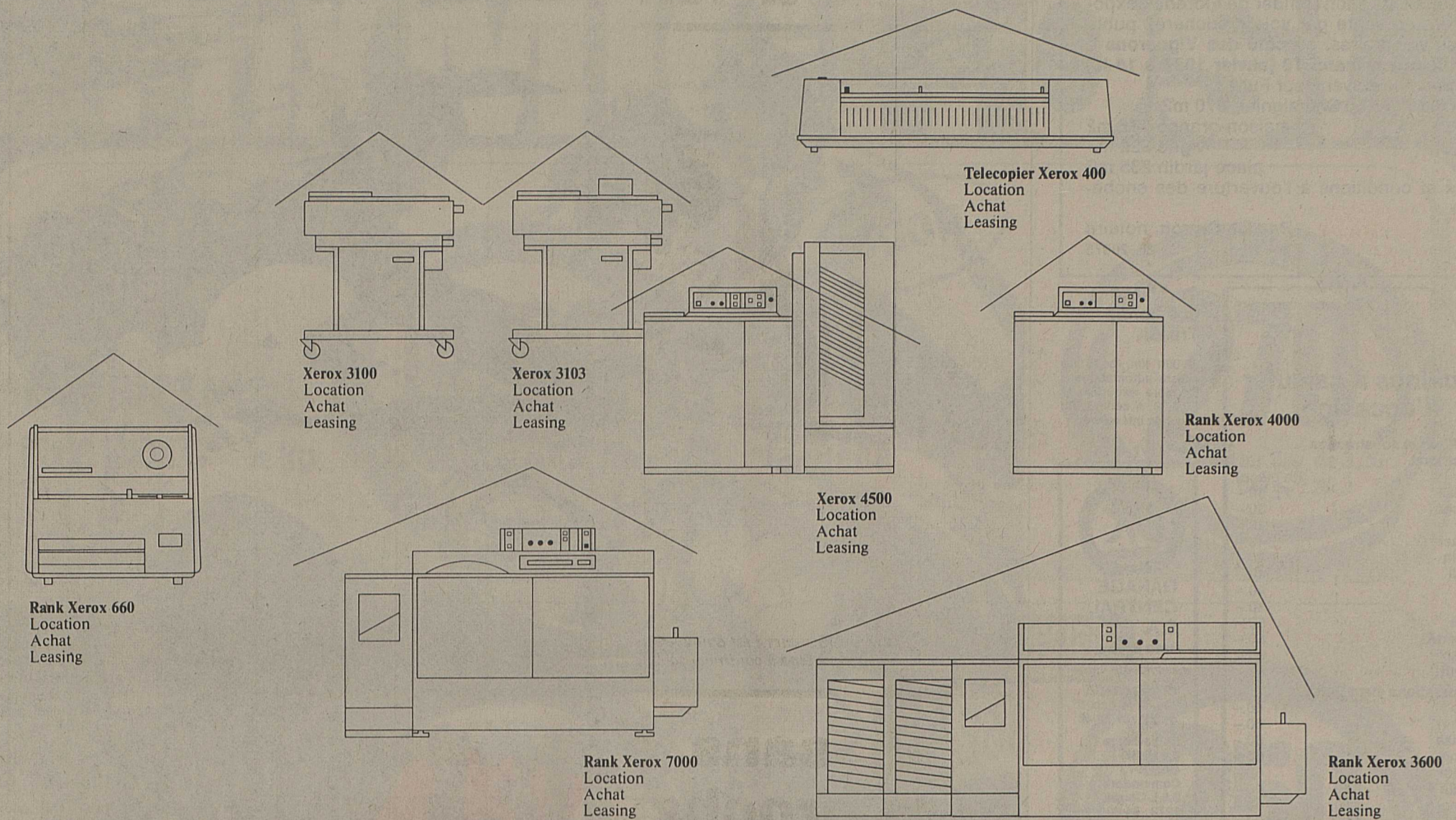
- vols directs de Bâle, Zürich ou Genève
- Hôtels nous appartenant avec no de chambre garanti
- piscines d'eau de mer chauffée
- soleil, chaleur et atmosphère printanière

7 jours tout compris
dès **Sfr. 360.-**



Agence Générale: **SUAC SA, 061/22 15 44**
Steinenbachgässlein 34, 4002 BALE

svp, veuillez m'envoyer votre prospectus détaillé



Devenez propriétaire. Maintenant.

Location ou propriété - c'est là une question de possibilités et d'objectifs individuels. Le fait, par contre, que les circonstances n'ont depuis longtemps été aussi favorables pour accéder à la propriété n'est plus une interrogation - c'est une réalité économique. Cette réalité, Rank Xerox ne peut ni ne veut l'ignorer.

C'est la raison pour laquelle, à présent, vous pouvez également acheter nos automates. Avec, si vous le désirez,

un contrat de service fort avantageux. Si vous comptez déjà parmi notre clientèle, nous sommes à même de vous soumettre une attrayante offre de conversion. Et si vous ne nous connaissez pas encore, vous avez aujourd'hui de bonnes raisons d'entamer le dialogue avec nous. Devenir propriétaire d'un automate Rank Xerox peut actuellement représenter pour beaucoup la solution idéale. Par exemple, lorsque le volume de copie reste cons-

tant. Investir aujourd'hui pour économiser demain n'est certes pas ce qu'il y a de moins rentable.

Nous aimerions vous entretenir des autres avantages de l'achat et du leasing ainsi que de ceux, toujours en vigueur, de la location. Car c'est avec nous que vous pourrez trouver la solution. La bonne.

RANK XEROX

Succursales à Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lugano, Lucerne, St-Gall, Zurich.

Rank Xerox et Xerox sont des marques déposées de Rank Xerox SA

Meubles anciens Ls-Philippe d'époque

1 beau canapé - 3 chaises - 1 fauteuil
accoudoirs à crosses - 1 table ronde
ped central - 1 bureau secrétaire
«Bonheur-du-jour» noyer

1 fauteuil-bergère à crémaillère Ls XIII
très ancien d'époque

1 crédence Ls XIII très sculptée avec 2 portes
et 2 tiroirs - Grande table Henri II en noyer
avec ceinture moulurée et pieds sculptés

1 magnifique chambre à coucher de style Ls XVI
(d'époque Napoléon III), bois de rose richement
marquetée, incrustation de maître ébéniste
avec quelques décors bronze

Chez Joseph Albini
Montreux

Avenue des Alpes 18
Tél. 021/61 22 02

Maison spécialisée et fondée en 1910

Grand choix de meubles
copies d'anciens

SION

Reprise de contrat pour cause de départ

bureaux de 70 m²

Très bien situés
Convient pour professions libérales.

Pour tous renseignements :
S.S.G.I. Centrale des locations
Place de la Gare 2
Tél. 027/22 85 77

36-1116

Jeune agriculteur cherche terrain pour culture maraîchère

8000 à 10 000 m².
District de Martigny
A louer ou à acheter

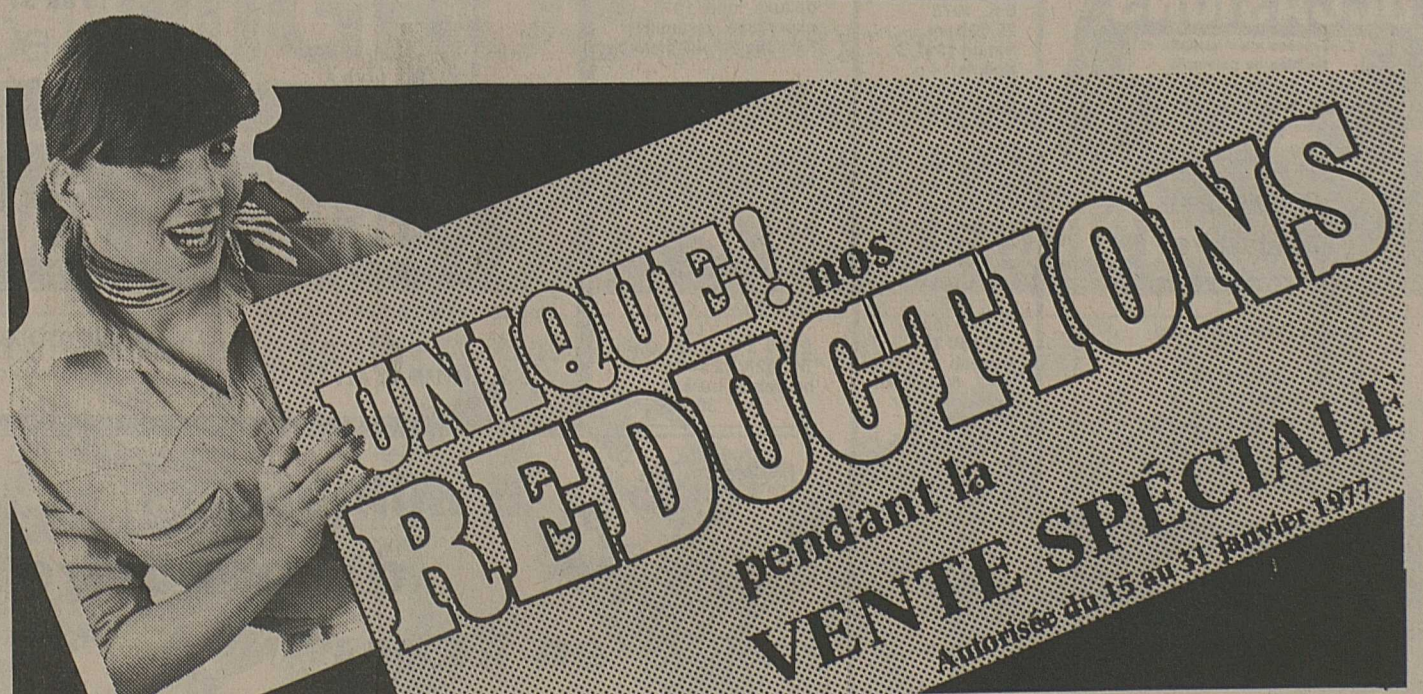
Ecrire sous chiffre P 36-20341 à
Publicitas, 1951 Sion.

Verbler A vendre

habitation

à démonter de 15 sur 8 m, en par-
fait état d'entretien avec chauf-
fage central.
Prix très intéressant Fr. 28 000.-

Faire offres au 026/7 10 36
36-20370



CE QUI FAIT
LA RÉPUTATION
DE NOS SOLDES

- ★ le grand choix de nos modèles
- ★ les véritables prix de soldes
- ★ le libre service
- ★ la garantie de qualité
- ★ les modèles de grandes marques

Tichelli's
Chaussures Sion

A louer à Pont-de-la-Morge
Immeuble Les Morgettes

appartements 3 1/2 pièces
dès Fr. 306.- plus charges

appartements 4 1/2 pièces
dès Fr. 374.- plus charges

Libres tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/23 22 25

36-280

Stenmark brillant à Kirchberg

Le Suédois Ingemar Stenmark a prouvé qu'il avait retrouvé la forme en gagnant un slalom géant FIS, organisé à Kirchberg (Tyrol). Malgré la présence de pratiquement toute l'élite mondiale - il manquait Klaus Heidegger et Gustavo Thoeni notamment - Stenmark a signé le meilleur temps dans les deux manches. Cet exploit lui a permis de distancer de plus de 3 secondes Willy Frommelt. A noter l'élimination des deux frères Hemmi.

CLASSEMENT

1. Ingemar Stenmark (Su) 3'24"53 (1'34"17 et 1'50"36) ; 2. Willy Frommelt (Lie) 3'27"60 (1'36"01 et 1'51"59) ; 3. Hans Hinterseer (Aut) 3'28"67 (1'36"40 et 1'52"27) ; 4. Phil Mahre (EU) 3'28"73 (1'35"39 et 1'53"34) ; 5. Miroslav Sochor (Tch) 3'29"32 ; 6. Piero Gros (It) 3'29"65 ; 7. Alain Navillod (Fr) 3'30"43 ; 8. Torsten Jakobsson (Su) 3'31"18 ; 9. Manfred Brunner (Aut) 3'31"34 ; 10. Cary Adgate (EU) 3'31"73.



Ingemar Stenmark est à nouveau en pleine possession de ses moyens. C'est en tout cas ce que tend à confirmer sa nouvelle victoire, hier, à Kirchberg.

Victoire de Regina Sackl aux Deux-Alpes (France)

Aux Deux-Alpes, l'Autrichienne Regina Sackl a enlevé un slalom géant de coupe d'Europe. Sur la piste de la Vallée blanche, elle a dominé la Française Patricia Emonet.

CLASSEMENT

1. Regina Sackl (Aut) 1'24"98 ; 2. Patricia Emonet (Fr) 1'25"54 ; 3. Ingrid Eberle (Aut) 1'26"38 ; 4. Martha Pieton (Pol) 1'26"60 ; 5. Sigrid Totschnig (Aut) 1'26"72 ; 6. Lyndall Heyer (EU) 1'27"09 ; 7. Michaela Schaffner (Aut) 1'27"21 ; 8. Agnès Vivet-Gros (Fr) 1'27"25 ; 9. Wilma Gatta (It) 1'27"98 ; 10. Grett Langer (Aut) 1'28"09.

Aujourd'hui a lieu un slalom spécial.

Avec le concours d'Airjet-Voyages

Deux Valaisans à la Vasa le 6 mars prochain (Suède)

Pour la majorité des sportifs et amateurs de ski de fond, la Vasa demeure mystérieuse, énigmatique, source d'espoirs et de désirs inassouvis. Objet de convoitise passionnée, elle reste souvent pour eux ce rêve merveilleux qu'on espère transformer un jour en réalité bien vivante. La Vasa, c'est également à la fois l'évocation d'une course populaire fascinante, à la mesure d'un Morat-Fribourg chez nous en course à pied, avec plusieurs milliers de skieurs au départ et le reflet d'un état d'esprit moderne totalement orienté vers l'effort gratuit. 85 km 800 de course entre Berga et Mora, en plein cœur de la Suède, c'est ce que se promettent d'accomplir chaque année une dizaine de milliers d'amateurs de ski de fond. Parmi eux, il y aura plusieurs centaines de Suisses, dont 150 Romands environ et surtout deux Valaisans, pour qui la 54^e Vasaloppet constituera la grande aventure qu'ils s'étaient jurés de s'offrir depuis bien longtemps.

Une sorte de cadeau de Noël que Daniel Bessard, une jeune patron carreleur de 42 ans, du Châble, et Maurice Besson, chauffeur de poids lourds de 32 ans, de Fontenelle, s'accorderont eux-mêmes avec un peu de retard certes, mais avec plus de plaisir encore. Pour tenter de découvrir ce qui pouvait motiver deux « populaires » à prendre part à une course comme la Vasa, nous nous sommes approchés d'eux alors qu'ils s'entraînaient « dur comme fer » dans la région de Champex, à quelques kilomètres de leur domicile.

Course de grand fond de 85 km 800, la Vasaloppet pourrait échapper aux possibilités d'un simple populaire, s'inscrire loin au-dessus de leurs moyens de skieurs et sportifs amateurs. Comme la course Morat-Fribourg chez nous, on se rend cependant vite compte que ces premières données ne résistent pas à l'analyse. Daniel Bessard et Maurice Besson, comme les milliers d'autres coureurs qui, chaque année, mettent la célèbre épreuve suédoise à leur programme, ont compris que la Vasa était précisément une course populaire à envisager en tant que « populaire », que simple amateur de ski de randonnée. « Pour nous, il n'est pas question de concevoir cette course comme une

compétition sportive chronométrée. Dans ce genre d'épreuve, le temps n'a qu'une valeur relative. Sept heures, huit heures ou plus, qu'importe ! Ce qui est important, c'est évidemment de terminer et de terminer dans un état de relative fraîcheur ». La Vasa, effectivement, échappe aux données chronométriques. Le fait que très peu de grands champions s'intéressent vraiment à cette course très particulière, en est la meilleure preuve. Mais si le champion ne trouve que peu de motivation à se mêler aux quelque dix mille concurrents, piaffant d'impatience dans la vaste plaine de Berga, lieu de départ de la course, le « populaire », lui, la trouve aisément. « Cela faisait plu-

sieurs années que nous voulions à tout prix participer à cette célèbre course, que journalistes ou participants qualifiaient d'extraordinaire. Le goût du voyage, de l'aventure, le désir de vivre une fois cette ambiance fantastique que doit réserver le départ de dix mille athlètes dans une même plaine, ont provoqué notre décision. Grâce à Airjet-Voyages, une agence de Lausanne, notre rêve est en passe de devenir réalité. A notre tour, le 1^{er} mars prochain, nous volerons vers la

Suède à la rencontre de ce qui sera certainement une de nos plus belles aventures ».

DEPUIS DES ANNÉES

Cette fantastique aventure, l'agence Airjet-Voyages, dirigée par M. Walter A. Gameter, la fait vivre depuis des années à tous les sportifs romands fanatiques du ski de fond. « Spécialisée » dans ce genre de voyages sportifs, Airjet organise également des déplacements à la Marcialonga

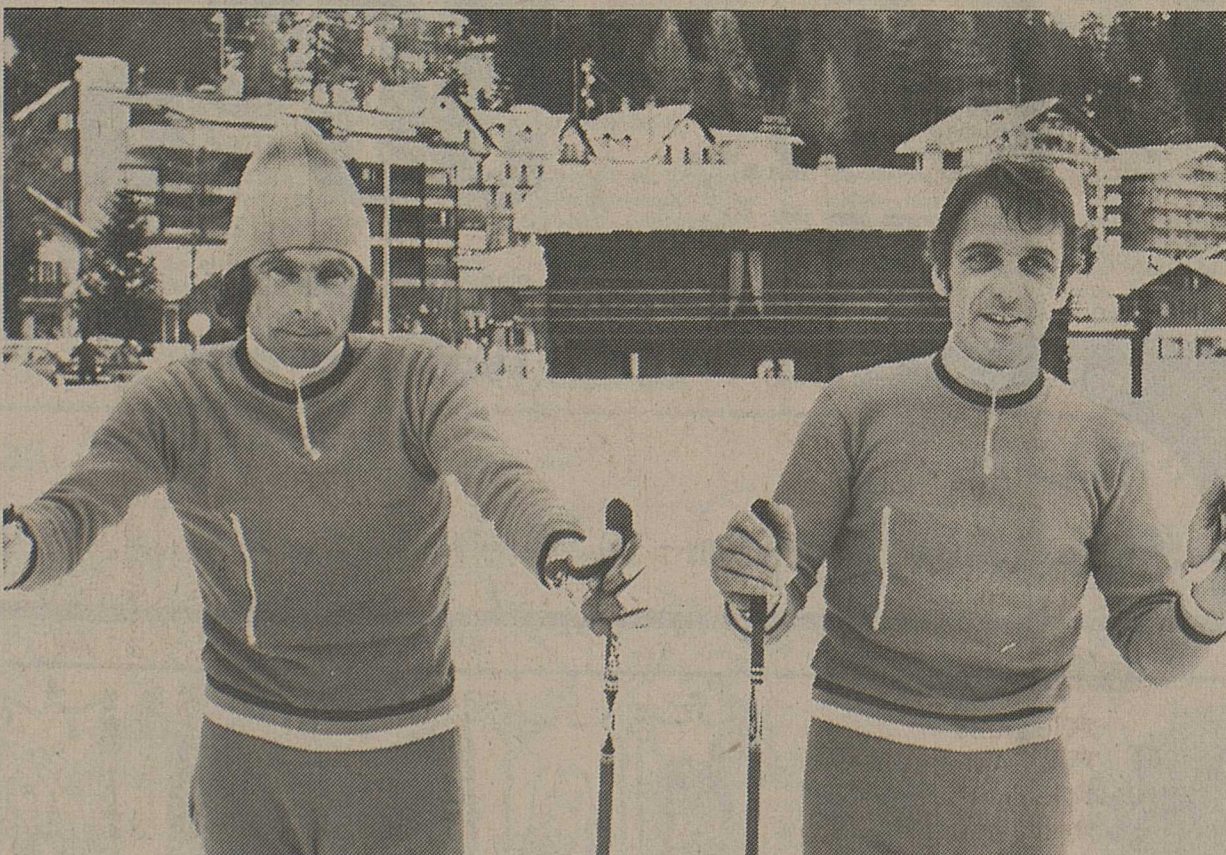


L'entraînement devient le pain quotidien pour Maurice Besson et Daniel Bessard.

(Italie), le 30 janvier, à la Marcialongaparadiso (Italie), le 13 février, à la Finlandia Hiito (Finlande), le 20 février, à l'Engadin skimarathon (Suisse), le 12 mars, en plus de la Vasaloppet, du 1^{er} au 7 mars, l'agence lausannoise s'est assurée la collaboration d'un grand spécialiste, l'ex-membre de notre équipe nationale de fond Denis Mast. C'est là, indiscutablement, un atout dont les intéressés mesurent le poids. « Nous sommes entrés en contact avec Airjet par l'intermédiaire de Nicollier-Sports à Verbier. Nous sommes de plus en plus persuadés d'avoir agi juste, car cette agence paraît très sérieuse. Son programme est très précis et devrait nous permettre, surtout avec l'apport des conseils de Denis Mast, de préparer comme il faut cette course ». Se préparer avec sérieux, c'est sans doute là le point le plus important avant d'aborder une épreuve comme la Vasa. « Nous nous préparons depuis l'été, soit en pratiquant du ski à roulette, très utile pour l'équilibre, soit en participant à des épreuves de course à pied. Un entraînement sur neige régulier, mais jamais excessif devrait maintenant nous permettre d'affiner définitivement notre forme ».

Daniel Bessard et Maurice Besson, décidément, ne négligent aucun aspect du problème. Jeunes pratiquants du ski de fond (trois ou quatre ans), ces deux sportifs tiennent à gagner leur pari : participer et terminer la 54^e Vasaloppet. Le 6 mars prochain, seulement dans l'enceinte d'arrivée de Mora, ils sauront s'ils l'ont effectivement gagné !

G. Joris



Dans la vallée de Bagnes, le ski alpin n'est pas seul roi. Maurice Besson (à gauche) et Daniel Bessard (à droite) veulent le prouver lors de la célèbre Vasaloppet, le 6 mars prochain, en Suède.

Ski

COMMUNIQUE AVCS

Les coureurs suivants sont sélectionnés pour les épreuves FIS de Bulle, rendez-vous au café de la Gare, le 17 janvier, à 20 heures. Prendre les skis de géant et spécial déjà préparés, nécessaire de toilette, prix Fr. 130.- tout compris.

Sélectionnés : Beney Pascal, Kummer Fabien, Seiler Heinz, Dubosson Pierre-André, Pralong Patrick, Müller Gilles, Murmann Markus, Kuonen M., Bovier J., Torrent F., Produit Grégoire ; par la FSS, Julien Max, Bonvin Martial.

Seront convoqués par téléphone, après le tirage au sort du 17 janvier : Fournier Régis, Carron Daniel, Bruchez Jacques, Rossier M., Pannatier Pascal, Anthamatten David, Kummer Willy, Roby Gérard ; réserves : Rey Patrick, Déléze J.-D., Pollinger G., Barras G., Abgotstpon.

Entraîneur : P.-Y. Sarbach. Départ du bus de l'équipe valaisanne, gare de Martigny, à 19 heures.

Le chef technique : L. Bircher
Le chef alpin : P.-H. Francey

L'entraînement à Kitzbühel

Les conditions atmosphériques ont empêché à Kitzbühel le premier entraînement prévu pour la 37^e édition de la descente du Hahnenkamm comptant pour la coupe du monde et qui doit avoir lieu samedi. Après les pluies de la veille, une nuit très froide était suivie d'abondantes chutes de neige auxquelles s'ajoutait un épais brouillard.

Aucune reconnaissance n'a eu lieu sur la célèbre piste de la Streif dont tous les descendeurs s'accordent à reconnaître le caractère sélectif. Les compétitions du Hahnenkamm regroupent une descente samedi et un slalom spécial dimanche. Le combiné compte également pour la coupe du monde.

Les Français au triathlon des Diablerets

Organisé par l'Office du tourisme et le Ski-Club gendarmerie vaudoise, le triathlon des Diablerets opposera, samedi et dimanche, Suisses et Français dans la station des Alpes vaudoises. L'équipe suisse comptera surtout le Nidwaldien Arnold Naepflin, vainqueur aux Verrières et à Nendaz dimanche passé, pour enlever le classement individuel. Champions du monde par équipes, les Français Daniel Grandclément, David Moretti et Jean Dugast, devraient logiquement faire honneur à leur titre.

Succès américain à Eigental

Mike Devecka, spécialiste américain du combiné nordique, a remporté avec le Suisse Karl Lustenberger, classé ex aequo, une épreuve de fond en nocturne sur 7 km 800 à Eigental.

CYCLISME

M. Dussaix à nouveau président de la FFC

M. Olivier Dussaix qui avait, le 22 décembre dernier, décidé de se démettre de ses fonctions de président de la Fédération française de cyclisme, a repris sa démission au cours de la réunion du nouveau comité directeur. Il redevient ainsi président de la FFC pour une durée de quatre ans.

M. Dussaix a révélé qu'il avait proposé la création de trois grandes commissions : 1) administrative ; 2) pour le développement du cyclisme sous toutes ses formes ; 3) une commission du cyclisme amateur calquée sur la commission des professionnels.

« Cette proposition a été acceptée à l'unanimité, a-t-il dit. J'ai ensuite demandé à mes collègues s'ils me conservaient leur confiance. A l'unanimité, ils m'ont répondu par l'affirmative. En conséquence, j'ai décidé de considérer comme nulle et non avenue la lettre de démission que je leur avais adressée ».

La crise n'aura donc duré que trois semaines. Pour la première fois, Raymond Poulidor, élu en qualité de « sportif de haut niveau » - ce qui avait entraîné l'éviction de Cyrille Guimard - a participé à la réunion du comité directeur. Il a dit son intention de travailler surtout après avoir mis fin à sa carrière en 1977. « Je suis un apprenti dirigeant. Mais j'ai quand même quelques bonnes idées », a avoué le vétéran des pelotons.

BASKETBALL

Les coupes européennes

RESULTATS DES QUARTS DE FINALE, MATCHES ALLER

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

Juventus Badalona - AS Villeurbanne 100-83 (56-45) ; Slavia Prague - Cinzano Milan 97-83 (41-41) ; Spartak Leningrad - Radnicki Belgrade 99-84 (50-39).

COUPE KORAC

Hapoel Tel Aviv - Bosnia Sarajevo 93-107 ; Berck - Udine 115-86 ; Caën - Hapoel Ramat Gan 121-78 ; Liège - Venise 96-87.

DAMES, COUPE LILIANA RONCHETTI

CS Toulon - Rapid Bucarest 48-58 (22-30) ; Locomotive Sofia - Industromontaj Zagreb 60-55 (35-28).

FOURRURES

AU VISON ROYAL

solde
toutes ses collections
à des prix étonnants

Fourrures - Daims - Cuirs
Moutons retournés

Vente spéciale autorisée du 15 au 31 janvier 1977

Service Club Furs SA
Place du Marché 2
Tél. 027/55 94 56

Sierre

Ventes spéciales autorisées du 15 au 31 janvier 1977

Lave-linge

Gasser-Matic	1690.-	1390.-
Gasser-De-Luxe	2090.-	1590.-

fabrication allemande

Philco W 35	1680.-	1280.-
Frigidaire FW 5	1460.-	1090.-
Zanussi SL 24	1490.-	990.-
Ariston LB 102	998.-	698.-

Lave-vaisselle

Aristella	1198.-	798.-
Philips SL 2000	1980.-	1490.-
Frigidaire (produits GM)	1750.-	1400.-

Mise en service plus garantie incluses
Supplément pour livraison Fr. 30.-

Gasser Frères Appareils ménagers
Grand-Pont 24 - SION - Tél. 027/22 80 29

A vendre à **Saxon**, mi-coteau

champ d'abricotiers
5500 m2
plein rapport. Route d'accès.
Installation d'arrosage. Avec auto-
risation de planter en vigne

Ecrire sous chiffre P 36-20341 à
Publicitas, 1951 Sion.


Particulier cherche à acheter

maison ancienne
évent. à aménager, dans village ou
en dehors.

Régions : Mollens, Randogne, Blu-
che, Montana-Village, Chermi-
gnon-Dessus, Lens.

Tél. 027/41 67 56 36-20323

N'achetez pas aux soldes
sans avoir fouillé chez



Des prix - Du choix
De la qualité !

Pour dames :		Pour hommes :	
Manteaux	dès 30.-, 50.-	Complets	dès 50.-, 100.-
Costumes	dès 20.-, 50.-	Vestons + blazers	dès 30.-, 60.-
Vestes	dès 20.-, 30.-	Pantalons	dès 30.-, 40.-
Manteaux cuir et mouton	dès 50.-, 100.-	Jeans	dès 20.-, 30.-
Manteaux pluie	dès 20.-, 50.-	Manteaux d'hiver	dès 30.-, 50.-
Robes et deux-pièces	dès 20.-, 30.-	Cabans	dès 50.-, 120.-
Pantalons	dès 20.-, 30.-	Moutons retournés	dès 300.-, 450.-
Jupes	dès 20.-, 30.-	Manteaux pluie	dès 50.-, 90.-
Blouses	dès 15.-, 20.-	Vestes daim, cuir	dès 100.-, 150.-
Pulls et gilets	dès 10.-, 20.-	Robes de chambre	dès 50.-, 70.-
		Chemises ville et sport	dès 15.-, 20.-
		Pulls et gilets	dès 15.-, 20.-
		Chaussettes	dès 3.-, 4.-

Nous liquidons nos vêtements de ski
pour hommes et pour dames et nous offrons

40 % de rabais
sur nos fuseaux, vestes, ensembles de ski

Et pour bien terminer notre
125^e anniversaire
vous bénéficierez de

10 % de rabais
sur tous nos articles non soldés

(Vente spéciale autorisée du 15 au 31 janvier 1977)


GRANDE VENTE AU RABAIS

C'est le moment d'embellir votre intérieur aux meilleures conditions (autorisée du 15 au 31 janvier 1977)

20%	TAPIS DES INDES noués main - dessin Orient	12.-	50%
sur le stock tapis	petit tapis	255.-	sur le stock
mécaniques	milieux		tapis d'Orient

Jusqu'à 20% sur nos tapis mur à mur en stock

Rue du Léman 29



TAPIS SULLAM

Martigny - Tél. 026/2 23 52

Nombreux coupons

CONFECTION ENFANTS
PRET A PORTER
POUR GIRLS ET JUNIORS

Vente spéciale
autorisée du 15 au 31 janvier 1977

Rabais : 10 à 50 %

Mmes Papilloud et Hugon
Avenue de la Gare, Martigny - Tél. 026/2 17 31



COLIBRI
Boutique

HOCKEY SUR GLACE

Résultats

Championnat 2^e ligue - Gr. 12	
Sembranacher - Ayer	5-4
Nendaz 1 - Martigny 2	12-2
Zermatt - Champéry 1	7-3
Sembranacher - Martigny 2	2-0
Nendaz 1 - Lens	8-5
Ayer - Charrat	8-2
Championnat 3^e ligue - Gr. 12 A-D	
Raron - Saas Grund 2	9-0
Grône 2 - Leukergrund 1	4-16
Bagnes - Salvan	2-8
Grimentz - Vissoie	3-3
Leukergrund 2 - Leukerbad	3-2
Val-d'Illeiez - Champéry 2	4-8
Turtmann - Leukerbad	3-5
Steg - Grächen	1-6
Täsch - Grächen	1-1
Grône 2 - Turtmann	2-16
Saint-Léonard 1 - Verbier	23-1
Val-d'Illeiez - Salvan	1-16
Grône 1 - Montan 2	8-5
Saint-Léonard - Sion 2	1-10
Champéry 2 - Bagnes	5-1
Grône 2 - Vissoie	5-19
Sass Grund 2 - Täsch	4-4

Avec les hockeyeurs de Leysin

Samedi 8 janvier fera date dans les annales de l'équipe des « poussins » leysenois.

En effet, les 18 enfants faisant partie de cette nouvelle équipe, formée il y a deux mois seulement, ont eu la grande joie de jouer leur premier match de hockey sur glace samedi après-midi contre l'équipe des poussins de Villars.

Lors de cette rencontre, le centre des sports de Leysin connut une affluente record. Parents et amis des jeunes hockeyeurs ne voulaient en aucun cas manquer ce spectacle qui, à tout point de vue, valait le déplacement.

Ce public enthousiaste, bruyant et conquis ne manqua pas une occasion de prodiguer des encouragements et applaudissements pour les évolutions des équipes en présence.

Le score final de ce match donna Leysin gagnant 7 à 0. Malheureusement, les jeunes de Villars n'eurent guère de réussite et l'on aurait souhaité qu'ils puissent marquer au moins un but, ne serait-ce que pour sauver l'honneur. Mais ce que l'on peut dire dans tous les cas, c'est que la relève pour le futur est d'ores et déjà assurée et l'on voit se dessiner de forts bons éléments.

Samedi soir, ce fut un match de championnat de troisième ligue (premier match du deuxième tour) qui mit en présence Leysin contre Villars 2. Score final 7 à 2 pour Leysin (2-2, 1-0, 4-0). Buts marqués par Daniel Ruffieux et Narcisse Mermoud pour Villars ; pour Leysin : Walti Memmod, Bernard Nater, J-Daniel Pinget, Charly Eugler, Théo Christophoridis.

BASKETBALL : SEIZIÈMES DE FINALE DE LA COUPE

Avant de reprendre le championnat avec le début du second tour fixé à la semaine prochaine, les meilleurs clubs suisses seront déjà en lice ce week-end dans le cadre de la coupe suisse. Ce sera la première apparition des équipes de ligue A dans cette compétition, et toutes les formations de l'élite disputeront leurs matches à l'extérieur comme le veut la tradition. Le tirage au sort dirigé a donné le résultat suivant :

- AL Jonction - Sion
- Vernier - Vevey
- Rio Lugano - Pregassona
- Sportive Française - Lémania
- Lausanne - Renens
- Frauenfeld - Viganello
- Yverdon - Neuchâtel
- Stade Français - Pully
- Martigny - Lugano
- Abeille Chx-de-Fds - Fribourg Olympic
- Porrentruy - Nyon
- Bellinzona - Federale
- Marly - Champel
- City Fribourg - Uni Bâle
- Lucerne - Wetzikon
- Perly - Saint-Paul

Trois rencontres sortent immédiatement du lot et constitueront les têtes d'affiche de cette journée : Jonction - Sion, Sportive Française - Lémania et Stade Français - Pully. Même si les visiteurs devraient finalement l'emporter, ils devront se méfier de leurs adversaires qui visent tous trois l'ascension en ligue A et qui dominent la seconde division.

Sion aura certainement la tâche la plus ardue car Jonction occupe la première place du classement et n'a perdu qu'un seul match cette saison. Les Genevois n'ont rien à perdre dans l'aventure et ils souhaitent offrir à leur Américain Jim Henry un petit cadeau : battre son ancienne équipe et causer une surprise. Gageons que les trois Américains qui évolueront demain à Genève auront à cœur de briller !

Sportive - Lémania retient aussi l'attention ; il s'agit d'un derby régional qui promet quelques émotions. Avec leur expérience, les Lausannois peuvent tenir tête aux Morgiens qui feront pourtant la différence sur la distance.

Enfin, Stade Français - Pully complète la liste des « matches au sommet ». Même si Pully ne devait pas avoir trop de mal à se qualifier, la partie sera passionnante, avec un duel de géants entre Lawrence et Yves Bourquin !

Match intéressant à Martigny

Les autres rencontres ne seront pourtant pas dénuées d'intérêt. Ce sera surtout le cas de Martigny - Lugano. Le public octodurien aura l'occasion de voir à l'œuvre la plus sympathique des formations tessinoises. Lugano viendra avec tous ses jeunes espoirs qui font de cette formation l'équipe de l'avenir. L'entraîneur Lamanna préférera certainement reposer encore Ron Sanford et seuls deux Américains se retrouveront face à face : Dick Walker et Tod McDougald.

A Fribourg, deux équipes de ligue B s'affronteront (City face à Uni Bâle) et l'issue de la rencontre représente une inconnue. Il en sera de même pour le seul match opposant deux clubs de première ligue : Lucerne - Wetzikon. La première ligue sera donc assurée de voir un de ses représentants qualifié pour les huitièmes de finale. Le vainqueur de ce derby alémanique pourrait pourtant être accompagné par Marly. Les Fribourgeois sont les grands favoris (avec Muraltese) pour l'ascension en ligue B ; en recevant Champel, ils ont une chance de « tomber » un club de série supérieure.

Toutes les autres rencontres ne seront qu'une formalité pour les visiteurs : Vevey, Pregassona, Renens, Viganello, Neuchâtel, Fribourg Olympic, Nyon, Federale et Saint-Paul se retrouveront tous au tour suivant.

Petites nouvelles de basketball

- Olympic Fribourg a fait recours contre la décision du comité directeur et de la commission juridique de la FSBA de faire rejouer le match, après protêt de Lemania Morges, N° 109, ayant opposé Olympic Fribourg à Lemania Morges le 9 octobre 1976.

- Le Comité directeur avec le préavis de la commission juridique de la FSBA a écarté le protêt de Meyrin BBC déposé à la suite du match Wissigen - Meyrin du 20 novembre 1976. Le résultat de 97 à 65 en faveur de Wissigen est donc homologué.

- Le joueur Christian Genhart (BBC Meyrin) est suspendu pour un match (propos injurieux à l'égard de l'arbitre et attitude anti-sportive lors du match Wissigen - Meyrin).

- Gabor Kulcsar (SP Pregassona) est suspendu pour un match (agression contre un adversaire).

- Philippe Brunshwig (City Fribourg) est suspendu pour un match (propos injurieux à l'égard d'un arbitre et tentative d'agression)

- Kurt Eicher (City Fribourg) est suspendu pour un match (propos injurieux à l'égard de l'arbitre).

Tirage au sort de la coupe suisse à la Télévision suisse italienne.

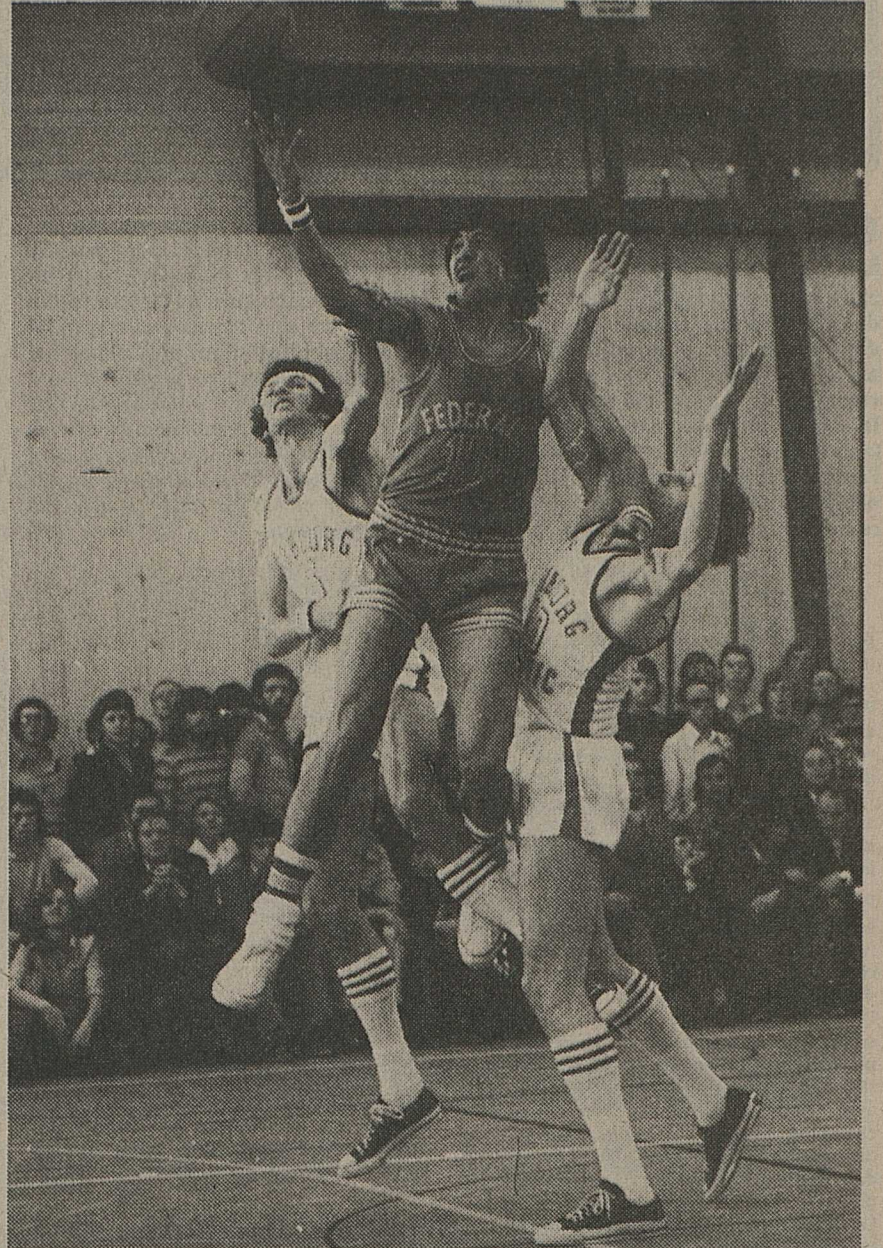
Le tirage au sort des 1/8^e de finale de la coupe de Suisse aura lieu samedi 15 janvier 1977 à 22 h. 30 sur le plateau de la Télévision suisse italienne à Lugano.

Horaire des 16^e de finale de la coupe de Suisse.

13 janvier, 20 h. 30 aux Asters : Stade Français - Pully. 14 janvier, 20 h. 45 à Perly : Perly - Saint-Paul. 15 janvier : 17 heures Vallée de la jeunesse, Sportive Française - Lemania Morges ; 17 h. 30 salle du Bourg, Martigny - SP Lugano ; salle des Remparts, City Fribourg - Uni Bâle ; Centre du Lignon, A.L.J. - Sion Basket ; Pavillon des sports, Abeille La Chaux-de-Fonds - Fribourg Olympic ; Palestro scula Arzi, Bellinzona - Federale Lugano ; 16 h. 30, Grand Pré à Marly, Marly - CS Porrentruy - Nyon ; 20 h. 15, Michaud, Yverdon - Neuchâtel Sp. ; salle du Léman à Renens, Renens - Lausanne-Sport. 16 janvier, Wartegg, Luzern, Luzern STV - Wetzikon.

UN CHAMPIONNAT SUISSE JUNIORS MASCULIN ?

En cette fin de semaine les présidents des clubs de LNA se réunissent à Martigny. Une assemblée de routine certes, mais qui comporte à l'ordre du jour quelques points intéressants. C'est ainsi que par exemple le problème de la sécurité dans les salles sera abordé. Les présidents des clubs examineront les articles 301 à 309 des statuts, afin de transmettre à la commission chargée de la révision des statuts leurs remarques. Sur le plan financier, le cas de Neuchâtel-Sport sera une nouvelle fois examiné, alors que l'avant-projet du championnat suisse juniors masculin sera discuté, les clubs devant fournir un préavis. Dans un tout autre domaine, la commission médicale, nouvellement créée devrait aborder le problème du dopage.



L'an 1976 s'est achevé avec le duel entre Federale et Fribourg Olympic. Pour Manuel Raga, la reprise de la compétition en coupe face à Bellinzona sera moins difficile. Mais ses adversaires pourraient aussi utiliser parfois la manière forte pour freiner le Mexicain, comme Kund et Karati le font sur notre document !

LUTTE

L'équipe valaisanne en France

Samedi l'équipe valaisanne de lutte se déplacera en France. Elle se rendra au tournoi par équipes à Eybens - Grenoble.

Ce tournoi réunira les équipes françaises du Lyonnais, de la Côte d'Azur, de la Bourgogne, du Dauphiné - Savoie et celle des lutteurs valaisans.

L'équipe valaisanne sera composée de la manière suivante : 48 kg : Putallaz Claude-Alain ; 52 kg : Rouiller Christian ; 57 kg : Berguerand Raymond

62 kg : Pagliotti Eric
68 kg : Magestrini Henri
74 kg : Nanchen Yvon
82 kg : Martinetti Jimmy
90 kg : Loy Johny
Chef de délégation : Martinetti Etienne.
Arbitre : Martinetti Raphy.

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS

Le Sporting-Club de Martigny informe ses membres que les entraînements reprendront les mardis et jeudis pour les séniors et juniors et le mercredi à 18 h. 30 pour les écoliers. Tous les jeunes de 7 à 15 ans peuvent s'inscrire auprès de Martinetti Jimmy au (026) 2.44.55 ou directement au local de lutte du collège communal.

Le Sporting-Club de Martigny avise ses fidèles supporters qu'il organise les championnats romands de lutte libre le dimanche 23 janvier à la nouvelle salle du Bourg.

SKI

Championnat interstations ÉLIMINATOIRES AUX MAYENS-DE-RIDDES

Six de nos stations de moyenne importance ont décidé de disputer entre elles un petit championnat de ski. Il s'agit de Mayens-de-Riddes, d'Ovronnaz, de Bavon, de Morgins, de Haute-Nendaz et de Saint-Luc.

Des éliminatoires seront disputées dans chacune d'elles pour désigner les membres de l'équipe représentative et la finale se disputera les 19 et 20 mars 1977 dans un lieu encore à désigner.

La série éliminatoire des Mayens-de-Riddes aura lieu le 23 janvier prochain. Ce concours de sélection comprendra un slalom géant dont le premier départ sera donné à 10 heures, le second à 14 h. 30. Résultats au café Beau-Site à 16 h. 15.

Les éliminatoires sont ouvertes à tous les sportifs âgés de 7 à 77 ans (licence pas obligatoire), à tous les SC du Valais (neuf concurrents au minimum par équipe).

Inscriptions par téléphone au (026) 8.10.10 jusqu'au vendredi 21 janvier 1977 à 17 heures. Aucune inscription ne sera acceptée sur place.

FOOTBALL A L'ÉTRANGER

GERD MULLER: NOUVELLE OPERATION?

Bayern Munich, dont le représentant à Zurich a reçu des mains de M. Artemio Franchi, président de l'UEFA, la coupe intercontinentale des clubs pour sa victoire sur Cruzeiro Belo Horizonte, sera peut-être à nouveau privé des services de Gerd Mueller.

Le buteur bavarois va sans doute devoir subir une opération des disques vertébraux qui l'immobilisera pendant une longue période. Gerd Mueller, qui a déjà marqué 19 buts cette saison, a l'intention de se soumettre à de nouveaux examens chirurgicaux après le match de championnat de samedi prochain.

Gerd Mueller souffre depuis plus d'un an de douleurs vertébrales à la suite du blocage d'un nerf. Par ailleurs, plusieurs autres joueurs de Bayern Munich sont actuellement handicapés : Duernberger (opéré du ménisque), Sepp Maier (blessé à un pied), Rumenigge, Andersson, Horsmann et Kapellmann.

● **FOOTBALL.** - Deux victoires de Grasshopper : Grasshopper a entamé victorieusement le traditionnel tournoi en salle de Berlin-Ouest. Ils ont successivement battu Penarol Montevideo (3-1) et Fenerbahce Istanbul (2-0). Après deux tours, ils occupent la première place du classement à égalité avec le SC Karlsruhe et Hertha Berlin. Ce tournoi est doté de 10 000 marks de prix.

● **ANGLETERRE.** - Championnat de première division : Queens Park Rangers - Tottenham 2-1. 32^e finales de la coupe, matches à rejouer : Middlesbrough - Wimbledon 1-0 ; West Bromwich - Manchester City 0-1 ; Crystal Palace - Liverpool 2-3.

● En match amical disputé en nocturne à Alger, l'Algérie et la Bulgarie ont fait match nul 1-1 (mi-temps 0-0). Les buts ont été marqués par Dermandiev (64^e) pour les Bulgares et par Griche (87^e) pour les Algériens.

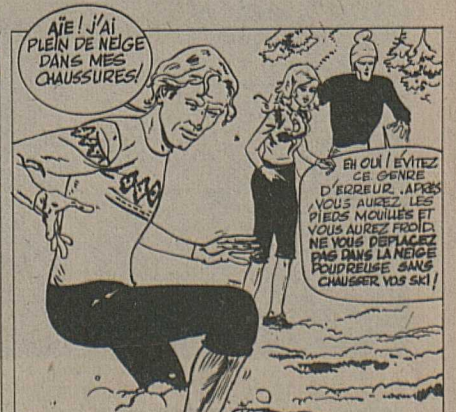
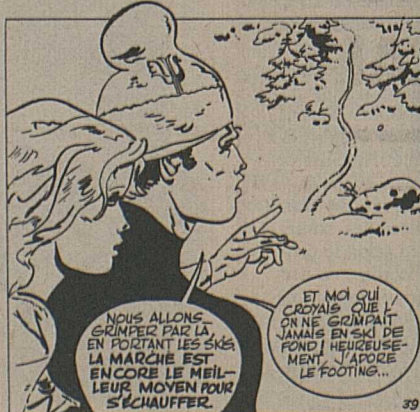
● **ÉCOSSE.** - Championnat de première division : Celtic Glasgow - Glasgow Rangers 1-0. Classement : 1. Celtic Glasgow 16-24 ; 2. Aberdeen 16-23 ; 3. Rangers 17-21 ; 4. Dundee United 17-21 ; 5. Hearts of Midlothian 18-16.

LE SKI DE FOND / L'échauffement : obligatoire

Collection VID/©Chancereil 1976

LE SKI DE FOND / Évitez de vous mouiller les pieds

Collection VID/©Chancereil 1976



**Grand Prix
d'Anzère FIS**

Tino Pietrogiovanna s'impose au spécial Jean-Luc Fournier (2^e), champion valaisan

SI LES chutes de neige fraîche de la nuit (environ 20 cm à la station) ont donné beaucoup de travail aux organisateurs, ces derniers peuvent être satisfaits du déroulement de ce premier Grand Prix d'Anzère. Tous les chefs d'équipes ainsi que le délégué FIS se déclarèrent enchantés de l'organisation de ces courses. L'énorme travail réalisé sur les pistes sera certainement payant dans un très proche avenir pour la mise sur pied de manifestations plus importantes. Il faut féliciter le président Simonin et tous ses collaborateurs, qui ont eu à cœur de bien faire les choses et de montrer aux dirigeants du ski international que la station d'Anzère était capable techniquement et administrativement pour se lancer par la petite porte du cirque blanc. Qui sait le Grand Prix d'Anzère aura l'année prochaine une nouvelle cote internationale. Nous le souhaitons pour les organisateurs qui ont mis vraiment tout leur savoir et leur bonne volonté à la réussite de ces deux journées de sport au pied du Wildhorn.

PAQUITO VOULAIT UNE VICTOIRE !

Battus la veille, les Espagnols sont allés puiser leurs ressources «chez Julio» le mardi soir, mais toutefois sans fêter l'heureuse naissance de la petite Paula, fille de Paquito Fernandez-Ochoa. Ce dernier, parti avec le dossard N° 1, se lança, telle une fusée, en faisant une véritable démonstration de ses talents de slalomeur. Et pourtant, il fallut attendre l'excellent Tino Pietrogiovanna pour enregistrer le meilleur temps de la première manche, soit à 63/100^e de l'Italien. On releva également l'excellent comportement du Suisse Alfons Seliner (7^e meilleur temps). Quant aux autres Valaisans, ils réalisèrent des temps très moyens, avec Dubosson et Kummer. Notons que le champion valaisan de la veille au géant, Didier Bonvin vit tous ses espoirs s'envoler dans la dernière partie du parcours de cette première manche, piquetée par le Français Dominique Henry, ce tracé de 550 m, avec une dénivellation de 189 m comportait 64 portes.

ENFIN JEAN-LUC A PASSÉ...

On attendait donc cette deuxième manche avec impatience, afin de savoir si le Nendard trouverait les ressources nécessaires pour retrouver le chemin de la victoire. Précisons que le deuxième tracé, piqueté par Paul-Henry Francey avait la même longueur, mais comportait 65 portes. Attaquant à fond, Fournier réalisait le meilleur temps, soit 5/100^e de mieux que l'Italien Senoner, ce dernier améliorant de cinq places son classement de la première manche. Pour la victoire, il fallut attendre le résultat de Pietrogiovanna, qui pouvait se permettre d'assurer. Concedant 10/100^e à Fournier, le succès était assuré, et du même coup le Nendard conservait le titre de champion valaisan, remporté l'an passé à Verbier. Parmi les éliminés de marque de la première manche, il faut signaler l'Allemand Hirth (5^e), Bellwald (10^e), du Français Fechoz (17^e) et du Suédois Jakobson (19^e). Pour ce qui est des autres Valaisans, on soulignera les présences de Pierre-André Dubosson (27) et Fabien Kummer (3^e) aux places d'honneur du championnat cantonal.

EXCELLENTE QUALIFICATION

Nous l'avons déjà écrit, les épreuves FIS sont, a priori, pour offrir la possibilité aux



De gauche à droite : Folco Gori, délégué FIS, Victor Simonin, président du CO, J.-L. Fournier, champion valaisan et Laurent Bircher, chef technique de l'AVCS.

jeunes coureurs d'acquiescer les fameux points FIS indispensables en compétition. Les épreuves du Grand Prix d'Anzère

auront rempli entièrement leur contrat puisque pratiquement tous les jeunes compétiteurs valaisans ont bénéficié de cet apport pour les épreuves futures. Le quota des deux épreuves aura été très valable pour l'ensemble des coureurs engagés.

**LES ANNÉES SE SUIVENT
ET SE RESSEMBLENT...**

Le classement du spécial fut une nouvelle fois remporté par l'Italien Pietrogiovanna devant Jean-Luc Fournier. Seul Arnold Senoner (3^e) a remplacé Bruno Confortola (8^e), en comparaison des résultats des championnats valaisans de Verbier. Comme quoi on peut dire que le Valais porte chance à nos amis skieurs italiens. Pour Jean-Luc Fournier, les résultats enregistrés à Anzère, ainsi que sa victoire à Morzine auront contribué à son maintien dans l'équipe A. Nous espérons que prochainement un succès, voire même une place d'honneur en coupe du monde lui sourira.

UNE ATTITUDE REGRETTABLE

Nous savons que toutes les fédérations nationales sont de plus en plus sollicitées pour participer à des épreuves FIS. Néanmoins, les organisateurs, plus précisément ceux qui apportent le soutien financier, souhaitent obtenir quelques têtes d'affiche pour leur promotion touristique de la station. Or, rien n'est plus désagréable d'enregistrer des forfaits (notamment Christian Hemmi et Ernst Good), alors que leur fédération les avait annoncés en bonne et due forme. De telles attitudes devraient être sanctionnées du moment que les stations font de gros efforts pour intéresser le public à leurs organisations. En conclusion de ces deux journées de compétition à Anzère, nous remercions en bloc toutes les chevilles ouvrières de cette organisation, l'accueil touristique des gens de la station, qui ont compris qu'une telle manifestation était nécessaire pour encore mieux faire connaître la magnifique région. **Peb**

Ski nordique : ce week-end à Reit im Winkl Les meilleurs au rendez-vous

A une semaine du concours nordique du Brassus, les 13^e compétitions de ski nordique à Reit im Winkl, en Bavière (RFA), verront pour la première fois cet hiver une confrontation des meilleurs coureurs de fond de l'Union soviétique et de l'Allemagne démocratique avec les Scandinaves et les athlètes des pays de l'Europe centrale. Pour les 15 km, comptant pour l'officielle coupe du monde et la course de relais, sont ins-

crits les Soviétiques Salveljev, champion olympique des 30 km, lequel vient de remporter une épreuve internationale à Leningrad, Beljaev, médaillé d'argent des 15 km à Innsbruck, Rotchev, Lukjanov et Zimjatov, les Allemands de l'Est Klause, médaillé d'argent des 50 km olympiques, Wolf, Hessler, Freyer et Krause, les Finlandais Koivisto, vainqueur à Reit im Winkl l'an dernier et médaillé de bronze des 15 km, Pitkæ-

nen, le vainqueur de Cable Telemark (USA), ainsi que les coureurs venant du Haut-Adige Pellinen, Liljeroos, Torvi et Kurki, les Norvégiens Braa, Myrmo, Martinsen et Sollie, les Suédois Magnusson, Lundbaeck, Soedergerg (médaillé de bronze olympique des 50 km), Wassberg, le vainqueur de Davos, Waeppling et Palander. S'ajoutent à ces «gros bras» les meilleurs Tchécoslovaques avec Simon, le vainqueur des 30 km à Castelrotto, Henych, Beran, Jary, Michalko et Kubica, les Allemands de l'Ouest avec les frères Georg et Peter Zipfel et Speicher et les Américains Dunklee, Caldwell et Petersen.

Les Suisses ont rejoint la Bavière, venant du Tyrol du Sud. Ne sont pas du voyage cette fois Franz Renggli, qui - comme le Français Pierrat - participera ce week-end, près de Reit im Winkl, aux compétitions internationales des douaniers, et le Fribourgeois Venanz Egger. L'entraîneur Olsson compte ainsi surtout sur Albert Giger, vainqueur ici des 15 km voici sept ans, Gaehler, Kreuzer, Hallenbarter et sur Alfred Kaelin qui se remet lentement d'une grippe.

Parmi les participants des 14 nations, manquent seulement, à Reit im Winkl, le champion olympique norvégien des 50 km Ivar Formo, qui termine ses études d'ingénieur, celui des 15 km, le Soviétique Bajukov, ainsi que le Finlandais Mieto et l'Américain Bill Koch. Ce dernier, souffrant de l'asthme, se trouve toujours aux Etats-Unis et ne rejoindra notre vieux continent qu'au mois de février.

**LUSTENBERGER FAVORI
DU COMBINÉ**

Le combiné nordique de Reit im Winkl ne connaît pas une participation aussi forte que récemment à Schoenach, en RFA (1^{er} le champion olympique Wehling, RDA). Ainsi le vainqueur de Nesselwang (RFA) et second classé de Schoenach, le Lucernois Karl Lustenberger, partira favori contre les Allemands de l'Ouest avec Hettich et Abel, les Soviétiques Nogovicin, Baranov et Kapæev, les Norvégiens Schjetne, Sandberg et Engh, les Américains Devecka et Galanes ainsi que des Polonais, dont on ne connaît pas encore les noms. Seront en lice également les autres combinés suisses Schmid, Beetschen et Hischier et plusieurs juniors.

Les compétitions nordiques de Reit im Winkl (lieu d'habitation des sœurs Mittermaier) se dérouleront selon le programme suivant : **samedi matin** : course de relais 3 x 10 km pour messieurs et 3 x 5 km pour dames. **Samedi après-midi** : saut du combiné. **Dimanche matin** : fond 15 km spécial et combiné messieurs et 5 km dames.

W. Grimm

Les principaux résultats

Principaux résultats : 1. Pietrogiovanna Tino (It) 99''15 (48''59 et 50''56) ; 2. Fournier Jean-Luc (S) 99''63 (49''22 et 50''41) ; 3. Senoner Arnold (It) 100''32 (49''86 et 50''46) ; 4. Fernandez-Ochoa Fr. (Esp) 100''57 (48''90 et 51''67) ; 5. Bieler Tiziano (It) 100''76 (48''87 et 51''89) ; 6. Seliner Alfons (S) 100''98 (49''76 et 51''22) ; 7. Aellig Peter (S) 101''18 (50''20 et 50''98) ; 8. Schwendener Peter (S) 101''43 (49''64 et 51''79) ; 9. Confortola Bruno (It) 101''78 (50''11 et 51''67) ; 10. Hirth 101''85 (49''57 et 52''28) ; 10 ex. Melander Tor (Su) 101''85 (50''14 et 51''71) ; 12. Barroso Philippe (Fr) 102''33 (50''94 et 51''39) ; 13. Plattner Sepp (It) 102''85 (50''56 et 52''29) ; 14. Eberhofer Urs (S) 102''87 (50''95 et 51''94) ; 15. Goulod Jean-Jacques (Fr) 102''95 (50''47 et 52''48) ; 16. Mazzega Gilles (Fr) 103''03 (50''15 et 52''90) ; 16 ex. Barroso Jean-Pierre (Fr) 50''83 et 52''20) ; 18. Garcia Jorge (Esp) 103''62 (50''93 et 52''69) ; 19. Ros Jaime

(Esp) 103''64 (50''62 et 53''02) ; 20. Hudry Denis (Fr) 104''03 (50''73 et 53''30) ; 21. Lamotte Patrick (Fr) 104''21 (50''77 et 53''44) ; 22. Pargaetz Engelhard (S) 104''92 (51''47 et 53''45) ; 23. Hole Evan (No) 104''99 (50''86 et 54''13) ; 24. Raguth Prisco (S) 105''78 (50''98 et 54''80).

**CLASSEMENT
DU CHAMPIONNAT VALAISAN**

1. Fournier Jean-Luc 99''63 (49''22 et 50''41) ; 2. Dubosson P.-André 109''21 (53''41 et 55''80) ; 3. Kummer Fabien 109''44 (53''38 et 56''06) ; 4. Torrent François 109''84 (53''70 et 56''14) ; 5. Murmann Markus 109''85 (53''52 et 56''33) ; 6. Kuonen Marcel 110''85 (54''03 et 56''82) ; 7. Produit Grégoire 111''42 (54''89 et 56''53) ; 8. Pannatier Pascal 111''58 (54''58 et 57''00) ; 9. Zurbriggen André 112''15 (55''31 et 56''84) ; 10. Seiler Heinz 113''62 (55''20 et 58''42).



Georges Dussex (de dos) a procédé à la remise des prix au vainqueur du stalom spécial, l'Italien Tino Pietrogiovanna, sous le regard du Valaisan Fournier. Photo NF



En l'absence de Franz Renggli, Albert Giger (notre photo) portera sur ses épaules tous les espoirs suisses face à l'élite mondiale.

L'AOMC testé par l'EPFL : un matériel excellent

MONTHEY. - C'est une voiture de transport révolutionnaire en service sur la ligne de l'Aigle-Ollon-Monthey-Champéry, que l'Ecole polytechnique de Lausanne a étudiée tout spécialement. Construits depuis plusieurs années par les Ateliers mécaniques de Villeneuve (dont la maison mère est à Vevey), ces wagons ont une suspension hydropneumatique. Afin de démontrer que leurs voitures possédaient des qualités supérieures à tout ce qui a été construit à ce jour dans ce domaine, les constructeurs ont demandé à l'EPFL de les tester.

Ces essais se sont déroulés sur la ligne Aigle-Sepey-Diablerets et sur celle du MOB comparativement avec une voiture voyageurs de construction classique.

Il est intéressant de savoir que les tests ont porté sur des mesures en décibels, afin de déterminer combien de temps un passager peut voyager dans un wagon et supporter les différentes accélérations.

C'est ainsi que l'expertise constate que le voyageur d'un wagon normal peut supporter un temps variant entre 2 et 4 heures, alors que dans les voitures de l'AOMC, il peut atteindre 9 heures.

Les voitures de l'AOMC présentent un confort supérieur, l'EPFL précisant que « le confort d'un véhicule est apprécié selon des éléments subjectifs, la notion même du confort est difficile à définir et partant, les limites fixées par des normes sont toujours discutables ».

Ce rapport constate également que « dans les voitures de l'Aigle-Leysin, il était quasiment impossible de faire autre chose que d'apposer des repères ou des inscriptions minimales alors que dans les voitures de l'AOMC il était, au contraire, possible d'écrire, même des textes d'une certaine ampleur ».

On a constaté que le roulis, les accélérations et les balancements latéraux sont négligeables sur les voitures de l'AOMC, alors

qu'ils sont importants sur celles de l'ASD ou du MOB. D'autre part, le confort de la voiture ultra-légère de l'AOMC est nettement supérieur à celui de la voiture classique.

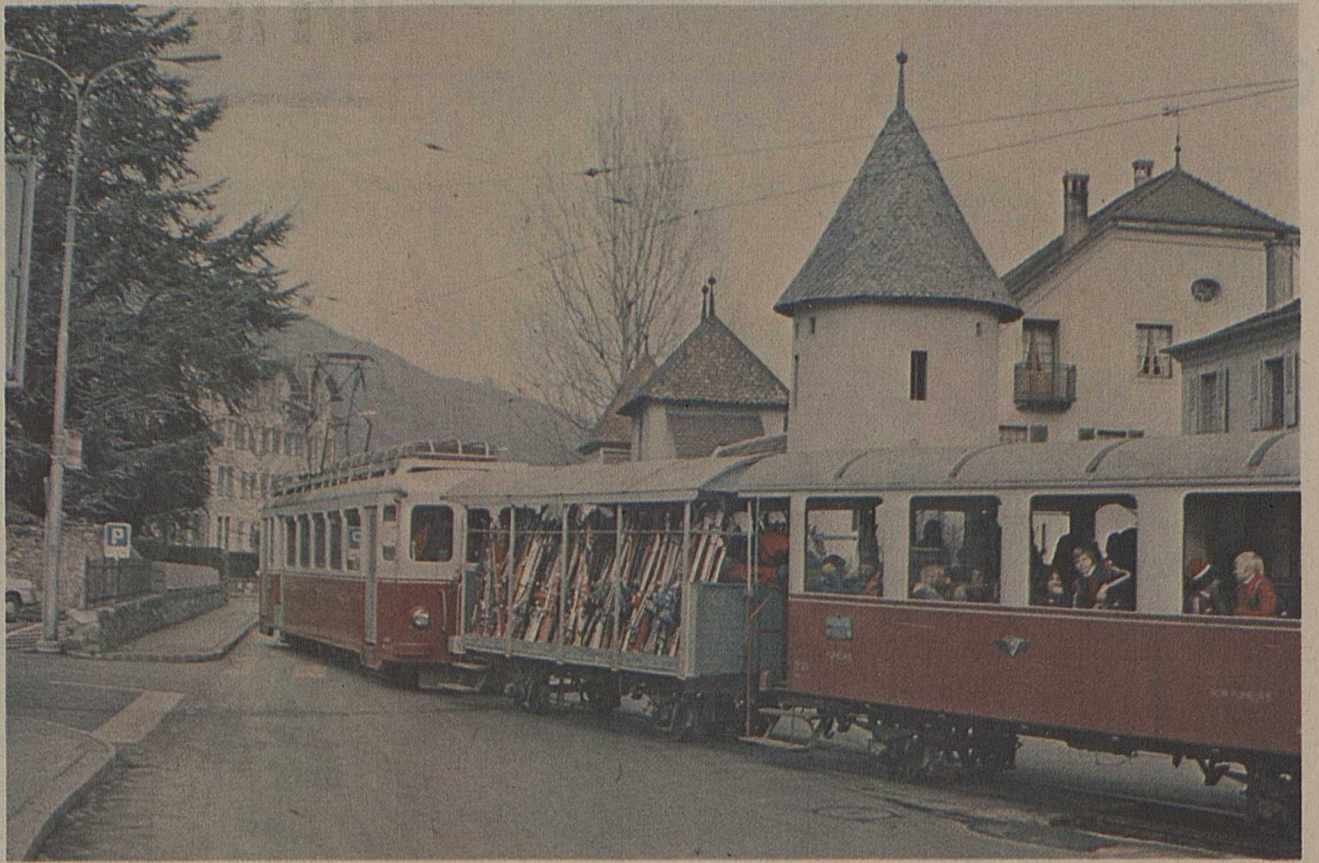
Ces tests prouvent donc que les constructeurs romands (Vevey et Villeneuve) de ces voitures légères sont capables de fournir du matériel de qualité. L'Office fédéral des transports, avec cette étude, devrait être convaincu que les Ateliers mécaniques de Villeneuve qui produisent des wagons de marchandises pour les CFF sont à même d'avoir leur part de commandes fédérales, ce qui ne serait que justice.

L'expertise de l'EPFL démontre nettement que les normes établies par l'Organisation standard internationale (ISO) qui traitent de l'exposition du corps aux vibrations globales, sont nettement en faveur des wagons ultra-légers de l'AOMC conçus par les Ateliers mécaniques de Villeneuve en collaboration avec M. Jean Kuhni, directeur de l'AOMC.

L'UTILITÉ DE L'AOMC POUR LE TOURISME

Relevons encore que, grâce à son parc de matériel roulant, cette compagnie est à même de satisfaire le transport de centaines de voyageurs la même journée entre Aigle et Champéry. C'est ainsi que chaque lundi, par exemple, les CFF qui forment des trains spéciaux pour les stations valaisannes, transportent jusqu'à Aigle pour le val d'Illyze entre 300 et 400 skieurs qui se rendent à Champéry ou Morgins et Les Crosets pour une semaine. Leur transport est assuré avec le maximum de sécurité et un horaire précis par des trains spéciaux à la grande satisfaction des usagers.

Et lors des abondantes chutes de neige de ce début d'année, on se rend compte que les transports routiers n'auraient pas pu donner satisfaction comme le fait l'AOMC.



Une composition de l'AOMC transportant des touristes skieurs un lundi à 11 heures, entre Aigle et Champéry, au départ de la gare de Monthey. On remarquera notamment le wagon spécial de transport de skis.

Photo NF

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Nouvelle offensive hivernale

MARTIGNY. - Hier matin, en mettant le nez à la fenêtre, les habitants de la cité eurent la surprise de découvrir sur les toits, en campagne, une couche de dix centimètres de neige fraîche mouillée. La circulation dans les rues ne fut que très peu perturbée, de même que sur la route cantonale, les chasse-neige étant intervenus assez tôt.

Il neige également dans le val d'Aoste, raison pour laquelle les poids lourds sont arrivés à la douane de Martigny avec un gros retard. La couche blanche atteignait vingt centimètres à Liddes.

Quant à l'accès aux Mayens-de-Riddes, à Ovronnaz, aux Marécottes, à Champex, à Trient, il ne pose actuellement aucun problème, le thermomètre étant à la hausse.

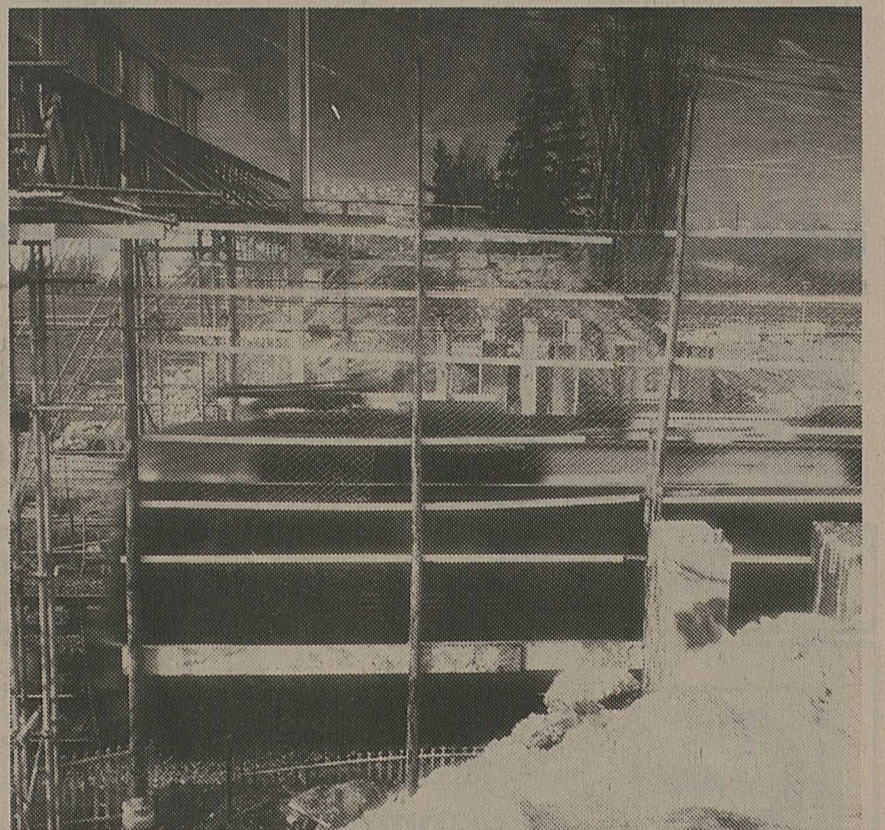
Pendant la nuit de mardi à mercredi, on a enregistré les coups de boudoir du foehn, faisant vibrer les persiennes des maisons.

Première exposition 1977 au Manoir

MARTIGNY. - En 1966, mourait, à l'âge de 37 ans seulement, un excellent peintre haut-valaisan : Alfred Grünwald. Le Manoir, par le directeur des expositions, M. Bernard Wyder, a pris l'initiative de lui consacrer sa première manifestation de 1977.

Il s'agit d'une rétrospective de ses œuvres dont le vernissage aura lieu samedi 15 janvier prochain, à 17 h. 30. L'exposition, ouverte du mercredi au dimanche, de 14 à 18 heures, aura lieu jusqu'au 13 février 1977.

LE PONT A DISPARU



CHARRAT. - Nous avons déjà signalé ici les importants travaux entrepris à la gare de Charrat, en vue de l'amélioration de la liaison routière avec Fully, éliminant un dangereux cisaillement de la route cantonale. Cet endroit, avant la correction de la route cantonale, était appelé par les habitants de la région : « Carrefour de la mort ».

Le pont traversant les voies ferrées, datant

de 1912 ou 1913, doit être élargi, rehaussé. Son tablier de béton a, à la fin de l'an dernier, été découpé au chalumeau et enlevé. Puis, les travaux furent stoppés avant les fêtes, l'opération délicate ayant été menée plus rapidement que prévu.

De l'ancien ouvrage, il ne reste que les piles intermédiaires, comme le montre notre photo.

Bloc-notes chablaisien

LEYSIN À INTERNEIGE 77

LEYSIN. - Sur invitation de la TV romande, 12 garçons et 6 filles de la station participeront le 15 février à la première manche éliminatoire d'Interneige 1977 à Villard-de-Lans, en Isère. L'équipe sera accompagnée d'une délégation de l'office du tourisme et des autorités leysenoudes. Les représentants de la station des Alpes vaudoises seront opposés à une équipe italienne et à celle de Villard-de-Lans. En cas de victoire, Leysin participera à la finale d'Interneige qui se disputera le 27 février.

PANNE DE COURANT FORT

MONTHEY. - Hier, mercredi, une panne de courant fort a entravé la vie du centre de la cité entre 11 h. 05 et 11 h. 30. Les commerces se sont trouvés subitement dans l'obscurité, leurs caisses enregistreuses bloquées, les communications par télex interrompues.

Les SI sont immédiatement intervenus pour que puisse reprendre la vie économique, que les ménagères soient à même de servir un repas chaud à midi.

PERTURBATION DANS LE TRAFIC ROUTIER

MONTHEY. - Le Chablais a, depuis mardi soir, et toute la journée d'hier, enregistré des chutes de neige jusqu'en plaine. La circulation a été rendue difficile avant que les services compétents de désenneigement ne soient intervenus sur les routes.

Sur les hauteurs, les chutes de neige ont varié entre 40 et 70 cm en 24 heures. Les cols de Morgins, des Mosses et du Pillon ne sont praticables qu'avec des chaînes à neige.

Les stations d'hiver s'activent à damer leurs pistes afin de permettre aux skieurs de s'adonner aux joies de belles descentes à skis grâce aux installations de remontées mécaniques qui fonctionnent normalement.

L'étrange sonnette du facteur

BEX. - A l'entrée du portail d'une villa de Bex, le facteur doit appuyer sur une sonnette pour se faire annoncer.

Jusqu'ici, rien de très particulier. Sachez cependant que cette sonnette possède une faculté qui provoque souvent l'étonnement du visiteur : en appuyant sur le bouton, le facteur ne déclenche pas une sonnerie stridente ; par son action, il fait simplement, pour ainsi dire, pivoter le sémaphore installé à proximité de la boîte aux lettres. Et du coup, le facteur s'annonce par un ingénieux système de télécommande aménagé dans la villa.

Ce sémaphore est en réalité un signal d'entrée de gare, datant de 1912, et qui, de nos jours, a été remplacé, progrès oblige, par des signaux lumineux et automatiques.

Et c'est la famille de M. Alfred Minder, ingénieur à la Ciba, à Monthey, qui s'est prise d'amour en 1970 pour ce type de signal dont la hauteur atteint 3 mètres.

« C'est aux Chemins de fer rhétiques que nous l'avons acquis, pour le prix de la fonte. Inutile d'ajouter que le prix du transport par... chemin de fer nous a coûté plus cher que le signal lui-même, confie le fils de la famille, M. Christian Minder, assistant à l'université. Et il se remonte comme une cloche de gare, à l'aide d'une clé. Notez aussi qu'il est doté d'un éclairage, pas très puissant, certes, mais suffisamment visible ! »

La famille Minder se passionne pour le chemin de fer, c'est évident. Comment en serait-il autrement, lorsque l'on vous dira que M. Alfred Minder est administrateur au Bex-Villars-Bretaye (BVB) !

Une idée originale qui méritait d'être relevée.



Le signal datant de 1912.



M. Christian Minder actionnant la télécommande.

Prochaines échéances politiques valaisannes Amis lecteurs, exprimez-vous!

Votations

Le dimanche 30 janvier, le peuple valaisan devra se prononcer sur deux objets, une loi et un décret : la loi du 6 octobre 1976 sur la procédure et la juridiction administrative et le décret devant permettre au canton d'adhérer au concordat adopté par les chefs des Départements cantonaux de justice et approuvé par le Conseil fédéral le 15 avril 1975. Nous aurons tout loisir de revenir, d'ici le 30 janvier, sur ces objets.

Elections

Le 6 mars, soit dans moins de deux mois, une échéance de première importance attend le corps électoral valaisan. Il s'agit d'élire le Conseil d'Etat et le Grand Conseil. Chacun doit se rendre compte de l'importance

de cette consultation électorale, qui doit fixer pour quatre ans la composition de notre gouvernement et de notre Parlement.

Nous entendons donner à nos lecteurs de très larges possibilités de s'exprimer et nous publierons donc à partir du 15 janvier, groupés sous la rubrique « Libres opinions politiques », les textes qui nous parviendront concernant les deux votations du 30 janvier et les élections du 6 mars.

Comme de coutume, ces libres opinions seront publiées sans frais aucun pour leurs auteurs. Il est par contre évident que les articles de pure propagande électorale devront être facturés.

Quelques conditions sont requises. Les articles devront être convenablement rédigés et ne pas dépasser une page et demie dactylographiée au maximum. Ils devront res-

pecter les règles de la courtoisie et ne contenir aucune attaque personnelle, dans le sens de la vie privée et non de la vie publique.

Nous respecterons strictement l'anonymat de ceux qui le désirent, mais la direction du journal devra connaître l'identité exacte des auteurs. Tous les textes anonymes et ceux qui ne répondraient pas aux principes élémentaires énoncés ci-dessus seront irrévocablement écartés.

Les envois seront publiés selon leur ordre d'arrivée à notre rédaction.

Nous voudrions inviter nos lecteurs à profiter nombreux de cette possibilité de faire connaître leurs avis et leurs opinions et nous leur recommandons de ne pas attendre le dernier moment pour le faire. Nous les en remercions d'avance.

NF

MOX ventes Spéciales
aut. du 15 au 31 janvier 1977

MOX POUR TOUS

La Croisée SION

Pour messieurs
complets à Fr. 60.-, 80.-, 100.-
vestes cuir et daim à Fr. 100.-, 150.-, 200.-
Manteaux lainage à Fr. 50.-, 80.-, 100.-
Mouton retourné à Fr. 250.-, 300.-, 400.-

Pour dames
Manteaux lainage à Fr. 120.-, 150.-, 200.-
Mouton retourné cuir et daim à Fr. 250.-, 300.-, 400.-
Robes à Fr. 80.-, 100.-, 120.-
Ensembles à Fr. 100.-, 120.-, 150.-

De merveilleux prix pour des articles de qualité

Gros rabais sur tout notre équipement de ski
dames, messieurs, enfants

Pour enfants
Manteaux à Fr. 60.-, 70.-, 80.-
Cabans et vestes chaudes à Fr. 30.-, 40.-, 50.-

20 à 70 % de rabais sur tout notre assortiment

FEMINA TAMBOUR BATTANT
BOUM BOUM!

Dès maintenant beaucoup de mode pour peu d'argent chez

FEMINA

Neuchâtel 3, rue des Epancheurs
Sion Place du Midi
Sierre Centre Commercial Placette
Visp Bahnhofstrasse (Haus Hotel Elite)

A vendre ou à louer à ARDON

Lancia Beta
magnifique berline, 4 portes, mod. 75, 20 000 km, reprise éventuelle
A. Morandi
Tél. 027/55 35 25, privé 55 80 09 36-2880

café avec appartement
Pas de reprise.
Ecrire sous chiffre P 36-20321 à Publicitas, 1951 Sion.

Pour toutes vos annonces : Publicitas 027/21 21 11



Centrale d'émission des communes suisses

Emission d'un emprunt 4 1/4 %

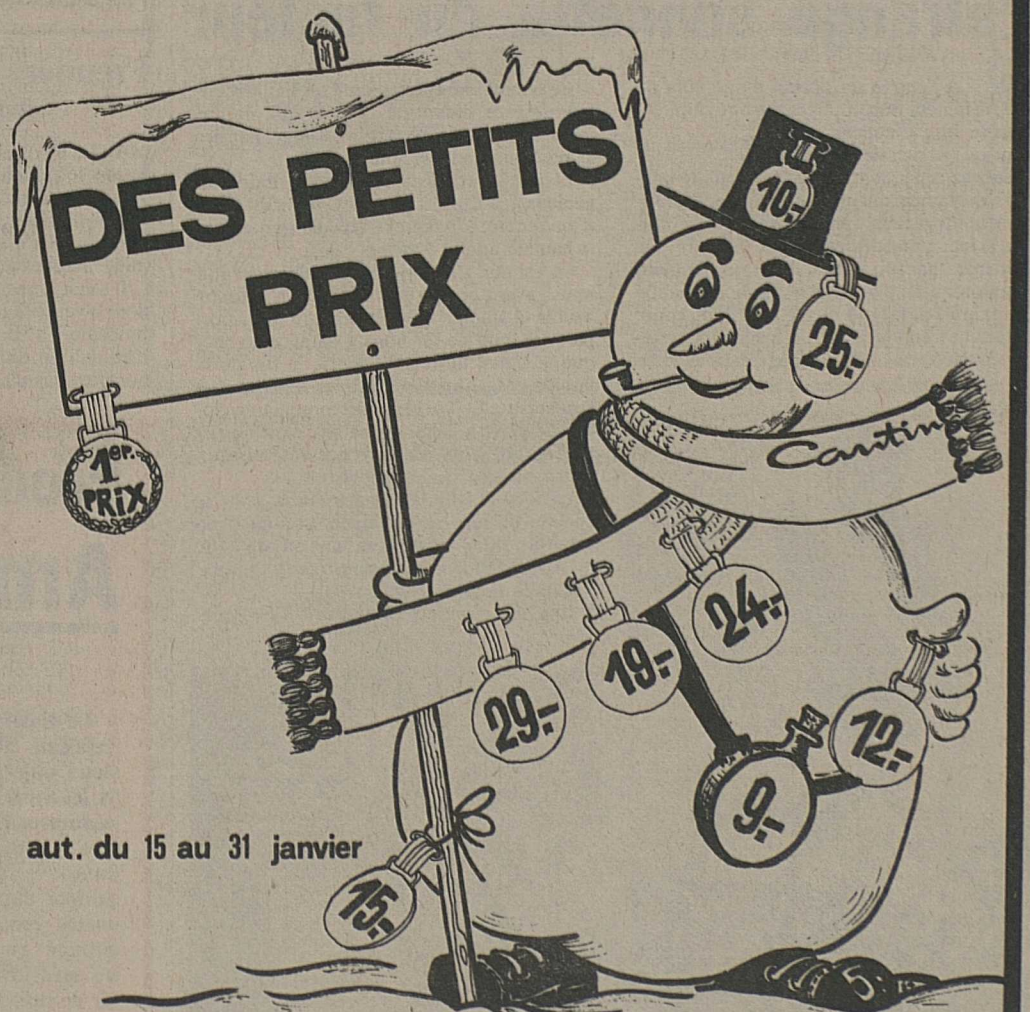
Série 13, 1977-92 de Fr. 35 000 000.-

- Durée :** au maximum 15 ans.
- Garantie :** 18 communes membres, en plus de l'obligation de rembourser leur tranche à l'égard de la Centrale d'émission des communes suisses, se portent caution pour le capital et les intérêts, selon le prospectus d'émission, jusqu'à concurrence de leur participation.
- Cotation :** aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Saint-Gall et Zurich.
- Prix d'émission :** 99,50%
- Souscription :** du 13 au 19 janvier 1977, à midi.
- Libération :** le 2 février 1977.

**Cartel de Banques Suisses
Union des Banques Cantoniales Suisses
Union de Banques Régionales et Caisses d'Epargne Suisses
Groupement de Banquiers Privés de Suisse alémanique**

Les souscriptions sont reçues par toutes les banques membres des groupements de banques mentionnés ci-dessus, auprès desquelles des prospectus et des bulletins de souscription peuvent être obtenus.

VENTES SPECIALES



SION

CENTRE COMMERCIAL NOËS

Le plus grand choix en Valais !

GRAIN DE SEL

Sans tapage...

Certains hommes, autour de leur petite personne, s'entendent à faire en sorte qu'on ne les oublie pas. De Barnum, ils ont adopté la formule : « Qu'on parle de moi, en bien ou en mal, ça m'est égal ; l'essentiel étant que l'on en parle... » Mais, Dieu merci, tout le monde n'est pas de cet acabit. Je pense aux hommes et aux femmes, sans cesse disponibles, dévoués, aidant les autres, prenant en charge des déshérités, animant des groupes efficaces qui visitent les malades, s'occupent des personnes isolées, soutiennent financièrement des actions de secours, sur le plan local d'abord, et, tout naturellement, lorsqu'une tragédie réduit à la misère les populations d'une nation étrangère. Ces « secouristes » fuient la publicité qu'on pourrait faire autour de leur nom en vantant leurs mérites. Ils opèrent, agissent, interviennent avec une discrétion absolue... C'est admirable !

En effet, Ménandre. Il importe, toutefois, de ne pas oublier la jeunesse. Car elle aussi - en majorité, je le crois - sait rendre des services très appréciables sans clamer haut sur les toits les bonnes actions dont elle est capable, en les répétant d'ailleurs, spontanément. Cela se passe dans le silence, à pas feutrés, bouche cousue, sans vacarme ni tapage publicitaire.

Je trouve cela formidable. Le public ne sait pas quelle est la somme de dévouement, de désintéressement, de dévotion, d'amour, d'oubli de soi-même pour donner un peu de bonheur à ceux qui en ont besoin.

Noble silence : il m'impressionne terriblement, parce qu'il est beau, superbe dans la simplicité et la modestie.

MORRA et TROUILLÉ - S. Isandre

Dans nos stations : le calme après la grande animation

SION. - La ronde des fêtes est déjà du passé. Nos stations, toutes proportions gardées, ont relativement bien travaillé. Il y a eu beaucoup d'animation. Cette année, les conditions atmosphériques et les conditions d'enneigement ne pouvaient être plus favorables. Mais la récession économique n'a pas autorisé les hôtes à beaucoup dépenser. Finalement, dans la longue histoire du tourisme, découvrons-nous une fois la perfection, tant au point de vue de l'occupation, des conditions d'enneigement et des dépenses faites ?

Nous ne le pensons pas. Il faut savoir se contenter et surtout tâcher d'innover pour intéresser la clientèle touristique qui, d'une part, devient de plus en plus exigeante, du fait des mille possibilités offertes aussi bien dans notre canton et dans notre pays que par les pays voisins, et qui, d'autre part, attend invariablement un accueil quasi parfait et des services multiples.

Aujourd'hui, nous faisons un bref survol des stations ci-après :

Nendaz : dès le 8 janvier dernier, le gros de la clientèle a quitté la station. Comme les années précédentes, il y a encore des familles hollandaises, belges, allemandes et suisses. Les pistes sont exceptionnelles. Samedi prochain se déroulera dans la station le traditionnel concours de la Radio et de la Télévision romandes : soit un slalom géant et une course de fond. Dimanche est prévue la course aux points OJ du Valais central.

Anzère : on a constaté le départ d'une partie de la clientèle de la période des fêtes. Pour beaucoup de familles, la reprise des écoles ne permet pas de prolonger les vacances. La réunion des professeurs de ski et la course à skis avec points FIS ont

amené une clientèle de passage. Les conditions d'enneigement sont tout simplement merveilleuses.

Thyon 2000 : momentanément, il y a moins de monde à la station ; mais les skieurs viennent nombreux s'y délasser sur les pistes excellentes.

Les Collons : de nombreux départs ont été enregistrés. Les conditions d'enneigement sont exceptionnelles et les skieurs peuvent s'y adonner à cœur joie.

Centre R.L.C. du Midi : tour de chant Jacky Lager

SION. - Samedi 15 janvier prochain, dès 20 h. 30, Jacky Lager animera le Centre RLC du Midi, sous l'hôtel du Midi.

Homme-orchestre, chanteur inoubliable, Jacky Lager, mercenaire du spectacle, combat pour la détente, la trêve, le repos de chaque guerrier spectateur, après les soucis, l'ennui ou l'agitation des esprits face aux assauts du quotidien. Jacky Lager stratège, armé de talent et d'humour, offre un refuge important.

Avec la tête pleine de projets et beaucoup d'ambition il se fait chaque jour connaître et apprécier d'avantage. Les jeunes et les moins jeunes de Sion et des environs auront le plaisir, et quelle satisfaction, de le voir et de l'entendre dans son tour de chant. Réservez donc votre soirée de samedi soir.

Une voiture contre un car postal : une blessée

CHAMPLAN. - Hier matin, aux environs dès 7 h. 30 un accident est survenu sur la route du Rawly, sur le tronçon qui surplombe la Fabrique de meubles Reichenbach. Le car postal, portant les plaques VS 7000, qui assure le transport des ouvriers d'Ayent-Grimisuat-Sion, remontait de Sion, pour aller prendre en charge des écoliers. Alors qu'il se trouvait à ce virage dangereux, une voiture portant les plaques VS 75484 conduite par M^{lle} Anne-Marie Bonvin, domiciliée à Arbaz, roulait en direction de la capitale. Le véhicule glissa sur la chaussée enneigée et alla s'embourner contre l'avant du car. Le choc fut violent. La voiture a subi

d'importants dégâts. M^{lle} Bonvin choquée et commotionnée a été conduite à l'hôpital pour y recevoir des soins. Une heure après l'accident elle déclarait : « Je me souviens du car qui venait en sens inverse, puis plus rien. »

Hier matin, la route était très dangereuse, car au début de la soirée il avait gelé et sous la neige, par endroits on découvrait des plaques de glace. au moindre coup de freins le véhicule se met à glisser. Pendant une bonne demi-heure la circulation a été perturbée.

Des enfants d'une classe primaire avec des poux

SION. - Cela paraît invraisemblable, qu'en 1977, on découvre dans une salle de classe des enfants avec des poux. Et pourtant c'est bien exact.

En effet, dans une classe primaire de la ville, quelques enfants se sont trouvés porteurs de poux. Une maman, tout affolée, car son enfant se trouvait précisément dans cette classe, s'étonnait que rien ne se faisait officiellement pour lutter contre cette contagion.

Nous avons voulu en savoir plus sur ce cas assez inhabituel et étonnant.

« Sept enfants porteurs de poux ! »

La direction des écoles nous a déclaré : « C'est exact, il a été découvert, dans une classe primaire, sept enfants porteurs de poux. Six d'entre eux, après un contrôle et l'application d'un traitement approprié ont pu continuer la classe car ils n'avaient plus aucun pou ; le septième enfant est resté chez lui pendant trois jours pour se soigner. Les parents ne doivent en aucun cas s'affoler, et ils doivent savoir que le service médi-

cal de la commune suit cet « événement » très régulièrement et qu'il effectue des contrôles très réguliers aussi.

Au début de la présente saison scolaire, l'un ou l'autre enfant avait déjà été découvert porteur de poux. Les interventions avaient donné de bons résultats. Il faut savoir aussi que des cas semblables ont été découverts également dans une ville du Bas-Valais et dans un village de la plaine. D'autre part, il y a quelques semaines, dans le nouveau canton du Jura, le même phénomène avait été signalé dans plusieurs classes.

« Il a y des raisons »

Le médecin scolaire, très aimablement, nous a apporté les renseignements suivants : « L'apparition de poux chez certaines personnes s'explique, d'une part, par le relâchement évident des mesures d'hygiène. Le pou, étant très contagieux, peut donc se propager très rapidement.

Ce phénomène n'est pas propre à notre

ville, à notre canton, mais à beaucoup de pays. La lutte contre la paralysie infantile par exemple, a été menée avec une grande vigueur et une grande rigueur un peu partout. Le nombre de cas a immédiatement diminué. Dans certains pays, ces mesures ont été relâchées, et il a été enregistré une nouvelle augmentation des cas. Cela revient à dire que rien n'est définitif.

Une autre cause de l'apparition des poux ce sont les longs cheveux qui, parfois, ne sont pas bien soignés.

Il n'y a aucune raison de s'alarmer, car il n'existe aucun danger pour la santé des enfants, c'est seulement ennuyeux et mal vu. Le service médical de la ville poursuit ses contrôles quasi quotidiennement.

Invitation aux parents

Afin d'éviter toute surprise, les parents doivent effectuer un contrôle journalier à la maison.

-- gé --

MAGNIFIQUE RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE VERNAMIÈGE



VERNAMIÈGE. - Autrefois, Vernamiège et Nax constituait une même seigneurie épiscopale, donc une même paroisse. Après la terrible catastrophe du 10 janvier 1909, survenue à l'église de Nax, les gens de Vernamiège ne se sentirent plus le courage de retourner à Nax pour les offices divins. Avec l'autorisation de l'évêché, ils se constituèrent en paroisse.

Vernamiège, nous apprennent les archives, possédait déjà une chapelle dédiée à saint Antoine l'ermite, fondée vers 1450 par le notaire Antoine de Torrenté. Cette chapelle fut agrandie en 1505, sous l'administration d'Antoine Moret, curé de Nax.

Sur l'emplacement de cette chapelle, en 1913, on construisit l'église actuelle qui a été consacrée le 18 juin 1917. En 1912, un cimetière fut aménagé à la sortie du village du côté de Nax.

Judicieuse rénovation

D'importants travaux de rénovation ont été entrepris. Pour la fête de Noël, ces tra-

vaux étaient terminés. Le fond a été entièrement remplacé. D'imposants et magnifiques bancs ont remplacé les anciens. Il a été installé un chauffage électrique. Des vitraux ornent maintenant ce pieux sanctuaire, toujours dédié à saint Antoine. Dessinés par le peintre Willy Harting, de Saint-Gall, ces vitraux ont été réalisés par M. Théo Imboden, spécialiste en la matière, habitant Taesch.

Les vitraux de la partie gauche représentent l'Ancien Testament et ceux de la partie droite, le Nouveau Testament. Au chœur, on découvre à gauche saint Antoine recevant saint Paul et à droite la tentation de saint Antoine dans le désert. L'église a repris un visage tout neuf. La boule métallique placée sur la pointe du clocher a été enlevée, car comme elle avait été trouée, de l'eau s'infiltrait jusque dans l'église. D'ici peu de temps elle sera remise en place.

AIMABLE: L'ACCORDÉONISTE AUX 17 DISQUES D'OR

SION. - Entre deux concerts - c'est vraiment une première exception - Aimable le grand et si apprécié accordéoniste, s'est accordé, accompagné de son épouse, huit jours de détente et de relaxation dans la station du Cervin.

Nous avons eu l'occasion de bavarder avec lui pendant quelques instants, lors de son passage dans un magasin de musique à la place du Midi.

Depuis plus de 35 ans, il vit avec et pour l'accordéon. Auteur, compositeur, interprète, il a signé près de 40 disques.

Avec son accordéon, il a fait presque le tour du monde. Mais au mois de juin prochain, avec son orchestre de neuf musiciens, il ira donner un concert à Moscou pour faire découvrir à la population les anciennes rengaines de l'Occident, transposées sur le piano du pauvre. Aimable s'est vu attribuer, jusqu'à ce jour, 17 disques d'or. Pour devenir bénéficiaire d'un disque d'or, il est nécessaire que son propre disque soit vendu à plus d'un million d'exemplaires.

En évoquant Aimable, il y a invariablement une litanie de succès qui viennent à l'esprit. Nous lui souhaitons bon retour à Paris, et beaucoup de chance pour ses concerts en Belgique.



Aimable, dans le magasin de musique de la place du Midi.

Au pays des Dranses

Il neige... il neige... beaucoup !

ENTREMONT. - Depuis mardi midi la neige s'est remise à tomber dans tout l'Entremont et pour la plus grande satisfaction non seulement des responsables de stations touristiques, mais aussi comme vous pouvez le constater sur notre photo, pour la plus grande joie des enfants.

La nouvelle couche de « poudreuse » varie de 20 à 50 cm suivant les altitudes. Inutile de préciser que toutes les pistes du grand cirque blanc de Verbier, de Bruson, de La Fouly, de Champex et naturellement aussi du Super Saint-Bernard avec sa « descente italienne », sont en parfait état et ont revêtu leur habit de cérémonie !

En ce qui concerne la circulation routière, un équipement hivernal adéquat est de rigueur. Toutefois, l'artère internationale du Grand-Saint-Bernard a fait l'objet de soins particuliers et est très largement ouverte. On en veut pour preuve le nouveau grand virage sis au-dessus d'Orsières, virage qui avait suscité quelques « surprises » lors de la première neige. L'expérience aidant, ce difficile tournant est maintenant parfaitement propre sur toute sa largeur. Bravo à l'équipe du voyer Emonet. On enregistre également avec satisfaction l'ouverture du nouveau tunnel de la Monnaie qui servira, lorsque tous les travaux seront finis, de piste montante unique. Utilisé actuellement pour la



circulation dans les deux sens, il est tout de même plus large que l'ancien et permet un croisement normal avec les très nombreux poids lourds empruntant cette artère.

Notre photo : la joie des gosses ne nécessite même pas... une luge pour glisser dans la neige fraîche. Mais au fait, que sont réellement les combinaisons « anti-glisse » ?

Plus de 10 mètres de neige au Grand-Saint-Bernard

Il est tombé depuis le début de l'hiver, selon les mensurations officielles et quotidiennes effectuées dans le secteur de l'hospice, 10 m 30 de neige au Grand-Saint-Bernard.

« Plus de 10 mètres à la mi-janvier, c'est pas mal mais cela n'a rien d'exceptionnel », nous dit l'un des chanoines. « L'année passée cependant, nous n'avons pas eu plus de 10 mètres pour la saison entière. Il nous est arrivé une année de dépasser les 23 mètres. Il semble que cette saison, nous arriverons à 15 ou 18 mètres ».

Répartition des tâches communales à Orsières

ORSIERES. - Dans sa première séance de l'année le conseil communal d'Orsières a tout d'abord, comme le veut la tradition, délégué les pouvoirs de signatures à deux au président Gérard Tornay et au secrétaire communal Jean-Paul Pouget. Le conseil a ensuite procédé à la nomination des responsables de commissions soit : finances et cahier des charges : Gérard Tornay ; scolaire : René Berthod ; paroissiale : J.-A. Tornay ; affaires sociales : Evelynne Volluz ; police et tribunal : J.-C. Vernay ; feu et protection civile : André Métroz ; santé publique : Marguerite Volluz ; aménagement du territoire : Eric Bixel ; travaux publics : J.-M. Darbellay ; agriculture : Emile Tornay ; bourgeoisie : Gratien Thétaz ; eaux : Maurice Copt ; électricité : Gaspard Pouget ; taxes cadastrales : Daniel Rausis.

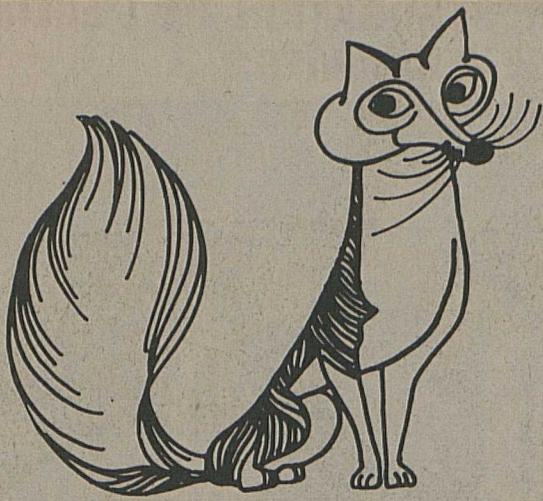
Le conseil a ensuite confirmé dans leur fonction respective M^{lle} Marie-Hélène Jacquemettaz employée de bureau et MM. Marcel Rausis, caissier communal, Jean-Paul Pouget, secrétaire, Albert Darbellay, agent de police, Paul Lovey, chef forestier, Jeannette Vernay, concierge, Pierre-Maurice Jacquemin, électricien, Laurent

Lovey, chef équipe communale, Clément Jordan et Francis Rosset, ouvriers.

A noter que le caissier communal, M. Marcel Rausis prendra une retraite des plus méritée, après plus de 40 ans de service à l'administration communale, le 30 juin prochain.

Dans la même séance il a été décidé que les membres des différentes commissions seraient nommés lors de la prochaine séance du conseil qui aura lieu le mercredi 19 janvier prochain.

Jeudi soir
Dancing Le Galion
Sion
Concours de Miss Valais



FESTIVAL DE CONSERVES ST. GALLER

Confitures :

abricots	kg	3.85	2.90
fraises + rhubarbe	kg	3.85	2.90
framboises	kg	4.15	3.20
cerises noires	kg	4.65	3.75
pruneaux	kg	3.75	2.85
quatre fruits	kg	3.40	2.70
Purée de pommes	boîte 1/1 (100 g = 0.159)	880 g net	1.70 1.40

Petits pois moyens	boîte 1/1 (100 g = 0.160)	870 g net	1.65	1.40
Petits pois - carottes en cubes	boîte 1/1 (100 g = 0.160)	870 g net	1.65	1.40
Petits pois - carottes entières	boîte 1/1 (100 g = 0.201)	870 g net	2.20	1.75
Haricots moyens	boîte 1/1 (100 g = 0.208)	840 g net	2.15	1.75
Cassoulets	boîte 1/1 (100 g = 0.170)	880 g net	1.90	1.50
Ravioli fourrés à la viande	boîte 1/1 (100 g = 0.220)	860 g net	2.45	1.90
Ravioli aux œufs	boîte 6/4 (100 g = 0.224)	1160 g net	3.35	2.60
Concombres (100 g = 0.325)	400 g net	1.65	1.30	

Acheter à prix

DISCOUNT COMBI

C'est aller à

la Source

des prix...

Vente spéciale CV un choix d'une ampleur jamais atteinte jusqu'ici

Autorisée officiellement du 15 au 29 janvier 1977



Chemisier à manches longues en jersey d'acrylique. 7 coloris différents. T. 38-42
Avant 15.- maint. 7.90

Jupe à 4 panneaux, doublée, divers coloris, polyester/laine. T. 34-44
Avant 39.50 maint. 19.90



Robe en polyester-jersey d'entretien facile. Col pointu avec bords, ceinture élastique, jupe à 4 panneaux. T. 36-46.
Vert, brun et bordeaux
Avant 59.- maint. 29.90



~~39.50~~
19.90

Jersey
Gabardine



~~98.-~~
59.90



~~59.-~~
49.90

~~98.-~~
59.90



~~15.-~~
5.90

Pull imprimé en acrylique. Dessin mode. Noir/blanc et rouge/blanc. T. 6-8
Avant 15.- maint. 5.90

Pantalon classique en térylène/laine avec poche arrière. Gris et brun. T. 40-50
Avant 49.50 maint. 29.90



~~239.-~~
118.90

Manteau pour dame en pure laine. Surpiqures marquées, ceinture à nouer, cintré. Existe en deux couleurs mode. Bordeaux et petrol. T. 38-46
Avant 239.- maint. 118.90



WSK 1/77

~~39.50~~
19.90

~~79.-~~
24.90

Veste à capuchon en acrylique, glissière devant.
Avant 39.50 maint. 19.90

Pantalon rond en gabardine, coupe étroite. Nombreux coloris et tailles.
Avant jusqu'à 79.- 24.90

10% de réduction sur tous les articles non rabaisés

Casaque élégante avec couture viennoise et ceinture. 100 % polyester. Divers coloris. Jusqu'à T. 48.
Avant 39.50 maint. 19.90

Pantalon en jersey et en gabardine. Différents couleurs. Grandes tailles. Avant jusqu'à 59.- 19.90

Caban sport à double boutonnage, cintré, avec poches côté et poches intérieures. Véritable Loden-Stilfser. Vert-Loden. T. 44-56
Avant 98.- maint. 59.90

Veste de ski avec col à relever, capuchon, épaules surpiquées. Rouge/noir et bleu/bleu foncé. T. 44-56
Avant 59.- maint. 49.90

Pantalon de ski en hélanca. Avant 69.- maint. 59.90
Pantalon de ski Jet. Avant 98.- maint. 59.90

CV
Charles Jögele

Jögele
mini Markt

CV
Charles Jögele

Sion, rue de la Porte-Neuve 4

Brigue, rue de la gare 14

Sierre, Centre Commercial de Noës

Martigny, Route de Fully (Denner)

Jögele
mini marché

SOLDES

autorisés du 15 au 31 janvier 1977

Rayon du mois

du 15 au 31 janvier 1977 pendant toute la durée des SOLDES

Beau fixe dans tous les rayons !

Une nouveauté sensationnelle pour les sociétaires de CSSE

10% de rabais dans tout le magasin

(excepté kiosque, fleurs et supermarché)

Profitez de ce rabais, valable également sur les articles soldés

(sur présentation de votre carte de membre)

L'offre de la semaine

A nos différents rayons CONFECTION

Pulls pour dames col roulé **9.-**

100% polyacryl 10 coloris mode

Pulls pour dames, ras du cou **10.-**

100% polyacryl - 6 coloris mode

Jupes pour dames divers modèles à choix **25.-**

Pantalons pour messieurs en gabardine

39.-

Pulls pour messieurs ras du cou **19.-**

100% acrylic, dessin jacquard

Jeans pour messieurs 39.-

Collants pour dames 1re qualité

les **5** paires

5.-

A notre rayon ameublement au premier sous-sol

Un marché extraordinaire Le marché du tapis

A saisir !

Une montagne... de tapis, milieux, descentes, entourages de lit en haute laine

Tapis muraux 50% soldés à plus de

Des articles de marque, de qualité vendus à des prix explosifs !

Le marché du tapis au mètre

Moquettes, passages, pour chambres, vestibules, corridors, salles de bains, cuisine, etc.

Soldés à plus de **50%**

Moquette qualité supérieure dessin fantaisie ton sur ton 5 coloris à choix **soldée à**

(en 400 cm de larg.)

Plus de **50%** de rabais !

20.- le m²

Garniture de salle de bains 3 pièces

15.- au lieu de 29.-

Tapis berbère

890.- au lieu de 1290.-

Descentes peau de mouton véritable

39.- au lieu de 49.-

Toujours à notre rayon ameublement

Vente de bougies au kilo

Un choix immense le kg

5.-

Vente de cuivres turcs au kilo

Un choix immense le kg

30.-

Une offre City... extraordinaire

Poêle en teflon

26 cm Ø la pièce

12.-

Plat en inox rectangulaire

15.- (au lieu de 23.-)

Shampooingneuse pour tapis

19.- (au lieu de 37.-)

Peigne soufflant Satrap 3 brosses

29.- (au lieu de 42.-)

Montre automatique pour homme

89.- (au lieu de 135.-)

A saisir !

Une pile d'assiettes décor oignon bleu Louis XV

Assiette creuse la pièce **2.50**

Assiette plate au choix

Assiette à dessert assortie la pièce **2.-**

Les grands magasins

coop city

Sion



Congés scolaires des écoles de Sion

Une consultation dirigée qui limite les réponses mais soulève des... questions

Suite de la première page

Passons sur les congés de Noël encore qu'ici une rapide enquête nous ait révélé le bon sens de plusieurs parents qui aimeraient répondre : « Ça dépend sur quel jour tombe Noël » et qui ne voient pas pourquoi on crée un problème à propos de congés que l'on oblige à faire débuter le 23 ou le 21 décembre... Quant à la durée de ces congés de Noël, le questionnaire lie l'une des deux réponses possibles au cours de ski des Mayens. IL NE PERMET MALHEUREUSEMENT PAS de s'exprimer sur le problème de ce cours de ski organisé d'ailleurs non par l'école, mais par le Ski-Club de Sion. Les admirables responsables de cette gigantesque organisation exigeant une somme énorme de dévouement et de sacrifices savent, mieux que personne, que le problème est posé sur plusieurs plans : date du cours à une période de plein boom des stations, saison la plus défavorable pour le ski en raison des jours les plus courts et du soleil le plus rare, impossibilité de le déplacer car hors vacances les moniteurs bénévoles ne sont pas disponibles, etc.

Ne peut-on pas estimer, dans le cadre d'une consultation se voulant LARGE, que les parents auraient été capables de répondre à une question générale comme « Comment aimeriez-vous que soient organisés les congés de Noël et quelles suggestions pouvez-vous faire à propos du cours de ski des Mayens ? »

Gageons qu'à l'école comme au ski-club on aurait été heureux de recueillir ces suggestions.

Les questions concernant les congés de carnaval auraient aussi pu, de l'avis de quelques parents, introduire la notion de vacances sportives organisées par l'école. Nous n'avons pas pu creuser cette idée dans un aussi bref délai mais il en ressort que des possibilités doivent exister puisque le peuple suisse a voté les moyens de compléter le

programme scolaire de gymnastique par des activités sportives à organiser avec l'école.

LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE ?

Le questionnaire vous offre la carte forcée de dates entre les 15/19 juin et les 22/26 juin. La fin déterminant le début - ou le contraire si l'on veut - et le questionnaire ayant soin de « suggérer » aussi bien les dates de fin que de début, qu'ont à répondre tous ceux qui voudraient par exemple aller jusqu'à fin juin et recommencer plus tard en automne ? Pour ceux-ci, le questionnaire, muet sur ce point, risque fort de prendre le chemin de la corbeille à papier ! Avec la redoutable mission pour l'ENFANT, chargé de rendre le chemin de l'école, d'exposer pourquoi il est bre-douille...

On comprend l'astreinte d'un tel questionnaire ne s'exprimant que dans le cadre des possibilités laissées par les normes cantonales.

Mais qui pourra jamais comprendre pourquoi il ROGNE ENCORE sur ces possibilités restreintes par un horripilant système de questions dirigées ? Et, surtout, pourquoi il limite - le terme est d'actualité ! - l'intelligence des parents en les assimilant à des illettrés incapables de s'exprimer autrement qu'avec une croix !...

Avons-nous tort de penser que ce questionnaire aurait pu honorer une louable intention en recueillant même des avis concernant les normes cantonales, qui auraient certainement intéressé le Département de l'Instruction publique ?

C'est dans ce sens qu'il aurait pu aborder le problème des congés scolaires : le triage des réponses aurait été plus difficile MAIS EN TOUT CAS PLUS EFFICACE.

Le danger d'un questionnaire aussi dirigé est d'aboutir à des conclusions faussées. On n'empêchera personne de s'en servir un jour en disant : « Mais ce sont les parents qui ont voulu cette date, ou cette autre ! »

Or, on n'aura jamais demandé à ces parents : « Quand voulez-vous que commence l'école », mais bien : « Voulez-vous qu'elle commence à cette date ou à celle-ci ? »

Si l'on veut une LARGE consultation, il faut admettre toutes les réponses. Même celles qui désiraient que l'année scolaire commence à Pâques, par exemple. Par la suite, la démarche serait, sur la base de ces libres réponses, d'expliquer le bien ou le mieux, le possible ou l'impossible. C'est justement CETTE LARGE CONSULTATION QUE LES PARENTS DEMANDENT. Ils resteront toujours sur la réserve, par contre, s'ils gardent le sentiment que certaines questions sont escamotées. Comme celle (norme cantonale ou non, qu'importe) du CONGÉ DU SAMEDI. Comme celle d'une session pédagogique à placer fin août - début septembre et s'enchaînant directement avec la rentrée scolaire, entre le 10 et le 15 septembre.

Comme celle, que nous n'aborderons pas ici mais qui nous a été insidieusement soufflée à l'oreille, selon laquelle l'organisation des congés scolaires obéirait plus à des questions de traitement de certains membres du personnel enseignant qu'à celles PRIMORDIALES, d'assurer le mieux possible la simultanéité des vacances entre parents et enfants. Comme celle aussi de l'étalement des vacances hors du grouillement de la pleine saison, qui répond à des considérations non négligeables aussi bien sur le plan de la qualité des vacances que sur celui d'une contribution à l'économie touristique.

Une large consultation, ce n'est pas dans un délai de cinq jours qu'elle s'effectue, en oubliant tant de questions et en forçant à répondre dans un carcan de réponses toutes faites. L'intention est excellente. Sa réalisation, hélas, est à l'autre bout de la liste des qualificatifs ! Nous regrettons vivement d'avoir le DEVOIR de le dire, pour notre compte et pour celui de nombreux parents qui savent s'exprimer autrement qu'en signant d'une croix !... NF

Appel à la population valaisanne

La Fondation pour les enfants suisses à l'étranger lance sa collecte annuelle de janvier. Elle fait, une fois de plus, appel à votre générosité, sur laquelle elle sait qu'elle peut compter.

Tous les enfants du monde, qu'ils soient victimes de la folie des hommes ou des catastrophes naturelles ont droit à notre protection. A chaque occasion, nous nous portons à leur secours. Et les occasions deviennent, hélas, de plus en plus nombreuses !

Que cela, pourtant, ne nous détourne pas de nos devoirs envers les enfants suisses de l'étranger. La véritable charité ne se satisfait pas d'un simple déplacement de sollicitude. Les raisons qui ont motivé, en 1917, la mise sur pied de notre Fondation, persistent. Chez nos compatriotes de l'étranger, des enfants, de 7 à 15 ans, malades ou chétifs, ont besoin de repos et de changement d'air. Quel meilleur air leur offrir que celui de leur patrie d'origine ? Et quelle meilleure formation civique assurer à ceux qui demain seront des citoyens pouvant, en vertu de l'ordonnance du 25 août 1976, exercer leur droit de vote en Suisse, que de leur faire connaître et aimer la Suisse, et d'établir d'ores et déjà un lien entre eux et leurs compatriotes ?

Que ceux donc qui peuvent accueillir pour les vacances d'été 1977 un de ces enfants, s'inscrivent à l'adresse indiquée ci-dessous. Que ceux qui ne

peuvent pas le faire versent leur obole au ccp également indiqué ci-dessous, car, en plus de ces séjours en Suisse, que nous souhaitons très nombreux, il reste encore beaucoup à faire pour ces enfants, pour leur éducation et leur formation.

Nous comptons sur vous. Notre Fondation, vieille aujourd'hui de soixante ans a tenu contre vents et marées. Ni les crises économiques, ni la Seconde Guerre mondiale ne sont parvenus à rompre ce lien pourtant établi à une époque difficile de notre histoire. A nous de le maintenir.

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger - Section Valais

Les dons sont à verser au ccp 19-5640. Les familles désirant accueillir un enfant peuvent s'inscrire auprès de M^{me} Roger Cardis, Vers Enzier, 1872 Troistorrens, qui fournira tous les renseignements désirés.

Municipalité de Sion : élections du Conseil d'Etat et du Grand Conseil

Nous fondant sur l'article 16 de la loi sur les élections et les votations du 17 mai 1972, nous informons les citoyens et les citoyennes de la commune de Sion que l'état nominal des électeurs et des électrices, en vue de l'élection des membres du Conseil d'Etat et du Grand Conseil du 6 mars 1977 est à leur disposition, au poste de police, rue de Lausanne 23, où il pourra être consulté tous les jours dès le 15 janvier 1977 de 8 heures à 22 heures.

Sont électeurs, en matière cantonale, les citoyens et citoyennes habiles à voter aux termes de la loi, domiciliés dans le canton depuis trois mois et dans la commune depuis dix jours. La date du dépôt des papiers de légitimation fait foi.

Les réclamations contre la liste électorale doivent être adressées, par écrit, au conseil communal, avec motifs à l'appui, dans les dix jours dès son dépôt officiel, à savoir jusqu'au 25 janvier 1977.

Il est rappelé aux électeurs et électrices qui auraient égaré leur carte civique ou qui ne l'auraient pas reçue, qu'ils peuvent en obtenir une à l'office du Contrôle des habi-

tants, rue des Remparts 6 (1^{er} étage), sur présentation d'une pièce d'identité.

L'Administration

Panorama 77

Sous cette appellation, une exposition originale aménagée dans dix wagons de chemin de fer roulera à travers la Suisse dès le 1^{er} mars. Les Chemins de fer fédéraux (CFF) et l'Office national suisse du tourisme (ONST) se sont réunis pour créer ce spectacle d'information dans le but de mieux faire connaître leurs préoccupations et l'éventail de leurs activités.

L'Office national suisse du tourisme fait de la promotion en faveur de notre pays dans le monde entier. Il contribue à faire venir chaque année 15 millions de touristes qui dépensent en Suisse 5,4 milliards de francs. Il favorise d'autre part l'information touristique à l'intérieur du pays. Pour l'ONST, Panorama 77 sera ainsi l'occasion de présenter les multiples possibilités de vacances en Suisse, y compris les formules individuelles, spécialement appréciées des Confédérés. Selon le slogan « A votre porte - Vacances en Suisse », l'ONST rappelle également que l'on peut se détendre à proximité : à la montagne, sur les rives de nos lacs, à la campagne, à la ville ou dans l'une des nombreuses stations.

Un pays économiquement prospère, c'est bien connu, ne peut se passer de moyens de transports publics. C'est pourquoi les CFF évoquent les diverses possibilités permettant d'atteindre les buts de voyage aux meilleures conditions et de transporter les marchandises de façon rationnelle. Ils mettent en lumière la nécessité des transports publics, mais aussi les problèmes qu'ils affrontent, en retraçant notamment les 75 ans de leur histoire. Un « marché aux puces ferroviaire », un wagon-restaurant et une voiture aménagée en salle de cinéma compléteront ce Panorama 77 qui promet d'être une exposition alléchante.

Du 1^{er} mars au 11 juin 1977, ce convoi fera halte dans 67 gares, soit une journée dans les petites localités et deux à trois jours dans les villes plus importantes. Ces wagons - de couleur rouge - seront en principe ouverts de 10 à 21 heures. L'entrée est gratuite. Les dates et les lieux d'exposition seront rendus publics dans les gares, les offices de tourisme, les journaux et à la radio.

Communiqué sur les bonnes affaires au

BouGenio

Centre Commercial Monthey

Articles soldés :

Les articles de saison invendus bénéficient de rabais allant jusqu'à

50%

Articles non-soldés :

Exceptionnellement nous accordons un escompte de

10%

(hormis certains articles de marque)

Soldes autorisés du 15 au 31 janvier 1977

Science et technique

Un choix pour le consommateur : arômes « naturels » ou arômes « chimiques » ?

Si l'on voulait parfumer uniquement avec de vrais fruits tous les yogourts à la framboise que consommera le monde en l'an 2000, une superficie astronomique devrait sans doute être recouverte de framboises, et il n'est pas sûr que, dans certains pays, on trouverait la main-d'œuvre nécessaire, prête à s'acquitter de ce travail aussi pénible qu'ingrat.

Au demeurant, même si l'on y parvenait, le prix du yogourt ainsi produit en deviendrait assurément exorbitant, ne laissant qu'aux nantis la possibilité de consommer un tel aliment. L'exemple pourrait tout aussi bien s'appliquer d'ailleurs au sirop de cassis ou aux glaces à l'ananas.

Rien d'étonnant dès lors à ce que les arômes de synthèse interviennent souvent dans les aliments que nous consommons. Toutefois, si chacun est certes conscient de leur nécessité, leur utilisation suscite le plus souvent une attitude de méfiance, de la part de consommateurs désormais plus attentifs aux divers aspects de la qualité de la vie. Tout ce qui est naturel tend ainsi à être opposé - et bien entendu préféré - à ce qui ne l'est pas, et que l'on qualifie souvent péjorativement de « chimique ».

Or, reprocher à un produit d'être « chimique » est en réalité parfaitement absurde. Toute substance naturelle ou non est constituée de molécules chimiques, et parler d'arômes alimentaires « non-chimiques » est tout aussi ridicule que de prétendre, par exemple, d'un parti qu'il est « apolitique »...

De l'arôme reconstitué...

Il est ainsi faux de mettre tous les arômes synthétiques dans le même sac. Car les molécules intervenant dans un arôme reconstitué par synthèse sont strictement identiques à leurs modèles, tirés de la nature. Le problème essentiel auquel doivent faire face les chimistes est de reproduire avec suffisamment de fidélité un arôme qui, dans l'aliment naturel, ne résulte pas de la présence d'un seul composé mais d'un mélange de dizaines voire de centaines de substances : seules les plus caractéristiques seront retenues pour être ensuite reproduites par synthèse, en vue d'obtenir l'arôme recherché.

Paradoxalement, de tels arômes reconstitués présentent plus de garanties que les extraits, dans la mesure où l'on sait de manière tout à fait précise ce qu'ils contiennent !

... à l'arôme artificiel

Il en va autrement, bien sûr, des arômes artificiels, qui n'existent pas dans la nature ou du moins qui n'y ont pas encore été identifiés. Le fait qu'ils aient le goût d'abricot ou celui de café, en effet, ne signifie pas pour autant qu'il s'agisse de substances sans danger pour la santé de celui qui les absorbe. De tels arômes artificiels méritent donc d'être traités avec la plus grande cir-

conspection, aussi la législation les concernant devient-elle partout de plus en plus restrictive. D'ailleurs l'évolution des techniques rejoint cette préoccupation, car si autrefois la plupart des arômes de synthèse étaient avant tout le fruit de la fantaisie et composés un peu à la manière des parfums, la « déontologie » actuellement en vigueur dans toutes les grandes maisons qui tiennent à leur réputation oblige désormais à imiter la nature d'aussi près que possible.

...ou à l'arôme naturel de synthèse

Il existe, en outre, entre les arômes reconstitués et ceux que l'on qualifie d'artificiels, une troisième catégorie, celle des arômes dit « naturels de synthèse ». Bien que contenant eux aussi exclusivement des composés connus pour exister dans les arômes naturels, ces substances servent à produire des arômes se rapportant à des aliments parfois différents. C'est ainsi qu'un

arôme destiné à imiter l'ananas peut très bien inclure en fait la copie d'un des éléments de l'arôme naturel de pêche, par exemple. On connaît même une substance, participant parfois à l'arôme de l'abricot mais qui, à l'état naturel, se trouve en fait dans le mouton cuit !

Certes, la solution du moindre risque pour les producteurs d'arômes alimentaires consiste à « coller » le plus près possible à la nature. La sécurité absolue n'est toutefois pas de ce monde, dans la mesure où même certains arômes parfaitement naturels, extraits de plantes ou de fruits, peuvent être toxiques, comme l'a révélé récemment un groupe mixte d'experts de l'OMS et de la FAO. Ces spécialistes ont souligné que certaines substances d'origine naturelle utilisées traditionnellement en cuisine pouvaient, au-dessus de certaines doses, présenter de substantiels dangers. Même la vanille pourrait ainsi ne pas être au-dessus de tout soupçon... Cedos

NOTRE VOIX TRAHIT-ELLE NOTRE APPARENCE PHYSIQUE ?

Qui n'a pas été surpris, après avoir simplement entendu quelqu'un d'éloigné (au téléphone par exemple), de voir par la suite combien cette voix s'associait bien au physique de la personne en question ? Cette attente plus ou moins consciente d'un rapport entre l'apparence physique d'un individu et sa voix ne trahit-elle pas justement un lien systématique, physiologique, entre les deux ?

C'est pour en avoir le cœur net qu'une équipe de chercheurs américains de

l'université de Virginie occidentale, menée par Normann Lass et Lisa Harvay, décidèrent de faire une expérience consistant à présenter devant un certain nombre de cobayes humains deux photographies. Représentant deux individus différents, mais de même sexe, ces images étaient présentées en même temps qu'était diffusée la voix enregistrée de l'un d'eux.

Les résultats, quoique non absolument déterminants, sont tout de même

intéressants : ils montrent en effet que, placés devant cette alternative, les sujets priés d'identifier l'origine de la voix se trompent de photographie un peu moins d'une fois sur deux. Présomption suffisante pour qu'il soit permis de croire qu'un lien existe bel et bien entre l'apparence d'un individu et sa voix. Les chercheurs sont même allés jusqu'à montrer que la voix pouvait fournir des indications sur la taille ou le poids de la personne ! (Cedos)

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Un journal indispensable à tous.

SION

Salle de la Matze

Vendredi 14 janvier
dès 18 heures

LOTO

organisé par le club athlétique
Sion Olympic

Nombreux et beaux lots
Abonnement Fr. 10.-
Premier tour gratuit

LINDT & SPRÜNGLI

Pour notre service administratif de la vente nous cherchons une

secrétaire

de préférence de langue maternelle française, avec de très bonnes connaissances d'allemand. La candidate doit en premier lieu effectuer des traductions de l'allemand en français, ainsi que de la correspondance française et allemande sous directives et de son propre chef.

Nous sommes en mesure d'offrir à cette nouvelle collaboratrice un travail varié et intéressant, ainsi que tous les avantages d'une entreprise industrielle moderne (salaire adapté aux capacités, prestations sociales généreuses, horaire libre, restaurant du personnel, etc.).

Veuillez adresser votre offre au chef du personnel des

Fabriques de chocolats Lindt & Sprüngli SA
8802 Kilchberg
Tél. 01/715 22 11



Action Usego produits frais



tout près de chez vous

dans tous les magasins pourvus de ce signe

Cherchons

gérant ou gérante

pour café-restaurant à Crans-Montana.

Entrée le 1.2.77 ou date à convenir.

Faire offres sous chiffre 89-41310, Annonces Suisses SA «ASSA», 1951 Sion.

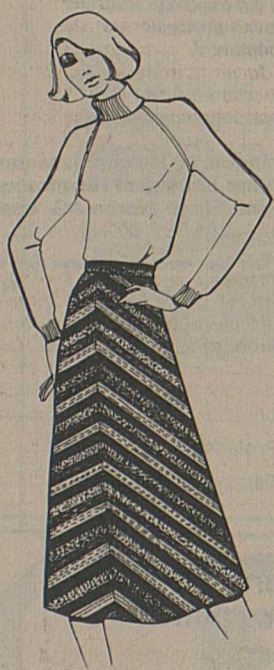
Le saut vertigineux

de nos prix vous permettra de réaliser de bonnes affaires !

Jugez-en !

30% sur

- jupes dames
- ensemble de ski dames
- ensemble compétition enfants
- manteaux enfants



20 % sur nos articles de saison

Rayon enfants

Jean's	20.-
Pantalons	25.-
Vestes	40.-
Manteaux	70.-

Rayon dames et girls

Pantalons	25.-
Blouses	25.-
Vestes	50.-

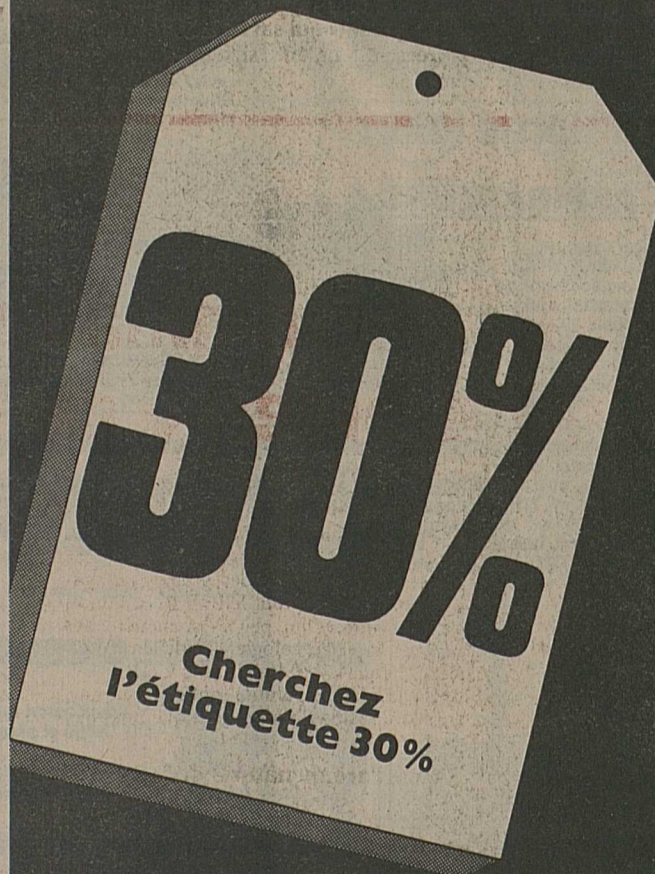
Vente spéciale autorisée du 15 au 31 janvier 1977

Au Brin de Laine

G. Amos-Romailer - Rue du Rhône - Sion

sur

les complets neufs
les blazers neufs
les vestons neufs



Dès maintenant et jusqu'à la fin des soldes

Des prix fortement réduits sur l'habillement mode pour messieurs et garçons. Ça vaut la peine d'acheter maintenant des vêtements pour toute une année.



Nous garantissons que ce ne sont pas des rossignols

Vêtements Frey, Sion, Place du Midi 24, 225492/228322 Vêtements Frey, Sierre, Centre Commercial, 2552650 Vêtements Frey, Monthey, Centre Commercial, 244811

Vente spéciale autorisée 15. 1. - 31. 1. 77

VENTE SPÉCIALE

Autorisation officielle du 15 au 30 janvier 1977

PHILIPS. BAUKNECHT. SIEMENS. KOENIG. MELIOR. ARISTON. ZOPPAS. HOOVER. GEHRIG. ZANUSSI.

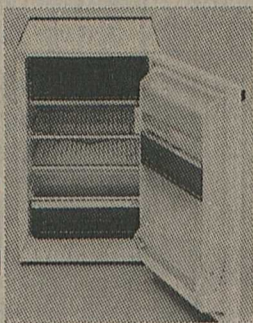


GRANDES MARQUES GARANTIES TOTALES

FRIGOS

avec compartiment congélateur (***) ou conservateur de surgelés (**)

à partir de 239.-



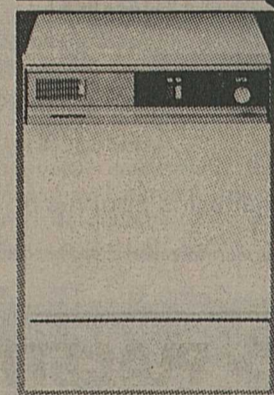
Par exemple :

- Armoire ZOPPAS** 145 litres, dessus table, compartiment conservateur de surgelés, tiroir à légumes, casiers à beurre + fromage, œufs, bouteilles. **Prix catal. 368.- (rabais 129.-) soldé 239.-**
- BAUKNECHT** 140 litres **Prix catal. 375.- (rabais 116.-) soldé 259.-**
- ARISTON*** Armoire 230 litres, 2 portes, avec congélateur (porte séparée) 45 litres -18°. Dégivrage automatique. Hauteur 141 cm. **Prix catal. 748.- (rabais 249.-) soldé 499.-**

* Très grand choix d'autres modèles familiaux ou de grande capacité pour professionnels de la restauration.

LAVE-VAISSELLE

à partir de 798.-



automatiques, à partir de 798.- (Tous avec cuve acier inoxydable)
Par ex. : pour 12 couverts standard, 4 programmes de lavage différents, y compris pour vaisselle délicate ; distribution automatique de l'adoucisseur d'eau et des produits de lavage et rinçage.
Dessus table. Modèle «Aristella» **Prix catalogue 1198.- (rabais 400.-) soldé 798.-**

- Nombreux autres modèles, par ex. KARTING **Prix cat. 1490.- soldé 998.- (rabais 492.-)**
- BAUKNECHT «GS 455» **Prix cat. 1870.- soldé 1348.- (rabais 522.-)**
- GEHRIG VAISSELLE **Prix cat. 1985.- soldé 1638.- (rabais 347.-)**

CUISINIÈRES à gaz

cuisinière émaillée blanche, 3 feux, tous gaz, four vitré, couvercle (375.-) **298.-**
modèle à 4 feux (439.-) **339.-**
4 feux, grand modèle (largeur 83,5 cm) avec armoire de rangement ou pour bonbonne de gaz (581.-) **439.-**

électriques

SIEMENS «Maître-queux» HN 5033, 3 plaques, grand four, tiroir à ustensiles. Émaillage blanc. **Prix catal. 495.- (rabais 106.-) soldé 389.-**

SIEMENS «Maître-queux» HN 5054, 4 plaques, grand four vitré, tableau de bord chromé, tiroir à ustensiles. **Prix catal. 675.- (rabais 136.-) soldé 539.-**

* Etc. Beaucoup d'autres modèles, de réchauds, de fours - jusqu'au four à micro-ondes !

DES AVANTAGES EVIDENTS:

- Tous les appareils soldés par Magro-ménager sont de marques bien connues.
- Tous bénéficient des mêmes garanties que les appareils non soldés.
- Ces prix de soldes sont les plus bas possibles ; ils s'entendent donc nets, au comptant, pris au magasin, mais

livraison, installations, crédit possibles:

- Livraison** des appareils soldés, par nos propres camions ou en gare CFF la plus proche, dans toute la Suisse romande, moyennant modeste participation forfaitaire aux frais d'emballage et de transport : Fr. 20.- pour les gros appareils, Fr. 10.- pour les petits.
- Installations** électriques ou hydrauliques (si nécessaires) et raccordements par nos propres spécialistes, conformément aux prescriptions officielles, à des conditions de faveur.
- Crédit.** Nous réservons volontiers aux conditions actuelles l'appareil de votre choix pour une livraison plus tard, moyennant un acompte raisonnable. Paiements échelonnés acceptés.

DES PRIX TOUTE L'ANNÉE ET MAINTENANT...

RABAIS SUPPLÉMENTAIRES DE JANVIER

MACHINES À LAVER

à partir de 648.-



automatiques
Par exemple : Pour 5 kg de linge sec ; 12 programmes automatiques, dont 1 «spécial-lainages» à 40°. Tambour inox. Modèle ARISTON «LB 120». **Prix catal. 998.- (Rabais 350.-) soldé 648.-**

Pour 5 kg de linge sec, 15 programmes dont 1 «spécial-lainages» et 1 «lavage à froid». Tambour inox. Modèle ZOPPAS «254 Electronic» **Prix catal. 1490.- (Rabais 692.-) soldé 798.-**

Nombreux autres modèles, par ex. : HOOVER «50» **Prix catal. 1098.- soldé 798.- (rabais 300.-)**
BAUKNECHT «WA 715» **Prix cat. 1490.- soldé 1048.- (rabais 442.-)**

CONGELATEURS

à partir de 398.-

Des économies chaque jour, des réserves toujours sous la main ! Quelques exemples, soit armoire (ouvrant devant) soit bahuts (ouvrant dessus)

- Armoire ZOPPAS «ZS 12», 120 litres. S'intègre aux ensembles de cuisine courants. Descend à -28° **Prix catal. 688.- (Rabais 270.-) soldé 398.-**
- Bahut QUEROP «FZ 430». Capacité intérieure réelle 393 litres. Système de congélation rapide. Serrure, etc. **Prix catal. 998.- (Rabais 310.-) soldé 688.-**

Bahut ZOPPAS «FZ 250X». Système de congélation rapide. Capacité 256 litres. **Prix catal. 695.- (Rabais 207.-) soldé 488.-**

* Nombreux autres modèles, intermédiaires ou plus grands



VAISSELLE

Un énorme lot de faïence anglaise décorée et porcelaine rustique verte (assiettes, plats, tasses, bols, soupières, saucières, cafetières, etc.) ainsi que de beaux «cassotons» en fonte émaillée.

POUR VOTRE TABLE:

- Grille-pain automatique BAUKNECHT «TA 21» **Valeur 74.- soldé 39.-**
- Garniture à fondue bourguignonne, fer forgé artisanal, avec 7 rapiers en céramique, **valeur 98.- soldé 59.-**
- Snack-raquette MELIOR avec 4 poêlons. Peut servir de chauffe-assiettes. **Valeur 99.- soldé 69.-**
- Four à raclette MELIOR «Pop» pour 2 demi-pièces de fromage, supports basculants. **Valeur 151.- soldé 98.-**
- Cafetière électrique KRUPS, avec thermos **Valeur 129.- soldé 89.-**
- Etc.

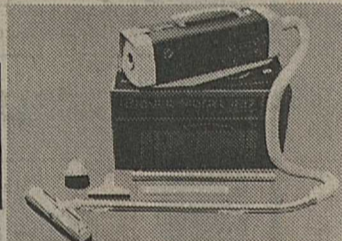
À MOITIÉ PRIX !

ASPIRATEURS

Par exemple ce HOOVER 427 avec accessoires **prix catal. 198.- (rabais 69.-) soldé 129.-** (photo)

HOOVER «S 4002» luge (650 w.). Aspir. réglable, indicateur de poussière. **Prix catal. 328.- (rabais 109.-) soldé 219.-**

VOLTA «U 201» à larges roues, très puissant (750 w.), extrêmement mobile **Prix catal. 468.- (rabais 120.-) soldé 348.-**



NILFISK «GAD 70», le célèbre «œuf» sur chariot mobile. Avec 12 accessoires. **Prix catal. 585.- (rabais 127.-) soldé 458.-**

LA LUMIÈRE, C'EST LA VIE!

29.-

Suspension rustique en fer forgé et céramique (hauteur 80 cm) **seulement 29.-**

Enorme choix de lampes de table, de chevet, de lampadaires, lustres, appliques, etc.

POUR VOTRE CUISINE:

- Pour faire vous-même vos yogourts: yaourette KRUPS (6 yogourts = 1 litre) **Valeur 69.- soldé 39.-**
- Trancheuse électrique BAUKNECHT «HES 20» pour couper vite de belles tranches régulières, sans déchets. **Valeur 160.- soldé 84.-**
- Robot de cuisine TURMIX «Compacta», complet avec accessoires. **Valeur 250.- soldé 179.-**
- Friteuse électrique acier inox KOENIG «Rondo» 2 kW/220 V. **Valeur 175.- soldé 139.-**
- Gril tourne-broche de table KOENIG «G 40» **Valeur 298.- soldé 228.-**
- Etc.

- PARKING GRATUIT 400 PLACES**
 - ESSENCE DISCOUNT**
 - AUTOBUS REMBOURSE**
- Sion-Magro et retour à tout acheteur dès Fr. 50.-



Centre commercial Uvrier-Sion, 027/31 28 53 - Roche (VD), 025/7 82 21

Offres et demandes d'emplois

GAZNAT S.A.

Société pour l'approvisionnement et le transport du gaz naturel en Suisse romande cherche, pour son centre de surveillance à Aigle, un

employé

qui sera chargé de divers travaux administratifs et en particulier d'établir et de tenir à jour des statistiques.

Nous demandons pour ce poste de bonnes connaissances d'allemand, des connaissances en comptabilité et l'élection du domicile dans la région d'Aigle.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire à : Gaznat SA, Les Isles, 1860 Aigle.

22-16258



Nous cherchons pour nos magasins de Grône et Noës

Gérante

(vendeuse responsable expérimentée)

Date d'entrée à convenir.

S'adresser à : **Coop Sion-Sierre et environs**
Place du Midi
1950 Sion

Tél. 027/23 14 56

36-1065

... Etre libre et indépendant...

Si tel est votre désir, nous pouvons le réaliser.

Pour renforcer notre équipe de vente, nous cherchons quelques

représentants

- Nous demandons :
- assiduité et engagement total
 - initiative
 - voiture
 - âge idéal : 25 à 40 ans
 - marié
 - activité précédente peu importante

- Nous offrons :
- position de vie assurée
 - rayon de travail attribué (clientèle existante)
 - assistance de vente continue
 - fixe, frais et commissions
 - prestations sociales modernes

Les candidats suisses (étrangers seulement avec permis C) sont priés de retourner le coupon rempli sous chiffre OFA 14837 RB à Orell Füssli Werbe AG, case postale, 5401 Baden.

NF

Nom : Prénom :
Rue :
Localité :
Date naiss. : Profession :
Entrée : Tél. :

Avoir l'avenir assuré Gagner plus que les autres

C'est cela que vous cherchez ? Nous vous l'offrons ! Industrie chimique et cosmétique engage encore quelques

représentants

aimant le contact et désireux de se créer par leur persévérance une situation stable.

Les intéressés, même débutants, décidés à vouer toutes leurs forces au service de l'entreprise, sont invités à s'annoncer.

Nos représentants sont instruits, soutenus et constamment guidés dans leur travail.

Nous offrons : fixe et frais élevés dès le premier jour, fortes commissions et prestations sociales modernes.

Les candidats voudront bien remplir le coupon ci-dessous et le retourner sous chiffre 93-30440 à Annonces Suisses SA «ASSA», faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Nom :
Prénom :
Rue :
Localité :
Date de naissance :
Profession :
Entrée : Tél. :

Maintenant vols directs pour
Madère
 éternel printemps de l'île aux fleurs.
8 jours dès Fr. 595.-
 vols hebdomadaires au départ de Genève.
 Exclusivité auprès de votre agence
 de voyages airtour suisse.

*** Les rentiers AVS bénéficient d'une
 réduction de **20%** airtour
 sur de nombreux vols. suisse

MEUBLES
IERI
 AOSTE/Italie
 - Rue Gramsci 32, tél. 0039-165/2289
 (au centre d'Aoste, près du palais du
 Gouvernement)
 - Reg. Sogno Saint-Christophe
 tél. 0039-165/41491
vous offre la qualité du meuble
 Garantie et service après vente
 assuré. Douane et livraison à domicile
 à notre charge

VOLVO TEST SYSTEM
 GARANTIE PAR L'AGENT VOLVO OCCASION
 MIT GARANTIE VOM VOLVO HÄNDLER

Voici le symbole des voitures d'occasion testées par les Agents Volvo. Ce symbole prouve que le véhicule a subi les 41 contrôles prescrits par Volvo. Il signifie aussi pour vous: économie de temps, d'argent et de tourments. La garantie est valable dans toute la Suisse, chez n'importe quel Agent Volvo de votre choix.

Volvo 245 L	jaune	1975
Volvo 244 DL	verte	1975
Volvo autom. 144 DL	jaune	1974
Volvo autom. 145 DL	rouge	1974
Daf 55	bleu clair	1970
Mazda 616	verte	1971
Mazda 818	blanche	1973
Volvo 121	rouge	1969
Volvo 121	blanche	1970
Triumph Herald	vert foncé	1968

GARAGE DE L'AVIATION SA
 Agence VOLVO & MAZDA
 1950 SION



GARAGE DE L'AVIATION SA
 SION

Tél. 027/22 39 24 et 22 97 40
 36-2802

Centre Commercial
Noës - Sierre



**Bienvenue à l'Espérance
 de Chalais !**

Ils sont plus de 50 chanteurs,
 leur répertoire et leur maîtrise de la corde vocale
 enchantent tous les amateurs de bonne musique.

Le Centre Commercial Noës-Sierre est heureux d'accueillir en son mall
 la Société de Chant l'Espérance de Chalais.
 Ce chœur mixte de grand renom se produira

SAMEDI 15 JANVIER
 à 14 h., 15 h. et 16 h.

Mieux qu'à une attraction, c'est à un véritable concert
 que vous êtes priés d'assister.

Inter Discount	pony shop JOUETS WEBER	5 à sec en 1 heure	Librairie Amadeo Papeterie	BCV Banque Cantonale du Valais	PLACETTE
la Source fromages	Cantin Chaussures	Frey vêtements	sun store Droguerie- Parfumerie	FEMINA	Tögele mini marché
Bricolage PLACETTE	Bijouterie-Horlogerie G. BURKARDT	Express Service Center	Supermarché PLACETTE	Salon de coiffure Colpo	Restaurant MANORA
P GRATUIT	Manor Super -.89	BUS Sierre-Noës: retour GRATUIT	Garderie d'enfants BAMBINETTE : 1ère heure gratuite (les heures suivantes Fr. 1.- l'heure)	au Centre Commercial Noës - Sierre	

M^e Serge Métrailler
 informe le public qu'il a ouvert
son étude de notaire
 chez M^e Stéphane Deslarzes
 rue Condémines 6, Sion.
 Tél. 027/22 00 70 (étude)
 Domicile privé, 1961 Salins, 027/22 23 51
 36-20315

A remettre, pour raison majeure
commerce de pneus
 situé au centre de la ville de Sion.
 Convierait éventuellement à
 mécanicien qui voudrait se mettre
 à son compte.
 Faire offre écrite
 sous chiffre P 36-20319 à Publici-
 tas, 1951 Sion.

A louer à Martigny
 quartier bien situé
appartement 3 1/2 pièces
appartement 2 1/2 pièces
garage
 Conditions intéressantes.
 Date d'entrée à convenir.
Agence immobilière
Armand Favre, Sion
 Tél. 027/22 34 64
 36-207

Prêts
 sans caution
Procrédit
 Comme particulier vous recevez
 de suite un prêt personnel
 pas de formalités
 discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à
 l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr.
 Nom Prénom
 Rue No
 NP/Lieu

A retourner aujourd'hui à:
Banque Procrédit
 1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
 Tél. 037 - 811131
 920'000 prêts versés à ce jour

FRACASSANTS

**... NOS PRIX
 DE
 SOLDES**

Vente spéciale aut. du 15 au 31 janvier 1977
 ... en plus
10 %
 de RABAIS
 sur tous nos
 articles
 non soldés

**chaussures
 madeleine**

CENTRE METROPOLE SION





Chez Petit-Carroz fourrures

Ventes spéciales
(autorisées du 15.1 au 31.1.1976)

**20 - 30 - 50 %
de rabais !**

Sierre
Avenue du Château 6
Tél. 027/55 08 01

36-5212



boutique

MAYA S.A.

prêt à porter
**Nos soldes... qui dit mieux ?
Baisses spectaculaires !**

Ensemble Lasserre	259.-	110.-
Pantalon Lasserre	149.-	69.-
Robes	30% et 40%	
Deux-pièces	30%	
Jupes	50%	
Pulls	50%	
Chemisiers	50%	

Vente autorisée du 15 au 31 janvier 1977

G. Evéquo, Crochetan 2, Monthey

Tél. 025/4 57 58

Coop-informations

De la laine à prix-chock!



sal 77 T 3-2

Dans votre Centre Coop ou votre grand magasin Coop, vous trouverez tout ce dont vous avez besoin pour tricoter, coudre, crocheter ou raccommoder.

Laine à pullover VERSAILLES

100% pure laine, superwash (lavable à la machine, programme ménage).
Nombreux coloris mode. Convient également pour les tricoteuses mécaniques.

Pelote de 50 g

2.-
seulement

Laine à chaussettes PANIX

Décatie, 70% laine, 30% polyamide.
Divers coloris. Convient également pour les tricoteuses mécaniques.

Pelote de 50 g

2.-
seulement

Dans votre Centre Coop et dans les
grands magasins Coop



Vente spéciale

autorisée du 15 au 31 janvier 1977

Des soldes en abondance

Visitez nos 3 étages d'exposition

Chaussures

cretton

Martigny



Generalagentur für das Wallis

sucht

**deutschsprachige
Dactylo-Sekretärin** für ihr Schadenbüro

Wir erwarten :

kaufm. Lehrabschluss mit Vorzug im Versicherungsfach oder gleichwertige Ausbildung Selbständigkeit und Initiative

Wir bieten:

interessante und abwechslungsreiche Arbeit zeitgemässe Arbeitsbedingungen und Entlohnung gute Sozialleistungen

Handschriftliche Offerte mit Lebenslauf, Photo, Zeugnisabschriften und Referenzen bitte richten an:

Basler Versicherungs-Gesellschaft
Generalagentur für das Wallis
Postfach 16
1951 Sitten

36-423

Tous au Bourg...

CHUTE DES PRIX !

(vente spéciale autorisée du 15 au 31 janvier 1977)

**20 à 70% sur tous les articles
de saison**

**Gros rabais sur tous nos
manteaux - pantalons - jupes - robes**

Robes américaines dames dès 50.-
Robes dames 35.-, 85.-, 100.-

20% sur tout le stock non baissé

FRIBERG

confection-
nouveau

MARTIGNY-BOURG

Téléphone 026/2 28 20

Salvatore Bray expose à Crans-Montana

Un des maîtres de la peinture alpine, Salvatore Bray, expose actuellement plusieurs de ses œuvres à l'hôtel Sport-

Club, à Crans-Montana. Né en 1919, Salvatore Bray est descendant d'une famille d'origine grecque.



Un paysage du Valais, par Salvatore Bray.

Etabli à Milan, il y termine à l'âge de 19 ans, un stage à l'académie Brera.

S'il est également considéré comme un portraitiste, Bray présente sur le Haut-Plateau des paysages valaisans.

Depuis 35 ans, Bray a exposé un peu partout en Europe mais principalement en Italie où il connaît une immense notoriété.

LE VALAIS... UNE MERVEILLE

Partant avec tout son matériel dans la montagne, ce magicien des couleurs, après plusieurs heures de marche, exécute ses toiles parfois par des températures fort basses.

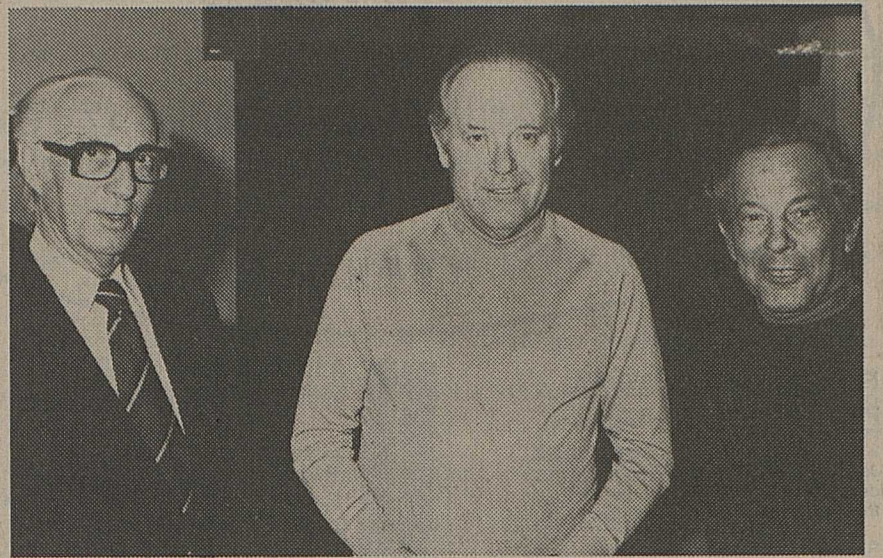
« Je ne travaille que très rarement dans mon atelier. C'est dans la nature qu'il faut aller pour sentir la vibration de la lumière, pour avoir un vrai contact avec ce qui nous entoure.

Le Valais est un pays merveilleux. A toutes les saisons, l'œil du peintre trouve des couleurs, des formes splendides. »

Riches, empreintes de toute la sensibilité de Bray, les tableaux présentés retiennent l'attention, plaisent.

Jusqu'au 15 avril, un voyage à travers le Valais en compagnie de Bray... à ne pas manquer.

Des coiffeurs européens en congrès à Crans-Montana



De gauche à droite, M. Albert Buhler, président international, M. Otto Schwaar, président d'honneur de la section suisse, et M. Zach, de Crans-Montana.

Jusqu'à dimanche, l'Association internationale des maîtres coiffeurs tient son congrès annuel dans un hôtel de Crans-Montana.

Cette manifestation a traditionnellement lieu sur le Haut-Plateau, les figaros européens pouvant ainsi allier activités professionnelles et sportives.

La conjoncture économique dans laquelle évolue actuellement notre continent a découragé certains participants à se rendre en Valais. Ils étaient néanmoins une trentaine, en provenance de Suisse, des Pays-Bas, du Luxembourg, de France et d'Allemagne à se retrouver.

Le président international, M. Albert Buhler, d'Utrecht, honora de sa présence cette semaine qui réunissait les plus grands coiffeurs de nos capitales.

M. Otto Schwaar, de Berne, président d'honneur de la section suisse pour la partie technique, et M. Zach, de Crans, pour le sport et l'administration, avaient pris en charge l'organisation de ce congrès.

Au cours de trois soirées, par l'audiovisuel, les maîtres coiffeurs purent se familiariser avec la nouvelle mode, les techniques de pointe. Données en français et en allemand, ces conférences firent bien ressortir la nouvelle orientation dans ce secteur.

Auparavant, les femmes attendaient des coiffeurs plus sophistiqués, plus élaborés. La tendance moderne fait place au naturel, à une plus grande liberté. Par un montage

vidéo, les participants découvrirent les différentes manières de traiter la chevelure afin d'obtenir un parfait résultat.

« Il faut posséder sa technique, la dépasser pour en faire un art. »

Vendredi, un grand débat en commun permettra à chacun de poser des questions et de partager le fruit de ses réflexions.

Un tournoi de curling et du ski de fond complèteront cette rencontre.

Le sang de la vie

GRONE. - La section des samaritains de Grône, en collaboration avec le Centre de transfusion de Sion, organisera une collecte de sang le mardi 18 janvier de 16 à 21 h. 30 à la salle de gymnastique de Grône.

La section des samaritains se recommande à la compréhension de la population de Grône et environs, âgée de 18 à 60 ans et en bonne santé pour qu'elle réponde à cette invitation. Le sang ainsi récolté permettra de sauver votre prochain, l'un des vôtres - et qui sait, vous-mêmes peut-être. Le Centre de transfusion sanguine a constamment besoin de nouveaux donneurs.

La section des samaritains de Grône est persuadée que son appel ne sera pas lancé en vain. Elle remercie d'avance toutes les personnes qui s'y présenteront.

Aménagement régional du val d'Anniviers CONSTRUCTION, INDUSTRIE ET ARTISANAT (III)

La commission industrie et artisanat présidée par M. Sylvain Savioz, de Vissoie, est composée de M^{me} Marivonne Genoud, de Vissoie ; et de MM. Ernest Ammann, de Vissoie ; Amédée Crettaz, de Vissoie ; Michel Salamin de Grimontz ; Jean-Michel Theytaz, de Vissoie et Michel Zuber d'Ayer. Ce groupe de travail a examiné séparément les secteurs de l'industrie et de l'artisanat.

Le secteur de l'industrie et de l'artisanat est très important puisqu'en 1974, il représentait les 16% des personnes actives dans le val d'Anniviers (18% en 1970).

De 1970 à 1974, grâce à l'ouverture dans la vallée de deux nouvelles industries le nombre de personnes travaillant dans ce domaine a passé de 42 à 62 personnes.

L'industrie en Anniviers représente une possibilité importante de travail pour les femmes qui désirent exercer une activité.

Par commune, Vissoie (siège de deux entreprises) Ayer (1) et Saint-Luc comptent le plus grand nombre de personnes occupées dans ce secteur.

De 1974 à 1976, la situation s'est toutefois quelque peu détériorée. L'industrie d'Ayer, en raison de la récession, a dû fermer ses portes ; celles de Vissoie connaissent des difficultés. On peut estimer que durant cette période, le nombre de places disponibles est retombé à son niveau de 1976.

L'industrie anniviarde

L'industrie dans le val d'Anniviers est essentiellement représentée par des succursales d'entreprises ayant leur siège à l'extérieur.

Cette situation présente des avantages et des inconvénients : la succursale permet la création de petites unités adaptées au réservoir de main-d'œuvre de la région, tout en ayant une certaine sécurité grâce à l'importance de la maison-mère.

Par contre, les succursales sont parfois les premières touchées lors de réduction de personnel. Ce ne fut toutefois pas le cas dans le val d'Anniviers.

Les décisions importantes sont prises par des personnes étrangères au lieu, le personnel engagé ne comprenant que peu de personnes ayant une formation professionnelle.

L'activité industrielle est importante dans le contexte économique de la vallée. L'industrie a versé, par exemple, 1 000 000 de francs de salaires en 1974. Le maintien de l'activité au niveau de 1974 (60 à 70 personnes) reste donc un but à atteindre.

L'horlogerie subissant une crise importante, une certaine diversification des branches industrielles serait souhaitée.

Les industries s'adaptant à la situation particulière du val d'Anniviers sont peu nombreuses. Cependant on peut tout de même citer à part l'horlogerie et la petite mécanique, la bijouterie et la confection.

Branches	1970		1974	
	nb	%	nb	%
Horlogerie	34	36	45	46
Petite mécanique			14	15
Autres au val d'Anniviers	8	9	3	3
Total Anniviers	42	45	62	64
Alusuisse	35	38	25	26
Autres hors Anniviers*	16	17	10	10
Total	93	100	97	100

* domiciliés à Anniviers mais travaillant à l'extérieur.

Artisanat

Les possibilités dans le secteur de

l'artisanat paraissent limitées. Actuellement une seule personne vit essentiellement de l'artisanat. Cependant une activité artisanale mieux développée (bois, céramique, etc.) serait possible : le marché touristique existe.

Les problèmes à résoudre sont la concurrence de produits étrangers à très bas prix, l'effort de promotion à fournir.

L'écoulement des produits pourrait se faire par les commerces locaux, par les sociétés de développement ou par l'ouverture de nouveaux commerces.

Le développement de l'artisanat est donc possible mais dépendra des initiatives individuelles qui devront être soutenues par les communes et les privés.

Les responsables concluent cette analyse en affirmant l'importance du maintien d'un secteur industriel et artisanal dynamique dans le val d'Anniviers.

De la Raspille au glacier du Rhône

Importantes chutes de neige sur le Haut-Valais

Déblayage des routes : fructueuse collaboration entre les services de l'Etat et les véhicules privés

BRIGUE. - Au cours de la nuit de mardi à mercredi, la neige a de nouveau fait son apparition dans tout le Haut-Valais. L'épaisseur de la nouvelle couche varie entre 30 centimètres et un mètre selon les endroits. C'est évidemment dans le fond des vallées latérales et, chose extraordinaire, sur le versant sud du Simplon que l'on annonce les chutes les plus importantes.

A Zermatt, en revanche, la nouvelle neige n'a fait son apparition qu'hier matin, au moment où elle cessait de tomber en plaine. En l'espace d'une heure, on en mesurait plus de 10 centimètres dans la station du pied du Cervin.

Attention aux avalanches

Sur la route du col du Simplon, la circulation est interrompue. Elle reprendra aussitôt que les conditions se seront améliorées. Hier à midi, il neigeait encore abondamment sur le sommet. Dans le vallon de Binn, ainsi que dans le Loetschental notamment, le trafic se déroule avec de grandes difficultés. Des coulées de neige ont déjà envahi la chaussée. Dans toutes les vallées latérales, le danger d'avalanches persiste. Une extrême prudence est donc de rigueur. On recommande aux automobilistes qui n'en ont pas la nécessité absolue de s'abstenir de se

déplacer à travers les endroits névralgiques.

Action synchronisée des services de la voirie

Lorsque les voies de communication sont encombrées, comment s'y prendre pour les déblayer, les rendre utilisables ?

En ce qui concerne les routes cantonales, nous a dit M. Jean Vernay, chef du service de l'entreprise du réseau routier du Département, notre action est basée sur des plans de travail élaborés en collaboration avec la police cantonale. En cas d'alerte, donnée soit par les cantonniers, soit par les agents de police, notre service peut compter sur six chasse-neige appartenant à l'Etat et 150 véhicules privés, répartis dans les différentes régions du canton. Les machines du domaine public participent à l'action en partant de Sion. en principe, pour ce qui regarde le Haut-Valais, elles sont engagées jusqu'à Gampel-Gare. En cas de nécessité - bien sûr - elles sont envoyées au-delà de ces limites.

Chaque année, le service de la voirie

Les collégiens de Saint-Maurice en retraite au Simplon

COL DU SIMPLON. - Quelque 50 étudiants du collège de Saint-Maurice séjournent, depuis lundi dernier, à l'hospice du Simplon où ils suivent une retraite prêchée par les pères de la grande maison. Impressionnés par l'importante couche de neige tombée au cours de ces dernières heures, ils n'y passent pas moins d'agréables moments partagés entre la vie spirituelle et les divertissements.

Leur séjour se prolongera jusqu'à demain, vendredi.



Sur la place de la Gare de Brigue, le déblaiement de la neige coûte 200 francs par jour. Une paille...

de l'Etat répand en moyenne 2000 tonnes de sel sur le réseau routier cantonal, soit à raison de 18 à 20 tonnes par jour. Sur les routes principales, cette opération s'effectue deux fois par jour, le matin et le soir. On entend par routes principales, celles où le trafic est le plus intense. En règle générale, précise notre interlocuteur, il existe une bonne synchronisation entre les services de l'Etat et leurs collaborateurs privés. Si l'un de ces derniers manque à son devoir - ce qui est très rare - on peut dénoncer le contrat qui le lie avec l'Etat. A pareille époque, les cantonniers jouent un rôle déterminant. C'est effectivement à eux, en collaboration avec le voyer, qu'il appartient d'alerter les véhicules privés aussitôt qu'ils le jugent nécessaire. L'alerte est donnée indifféremment, la nuit comme le jour.

Le prix annuel de l'opération ? Quelque chose comme 3 à 4 millions, selon l'engagement, a conclu M. Vernay que nous remercions de son obligeance.

Cette opération cantonale n'est ce-

pendant pas la seule. A l'intérieur des localités, le déblayage de la chaussée est l'affaire des communes. D'entente avec ces dernières, pour les traversées principales, moyennant rétribution, c'est l'Etat qui s'en charge parfois.

Quant aux places privées, il appartient - bien sûr - à leurs propriétaires de les déblayer. C'est par exemple le cas pour les places d'entreprises comme les CFF, le BVZ ou le FOB. A Brigue, ces trois entreprises travaillent en étroite collaboration pour le déblaiement de l'emplacement qu'elles utilisent en commun. Le coût de cette opération revient, en moyenne, à 2000 francs par jour. Mais cela n'est encore qu'une paille comparé à la somme de travail exigée pour le désenneigement des quais, la libération des aiguillages et des voies d'accès aux divers secteurs ferroviaires.

Autrement dit, si elle est la bienvenue dans les stations et sur les pistes, la neige n'offre pas que des avantages. Loin de là !

En vrac du Haut-pays

CONFÉRENCE DE MARCO VOLKEN

Dans le cadre de l'université populaire régionale, notre confrère Marco Volken, correspondant pour la télévision de Suisse alémanique au Palais fédéral, parlera demain soir à Fiesch.

« La formation politique dans la Suisse démocratique à travers les partis et les associations », tel est le thème de sa conférence.

POUR UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

12,8 millions de francs sont prévus

pour la réalisation d'un projet relatif à la construction d'une station d'épuration à édifier dans la région de Bratsch-Getwing, utile pour les communes environnantes.

LE FEU À BLATTEN

Un incendie s'est déclaré à Blatten/Loetschental dans un appartement habité par M^{me} Adélaïde Tannast. Les pompiers du lieu, commandés par le capitaine Henri Lehner, bientôt aidés par ceux de Wiler, sous le commandement de M. Joseph Henzen, intervinrent rapidement pour maîtriser le sinistre qui a fait d'importants dégâts. M^{me} Tannast souffre de légères brûlures. On ne connaît pas encore les causes de ce sinistre qui s'est déclaré dans la cuisine.

Ventes spéciales

autorisées du 15 au 31 janvier

L'astragale
Boutique

vous accueille à la rue du Rhône 17 à Sion
et vous offre **10 à 15% de rabais** sur les dernières créations
de Paris et de Londres

M. et M. D'Avila-Favre

Fromage pur chèvre
contre Fr. 350.- sur
2 ou 3 ans au choix.
Je fournis 500 litres
de lait transformé en
fromage mou.

Renseignements :
Félix Dorsaz
Pré-de-Foire
Martigny
36-400034

A liquider d'occasion
à bas prix, en bon
état

**2 garnitures
de salon**

Tél. 027/22 54 25
36-4424

A vendre

**un tracteur
Ford 3000**

45 ch
en parfait état
de marche.

Bonvin Frères
Sion
Tél. 027/22 80 70
36-2860

**Achat
immédiat
«cash»**

Voitures toutes mar-
ques et exclusivités
dès 1970

Tél. 021/62 48 74
de 11 à 21 heures
AUTO-KLOTI
Chexbres-Puldoux

A vendre

turbo porté
occasion

Machine combinée
pour concentration
400 litres/hectare

Max Roh
machines agricoles
Pont-de-la-Morge
Tél. 027/36 10 90
36-5634

A vendre

**chien
boxer**

7 mois.

Prix à discuter.

Tél. 027/23 15 36
36-1217

Monsieur

30 ans, célibataire,
cherche compagne
aimant nature et mon-
tagne, en vue de mar-
riage.

Ecrire sous
chiffre 5609 L à Orell
Füssli Publicité SA
case postale
1002 Lausanne.

A vendre

**Peugeot
304 break**

expertisée
modèle 1972

Fr. 3900.-

Tél. 026/5 38 10
le soir

36-400033

A vendre

**Chevrolet
Blazer**

14 000 km, mod. sep-
tembre 75, état de
neuf, (vitres teintées,
toit amovible), exper-
tisée, garantie
Facilités de paiement

Garage de l'Ouest
Tél. 027/22 81 41
36-2833

**Fiat 850
coupé sport**

Très bon état
Moteur 20 000 km
Peinture neuve
Expertisée

Fr. 2200.-

Tél. 027/55 68 81
36-20132

A vendre de particu-
lier

**Ford Taunus
2000 GXL**

expertisée, mod. 73
4 pneus d'hiver neufs
sur jantes
Fr. 10 000.-

Ecrire sous
chiffre P 36-300071 à
Publicitas, 1951 Sion

Occasion unique

Cause double emploi

RO 80

1969
Expertisée 3 mois

Tél. 027/55 63 87
36-20373

**Machines
à laver
linge et
vaisselle**

Marques suisses,
neuves, modèles 1976
à l'ancien prix avec
RABAIS jusqu'à

50 %

Facilités de paiement
Location possible
Installation gratuite
par nos monteurs.
Garantie totale.
Réparations toutes
marques

**Datéco
S.A.**

3, rue du Tunnel
Lausanne
021/23 52 28
24 h./24 h.

A louer à Sion

Angle avenue de la Gare - avenue du Midi

3e étage

bureau 82.35 m2

comprenant 2 pièces plus hall
2 WC séparés

2e sous-sol

local de 250 m2 env.

pouvant servir de salle d'exposition, salle
de réunion, etc.

3e sous-sol

cave 18.60 m2

cave 37.40 m2

Georges Hugo
Agent général Patria
Tél. 027/22 44 22

ais Patria

Martigny, Les Epeney
A vendre pour cause de départ

**bel appartement
de 4 1/2 pièces**

dont un grand living, cuisine avec
coin à manger spacieux, 3 cham-
bres, hall, loggia et balcons, avec
box au sous-sol
Grand confort. Situation de pre-
mier ordre

Prix à discuter

E. Sauthier, notaire, Martigny
Tél. 026/2 44 88 36-20376

A louer à Sion
rue du Sex 24

**appartement
3 pièces
appartement
2 pièces**

Loyer intéressant.

Tél. 027/22 34 64

36-207

A vendre

**Opel
Commodore
GS 2,8 l.**

automatique, mod. 74
état de neuf
expertisée, garantie
Facilités de paiement

Garage de l'Ouest
Tél. 027/22 81 41
36-2833

A vendre

Fiat 128

mod. 72, 48 000 km,
parfait état
Facilités de paiement

Garage de l'Ouest
Tél. 027/22 81 41
36-2833

A louer à Sion,
rue Petit-Chasseur

**appartement
meublé**

comprenant une
grande chambre avec
balcon, une cuisine,
salle de bains, WC et
cave, téléphone et TV
6 chaînes.
Libre tout de suite

Tél. 027/22 75 53
le matin ou dès 18 h.
36-4653

Cherche à travailler,
aux deux tiers ou au
mètre carré

**vigne de 2500
à 3000 m2**

Région Sion
ou environs

Faire offre écrite sous
chiffre P 36-20343
Publicitas, 1951 Sion
ou tél. 027/22 97 33

A louer

studio

situé avenue de Tour-
billon, Sion.

Libre tout de suite.

Tél. 027/22 65 85
interne 15

36-3820

A louer à Martigny
Avenue du Léman

**2 appart.
3 1/2 pièces**
(100 m2 + 12 m2 bal-
con) dès Fr. 430.-
charges comprises

1 bureau

1 pièce

(25 m2), Fr. 270.-

charges comprises

1 bureau

3 pièces

Fr. 450.-

charges comprises

Places dans parking
souterrain Fr. 50.-

Libres tout de suite ou
à convenir

Saint-Maurice
A vendre

**appartements
rénovés**

tout confort

3 ch. Fr. 65 000.-

4 ch. Fr. 80 000.-

Hyp. à convenir.

Ecrire à
case postale 154
1920 Martigny
36-400032

A louer à Sion
quartier tranquille

**magnifique
appartement
3 1/2 pièces**

100 m2
Libre tout de suite
Prix intéressant

Tél. 027/22 39 51
36-300068

A vendre ou à donner
tailler entre Riddes et
Leytron

**4100 m2
de terrain
en golden, en plein
rapport**

Tél. 027/41 20 40
le soir

36-300072

On cherche à louer
à Sion ou environs

grand dépôt
200 à 300 m2

Pour mars 1977 ou
tout de suite

Tél. 027/23 18 94
36-4697

**Zinal, à vendre
chalet ancien**

5 pièces + grange +
écurie + salle de
bains + galetas +
cave + WC
Accès toute l'année.
Fourneau en pierre
ollaire.
Fr. 95 000.-

Ecrire à
case postale 20
1951 Sion 1
36-3820

Verblor

A vendre près de la
place Centrale

**très beau
chalet 7 pièces**

Tout confort
Fr. 275 000.-

Ecrire sous
chiffre P 36-300069 à
Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Sion

**appartement
de 3 1/2 pièces**

avec garage.

Fr. 130 000.-

Ecrire sous
chiffre P 36-300069 à
Publicitas, 1951 Sion.

Sion

Rue de Conthey
A louer

**studio
meublé**

avec cuisinette.

Fr. 330.-
charges comprises.

Tél. 027/23 15 36
36-1217

A louer à Martigny

**magnifique
3 1/2-pièces**

dans immeuble
résidentiel.

Libre à convenir.

Tél. 026/2 65 78
36-400035

Saint-Maurice
A vendre

**appartements
rénovés**

tout confort

3 ch. Fr. 65 000.-

4 ch. Fr. 80 000.-

Hyp. à convenir.

Ecrire à
case postale 154
1920 Martigny
36-400032

A louer à Sion
quartier tranquille

**magnifique
appartement
3 1/2 pièces**

100 m2
Libre tout de suite
Prix intéressant

Tél. 027/22 39 51
36-300068

A louer à

**Saxon
appart.
5 pièces**

dans maison particu-
lière

Fr. 430.-
charges comprises

Libre le 1er février.

Tél. 026/6 20 10
en dehors des heures
de travail

300611-18

Offres et demandes d'emplois

Pour notre **secrétariat d'organisation éco-
nomique**, nous engageons un

collaborateur

Ce poste convient à un homme jeune, de
formation secondaire, aimant les contacts
humains, s'intéressant aux questions éco-
nomiques et sociales, capable de rédiger en
français et en allemand.

Lieu de travail : Sion.

Nous offrons une activité particulièrement intéressante
et variée, un salaire en rapport avec les responsabilités
exercées et la participation à notre système complet de
sécurité sociale.

Nous répondons à toute offre comportant les docu-
ments et renseignements suivants : curriculum vitae
détaillé, copies de certificats, date d'entrée en service,
ordre de grandeur du salaire désiré (sans engagement
de la part du candidat tant qu'il n'a pas pris connais-
sance du cahier des charges).

Discrétion assurée.

Veillez adresser vos offres écrites sous chiffre OFA
1859 à Orell Füssli Publicité, 1870 Monthey.

Importante entreprise mécanique et machi-
nes agricoles, près de Sion, cherche pour
compléter son équipe

mécanicien

ou

forgeron mécanicien

Le candidat sera appelé à seconder le chef
d'entreprise, assurer le contact et conseiller la
clientèle.

Prospecter les marchés tant dans l'achat
que dans la vente. Il s'agit d'un poste inté-
ressant pour personne dynamique, aimant
les responsabilités et ayant de l'initiative.

Faire offre sous chiffre P 36-901707 à Pu-
blicitas, 1951 Sion.

**Hôtel du Midi
à Sion**
cherche

jeune fille
pour aider à l'hôtel

et une

sommelière

Entrée immédiate ou
à convenir

Tél. 027/23 13 31
36-20371

Colffmod

cherche

coiffeur(euse)
pour messieurs ou
mixte

Tél. 025/4 47 11
36-1817

Menusier cherche

**travaux
de boisage**
et transformations de
chalets.

Prix modiques

Ecrire sous
chiffre P 36-20340 à
Publicitas, 1951 Sion

Cherchons

jeune fille

pour petite fille
3 1/2 ans, du 22 janvier
au 6 mars en station.

Tél. 022/47 84 92
18-60048

On cherche

chauffeur

pour train routier.

poids lourds

Tél. 026/6 28 48
(heures des repas)
36-400036

**Café-restaurant
Bocallno
Sierre**
cherche

un garçon
de cuisine

nourri, logé.

Tél. 027/55 25 03
143.148.021

WELA-Technik KG
Zweigniederlassung
Bern
Tel. 031/25 41 42
05-309288

PUBLICITAS

212111

UNE CAVERNE D'ALI-BABA À SION ?

Chez nous,
vous pouvez

COMMENT ?

Il est certain que, dans votre ménage, vous possédez un ou plusieurs articles dont vous n'avez plus
l'utilité ou qui vous encombrant.

**ACHETER
VENDRE
ECHANGER**

tous les articles
en votre possession

PLACEZ-les chez nous, nous les vendrons pour vous mais au **prix que vous aurez fixé vous-même.**
Vous resterez propriétaire de votre objet jusqu'à sa vente et, si vous le désirez, vous pourrez le retirer
en tout temps. Tout objet entreposé dans nos locaux est assuré contre le vol, l'incendie, etc. **Aucun
pourcentage** ne sera pris sur le prix de vente, seule une taxe d'entrepôt sera

**La Municipalité de Martigny**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Marc VOUILLOZ**

ancien vice-président de La Bâtiaz.

L'ensevelissement a lieu à Martigny, aujourd'hui jeudi 12 janvier 1977, à 10 heures.



Madame et Monsieur Dieter MARDO-BONVIN et leurs enfants Stéphane et Christophe, à Birkenheide (Allemagne) ;
Monsieur et Madame Jean-Michel BONVIN-ANDENMATTEN et leur fils Cédric, à Sierre ;
Monsieur l'abbé Henri BONVIN, révérend curé de Fully ;
Madame veuve Anna BONVIN-MULTONE, ses enfants et petits-enfants, à Sion et Bâle ;
Monsieur Emile SALAMOLARD-BONVIN, ses enfants et petits-enfants, à Sion et Veysonnaz ;
La famille de feu Jean JOST, à Paris ;
Madame et Monsieur Erwin SCHMID-JOST, leurs enfants et petits-enfants, à Sion et Lausanne ;
Madame et Monsieur Hélène FOURNIER-JOST, à Sion ;
Madame veuve Anny BURKHARD-JOST, à Sion ;
La famille de feu Barthélemy FRAGNIÈRE-BONVIN ;
La famille de feu Jean-Léger BONVIN-FRAGNIÈRE ;
La famille de feu Joseph BONVIN-DÉLEZE ;
La famille de feu François PRAZ-FRAGNIÈRE ;
La famille de feu Jean-Léger FRAGNIÈRE-PRAZ ;
La famille de feu Jacques FRAGNIÈRE ;
Madame Marguerite VUILLEMIER, à Sion ;
Monsieur le révérend père Bernard BONVIN, à Paris ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

**Monsieur
Denis BONVIN-JOST**

leur très cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin, parent et ami, survenu dans sa septantième année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée à la cathédrale de Sion, le vendredi 14 janvier 1977, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu à l'ancien cimetière de Sion.

Le corps repose au centre funéraire de Platta, ouvert de 8 heures à 21 heures.

La famille est présente de 15 heures à 21 heures.

Domicile de la famille : Gravelone 1, 1950 Sion.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de faire-part.



Mademoiselle Simone BERCLAZ et Monsieur André LAMBIEL, à Montricher ;
Mademoiselle Irma BERCLAZ et Monsieur Raymond DUBUIS, à Sierre ;
Madame et Monsieur César WIDMER-BERCLAZ et leur fille Nicole, à Sierre ;
Monsieur et Madame Renaud BEYSARD-VOUILLOZ et leurs enfants Gaëtan, Chantal, Dominique et Stéphane, à Saint-Luc et Sierre ;
Monsieur et Madame Daniel WIDMER-MUDRY et leur fils, à Sierre ;
Monsieur Robert BREGY-TROGER, ses enfants et petits-enfants, à Viège ;
Madame Marie GYGAX-BREGY, ses enfants et petits-enfants, à Bienne ;
Madame Philomène ROTZER-BREGY, ses enfants et petits-enfants, à Gampel ;
Madame Lina BREGY-RUPPEN, son fils et ses petits-enfants, à Gampel ;
Madame Marie BREGY-SARBACH, ses enfants et petits-enfants, à Gampel ;
La famille de feu Arthur BREGY-TROGER, à Rarogne ;
Les enfants et petits-enfants de feu Edmond BERCLAZ-MATHIER ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Madame
Amanda BERCLAZ**

née BREGY

leur bien chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, survenu à Sierre, dans sa 77^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église Sainte-Catherine à Sierre, le vendredi 14 janvier 1977, à 10 h. 30.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h. 20.

Domicile mortuaire : Le Grillon, route du Bois-de-Finges 32.

Cet avis tient lieu de faire-part.

**La classe 1927 de Martigny-Ville**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Marc VOUILLOZ**

père de leur contemporain M. Jean Vouilloz.

L'ensevelissement a lieu à Martigny, aujourd'hui jeudi 12 janvier 1977, à 10 heures.

**Le FC Saillon**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Madame
Faustine MOULIN-
CRETZAZ**

grand-mère de son membre Pascal et dévouée collaboratrice.

L'ensevelissement a eu lieu hier à Saillon.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Monsieur
Edouard CALOZ**

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs et leurs messages de condoléances.

Un merci spécial à M^{me} docteur de Chastonay, au révérend curé Maillard, à M^{mes} Jeanne Imhof et Charlotte Zuferey, infirmières dévouées, à la direction et au personnel du TVCM, à l'entreprise Ulysse Siggen et son personnel.

Vercorin, janvier 1977.



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui furent témoignées dans son grand deuil, la famille de

**Monsieur
Maurice GEX-FABRY**

remercie toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs envois de fleurs et couronnes, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, l'ont entourée durant sa pénible épreuve.

Un merci spécial au révérend aumônier, aux révérendes sœurs et au personnel du home Les Tilleuls.

Val-d'Illeiez, janvier 1977.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son deuil, la famille de

**Monsieur
Jean-Marie DELALAY**

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et de couronnes, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci spécial au docteur Wasem, aux membres du clergé, aux sociétés locales et aux contemporains de la classe 1906.

Saint-Léonard, janvier 1977.



Monsieur Denis FOURNIER, à Basse-Nendaz ;
Madame et Monsieur Susanne BROCCARD-FOURNIER, leur enfant et petits-enfants, à Basse-Nendaz ;
Madame et Monsieur Adeline MARIÉTHOZ-FOURNIER, leurs enfants et petits-enfants, à Nendaz et Noës ;
Monsieur et Madame Marcel FOURNIER-DÉLEZE et leurs enfants, à Nendaz et Lausanne ;
Monsieur et Madame Georges FOURNIER-LOYE, leurs enfants et petits-enfants, à Basse-Nendaz ;
Madame et Monsieur Sylvie DÉLEZE-FOURNIER, leurs enfants et petits-enfants, à Sion et Chavannes ;

Monsieur Etienne DÉLEZE-FOURNIER, ses enfants et petits-enfants, à Nendaz et Sion ;
Madame Alphonsine MARIÉTHOZ-FOURNIER, ses enfants et petits-enfants, à Nendaz et Savièse ;

Monsieur Jacques MOUTHER et ses enfants, à Rubigen (Berne) ;
Les enfants et petits-enfants de :
Feu Madame Louis REVEILLOND-MOUTHER, à Nendaz et Martigny ;
Feu Madame Virginie GIGY-MOUTHER, à Lausanne et Berne ;
Feu Monsieur François MOUTHER, à Lausanne ;
Feu Madame François MOUTHER, à Lausanne ;
Feu Madame ZERROUKI-MOUTHER, à Paris ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame
Cécile FOURNIER**

née MOUTHER

leur très chère épouse, mère, grand-mère, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection le 12 janvier 1977, dans sa 82^e année.

L'ensevelissement aura lieu à Basse-Nendaz, le vendredi 14 janvier 1977, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**Le ski-club Arpettaz, Nendaz**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Madame
Cécile FOURNIER-
MOUTHER**

mère de ses membres Marcel et Georges, grand-mère de Jacques et Jean-Claude, membres du comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

**Madame
Germaine BUFFAT-
BARLATAY**

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs dons, leurs messages de condoléances ou leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Lausanne, janvier 1977.



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées à l'occasion du deuil qui l'afflige, la famille de

**Monsieur
Jean CHARLES**

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Massongex, janvier 1977.

Querelle de dancings entre Sion et Sierre

Depuis un certain nombre d'années quatre Sierrois, propriétaires d'établissements publics, bénéficient de prolongations pour les heures d'ouverture de leur commerce. Ces autorisations leur sont régulièrement données et approuvées en bonne et due forme par le conseil communal de la cité du soleil.

Un tenancier de Sion a déposé une plainte administrative, il y a peu, pour mettre un terme à cet état de fait qui dure pourtant depuis près de 15 ans.

A la suite de cette intervention, le Département des finances a incité qui de droit à ne délivrer qu'occasionnellement de telles permissions.

Or, entre-temps, la loi sur les établissements publics a été acceptée par le peuple souverain. Cette législation précise dans ses dispositions que la municipalité peut accorder des prolongations régulières aux établissements publics qui en font la demande.

« Nous pensions que cette loi allait rapidement être promulguée. Or, quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre qu'elle ne le sera que l'an prochain », devait nous déclarer hier M. Pierre de Chastonay, président de la commune de Sierre et conseiller national. « Cette loi doit entrer très rapidement en vigueur car, en définitive, elle sauvegarde les intérêts d'une profession qui subit durement les effets de la récession ».

Le conseil communal de Sierre a d'ailleurs écrit au Conseil d'Etat pour lui adresser une demande dans ce sens.

« Ce n'est pas faire injure au droit que d'appliquer avant sa promulgation une loi plus permissive en matière d'ouverture et de fermeture d'établissements

publics. Jamais la population locale n'a réclamé contre cette permission donnée ; au contraire, elle s'y est parfaitement bien habituée. Nous avons donc demandé une entrevue avec le département concerné pour discuter de ce problème avec les quatre intéressés. »

Sierre est une station de plaine. En conséquence, toutes les mesures normales qui peuvent s'avérer favorables à un essor touristique plus important encore doivent être prises et soutenues !

L'affaire au Tribunal fédéral ?

Cette affaire sera portée devant le Tribunal fédéral, déclarent les deux gérants des dancings séduois. Au mois de juillet 1976, ils étaient intervenus auprès du Conseil d'Etat pour que les mêmes prescriptions soient appliquées à Sion comme à Sierre.

Le Conseil d'Etat a effectivement pris une décision de faire appliquer, soit dans la cité du soleil comme dans la capitale du canton, les mêmes dispositions en ce qui concerne les heures d'ouverture des dancings et l'attribution d'autorisations particulières pour les prolongations d'ouverture.

Or, six mois après que cette décision a été prise, pour des raisons qui échappent aux deux gérants séduois, rien n'a changé. Le dossier est prêt à être transmis au Tribunal fédéral pour que la décision du Conseil d'Etat soit appliquée dans les plus brefs délais.

Horaire de la première année primaire

Réponse du Conseil d'Etat au député suppléant Guy Voide

Monsieur le député suppléant,

En réponse à votre question écrite du 6 octobre 1976 relative à l'objet cité, le Conseil d'Etat nous charge de vous communiquer ce qui suit :

Le concordat suisse en matière de coordination scolaire voté par le peuple valaisan le 21 novembre 1971 prévoit un rajeunissement de l'âge d'entrée en scolarité obligatoire. Selon les dispositions de ce concordat, nos élèves valaisans commenceront leurs classes, pour les plus jeunes, avec neuf mois d'avance par rapport à l'ancienne situation, à l'exception de quelques communes dont nous parlerons ci-après.

Le concordat suisse prescrit en plus de ce rajeunissement scolaire un nombre annuel minimum de semaines d'école, sans toutefois préciser la durée d'enseignement compris à l'intérieur de ces semaines.

Sur ce point, la nouvelle grille-horaire ne présente aucun changement par rapport à l'ancienne qui prévoyait pour les enfants de première année 30 heures hebdomadaires de présence à l'école. Cet horaire a été respecté par la quasi-totalité des communes valaisannes. A l'occasion de l'introduction du nouveau programme, il s'est avéré que quelques-unes d'entre elles avaient, en marge de tout droit, réduit l'horaire de la première primaire.

Les cantons sont donc libres de choisir un horaire quelconque, unique ou différencié selon les âges.

L'introduction généralisée d'un horaire différencié conduirait, comme le montrent les résultats d'une étude faite par une commission du département, à des complications assez grandes. Ceci serait surtout vrai

dans les localités où les classes comptent plusieurs degrés réunis, là où des transports sont nécessaires, et si l'on veut maintenir, avec un horaire diminué pour les élèves, une occupation pleine des maîtres. Vue sur le plan familial, la difficulté se présenterait pour des parents de plusieurs enfants de n'avoir pratiquement plus aucune demi-journée sans la présence de l'un ou l'autre d'entre eux à la maison. C'est pour cela que le Département de l'instruction publique a renoncé, dans un premier temps en tout cas, à une solution de ce genre.

Il n'en demeure pas moins que le rajeunissement de l'âge d'entrée en scolarité obligatoire appelle une adaptation des programmes. Le nouvel horaire en a tenu compte en ce sens qu'on a introduit dans le temps réglementaire de présence à l'école, une part plus grande d'activités d'éveil ou d'expression ainsi que des occupations libres. Il est également exigé que les travaux, faits autrefois à la maison, soient accomplis en classe. Introduite progressivement dans le Valais romand depuis 1974, cette solution a, en 1975, conduit la commission scolaire de Martigny à effectuer une enquête dont les résultats sont les suivants :

- en faveur de la solution proposée	159 parents
- en faveur d'une parmi quatre autres solutions	47 parents

Les classes à plusieurs degrés qui ne peuvent pas introduire un allègement des programmes pour les enfants de première primaire pendant que les élèves de degrés supérieurs continuent le travail, se trouvent dans l'impossibilité d'appliquer une telle solution. La grille-horaire actuelle permet, dans ces classes, une réduction du temps de présence des élèves de première année qui profitent des transports organisés pour l'école infantine. Le problème de l'occupation totale des maîtres est, dans ces cas-là, automatiquement résolu.

Il reste à ajouter que la solution actuellement en vigueur n'est introduite qu'à l'essai, comme en font foi les documents officiels publiés. Nous pensons que des conclusions sérieuses ne peuvent être tirées d'une expérience que dans le cadre d'une application sereine, et nous aurions espéré

que la totalité des maîtres et des parents jouent très clairement le jeu proposé.

Nous constatons que, dans quelques communes, cette sérénité n'existe plus ; à la lumière de ce fait nouveau, et pour que les enfants n'aient pas à pâtir des querelles d'adultes, nous sommes prêts à examiner, sur demande officielle des communes, la possibilité d'accepter provisoirement des horaires différenciés selon les cas.

Une solution définitive à ce problème devrait, quant à elle, éviter toute complication inutile et ne pas entraîner de frais de transport supplémentaires. Elle devrait, contrairement à la pratique des communes qui, jusqu'ici, avaient diminué leurs horaires, tenir compte au niveau des salaires du temps d'occupation des maîtres.

Il va de soi qu'elle ne pourrait intervenir sans une consultation préalable des associations professionnelles intéressées, et que, le cas échéant, la révision du décret du Grand Conseil pourrait être nécessaire.

Nous pensons, par ailleurs, que ceux qui affirment haut et clair que la solution proposée par le département n'est pas viable, oublient que l'école valaisanne, dès avant 1962, permettait aux communes de fixer l'âge d'entrée en scolarité obligatoire à 6 ans, soit trois mois plus tôt que le fait la législation actuelle. La loi de 1962 a maintenu cette possibilité et plusieurs communes l'ont utilisée. Depuis des décennies donc et jusqu'à l'entrée en vigueur des nouvelles prescriptions, des enfants de 6 ans ont, en Valais, suivi l'ancien programme de 7 ans par rapport auquel celui de première année actuel comporte des allègements considérables. Dans ces communes, nous n'avons connaissance d'aucun des dommages qu'on nous prêche aujourd'hui un peu prématurément.

Nous voudrions, en terminant, rappeler à tous les parents qui craindraient le surmenage chez leurs enfants, qu'il est un peu facile d'en attribuer la faute exclusive à l'école. Il serait intéressant d'examiner, en effet, dans quelle mesure les activités extrascolaires, les longues heures passées devant le petit écran et le manque de sommeil pourraient constituer également les raisons d'une fatigue plus profonde et moins justifiée que celle dont on rend si facilement l'école responsable.

Veillez agréer, Monsieur le député suppléant, l'expression de nos sentiments distingués.

Le chef du Département de l'instruction publique
A. Zufferey

Ce jour en Suisse et ailleurs

LUTTE CONTRE LE TERRORISME La Suisse signera-t-elle ?

BERNE. - Le Conseil fédéral devra probablement décider mercredi prochain, si la Suisse signera, le 27 janvier, en même temps que plusieurs autres pays, la convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre le terrorisme. Deux Départements fédéraux - indique-t-on au Palais fédéral - sont favorables à l'adhésion de notre pays à cet accord européen. La convention prévoit entre autres que les terroristes devront être livrés quand ils auront - même pour des motifs purement politiques - détourné un avion,

perpétré d'autres attentats contre des appareils ou installations de l'aviation civile, exécuté des enlèvements et prises d'otages ou d'autres actes violents, tels que le dépôt de bombes, l'envoi de colis piégés, des vols d'armes, etc. Cette réglementation devra aussi s'appliquer aux complices. Si un pays membre refuse de livrer un tel coupable, il devra s'engager à le juger selon le droit national avec la même sévérité que s'il s'agissait d'actes criminels ordinaires de la même gravité.

Arrivée du président du Sénégal

GENEVE. - Le président du Sénégal, M. Léopold Senghor, est arrivé hier en fin d'après-midi à l'aéroport de Genève, à bord d'un avion spécial. Il a été accueilli par l'ambassadeur Olivier Exchaquet, observateur permanent de la Suisse auprès de l'office des Nations unies à Genève, et par l'ambassadeur du Sénégal auprès du même office, M. Amadou Cissé.

M. Senghor est reparti en train pour Berne, où il sera reçu officiellement par le président de la Confédération, M. Kurt Furgler, et par le chef du Département politique fédéral, M. Pierre Graber. Cette visite officielle en Suisse sera suivie par un voyage privé du président sénégalais en Europe.

Séance d'information des comités Pro Rawyl

Les comités Pro Rawyl bernois et valaisan donneront, le 8 février prochain, à Berne, une séance d'information à 10 h. 30, dans un endroit encore à préciser.

Pour la partie valaisanne, participeront à cette manifestation : MM. Félix Carruzzo, président de la ville de Sion et conseiller national, Pierre de Chastonay, président de la ville de Sierre et conseiller national, M^{me} Gabrielle Nanchen, conseiller national, MM. Marcel Praplan, président de la commune d'Icogne et Clovis Riand, ancien président du Grand Conseil.

Hier sur le petit écran

Un drôle de paroissien : sans prétention, quoi qu'ayant un peu vieilli, ce film constituait un agréable divertissement nous permettant notamment de revoir deux acteurs hélas aujourd'hui disparus : Bourvil et Francis Blanche. On restera en effet toujours sensible à l'incroyable talent du premier, tant dans les registres dramatiques que comiques, et à l'irrésistible drôlerie du second.

Mosaïque : intéressante émission sur cet art aujourd'hui quelque peu méconnu, mais qui remonte à l'Antiquité. Ces images nous ont notamment heureusement fait découvrir la technique de l'artiste valaisanne Lor Olsommer, qui crée ses belles compositions à partir de cailloux ramassés au bord du Rhône. Pour ce qui touche directement le Valais, on a pu également admirer les splendides mosaïques de Bieler, qui ornent l'église de Savièse. (R)

Incendie dans un hôtel de Saas-Fee

SAAS-FEE. - Hier, vers 5 heures, un incendie s'est déclaré à l'hôtel Beausite à Saas-Fee. Cet hôtel est propriété de M. Hans Zurbriggen, né en 1925, domicilié à Saas-Fee. Le feu a pris naissance dans une chambre. Les causes sont probablement dues à une défectuosité d'une conduite d'électricité. Les dégâts sont de l'ordre de 8 à 10 000 francs. Les pompiers se sont rendus sur place.

Constituante : deuxième lecture rapide

S'il fallait avoir la confirmation que la seconde lecture de la Constitution jurassienne n'est qu'une simple formalité, les députés l'ont apportée, hier, de manière on ne peut plus éclatante. Chacun semble avoir, en effet, admis que les présents débats ne doivent consister qu'en de simples ratifications des décisions prises en première lecture, sous réserve d'éléments tout à fait nouveaux qui seraient survenus depuis l'automne dernier. Il n'est donc pas étonnant que, faute d'éléments nouveaux précisément, personne n'ait songé à remettre en cause les décisions arrêtées au sujet de l'école qui sera obligatoire dans le futur canton, le précepteur restant possible et l'aspect non confessionnel de l'école publique étant largement approuvé.

Pourtant, le groupe radical est revenu avec sa proposition demandant que la Constitution précise que l'école publique est non confessionnelle, avançant une argumentation du siècle passé. Les radicaux n'auront convaincu que le pasteur Gudel (UDC), les députés ne comprenant pas qu'on veuille empêcher ce que personne, dans le Jura, n'envisage de réaliser, c'est-à-dire de rendre l'école publique confessionnelle. Si l'on sait combien les Juraissiens, au siècle dernier, ont souffert des mé-

faits du Kulturkampf voulu par l'oligarchie bernoise, ramener ce brûlot participait d'une curieuse volonté politique rétrograde qui fut proprement balayée par 53 voix contre 12.

La question des droits politiques accordés aux Juraissiens émigrés ayant été renvoyée à la prochaine session, il restait à régler les droits politiques des étrangers. La majorité de la commission voulait laisser à la loi le soin d'en fixer les modalités alors qu'une minorité entendait limiter ces droits au plan communal uniquement et les assortir d'un délai d'attente. Nul ne comprit pourquoi il y avait lieu de priver les étrangers de droits sur le plan cantonal si l'on admettait qu'ils pouvaient en jouir sur le plan communal. Aussi, la proposition de confier à la loi le soin de préciser ces droits fut-elle admise contre la minorité radicale encore une fois.

Suivit une longue discussion sur le droit du gouvernement d'assortir une initiative soumise au vote populaire d'un contre-projet. Fallait-il en accepter le principe, le rendre possible mais non obligatoire ou, encore, faire en sorte qu'il soit possible de voter d'abord sur l'initiative et, en cas de refus, sur un contre-projet au cours d'une consultation populaire ultérieure ? Cette dernière alternative proposée par les socialistes a été acceptée. Elle est celle qui préserve au mieux les intérêts des initiateurs, car elle évite que des avis différents s'ajoutent au détriment des promoteurs de l'initiative. En cela, la Constituante a voulu préserver au maximum le droit d'initiative reconnu comme un droit populaire essentiel. Le système décidé, au contraire de la pratique fédérale, prévoit en outre qu'en cas de consultation simultanée, si une initiative et un contre-projet sont tous deux acceptés, celui des deux qui obtient le plus de suffrages prend force de loi.

Enfin, appliquant des principes qui ont souvent prévalu au cours des débats de première lecture, les députés ont confirmé la possibilité pour huit communes et encore pour 2000 électeurs, de déposer un référendum pour tout projet de loi. Une proposition socialiste tendant à renoncer à cette possibilité pour ensuite accorder des référendums à des conseils régionaux éventuellement à instituer, a été rejetée.

Au cours des deux dernières séances de la seconde lecture qui auront lieu les 20 et 27 janvier, l'Assemblée constituante traitera les importantes questions des cercles électoraux, des droits politiques des émigrés et du mode d'élection du gouvernement.

V. G.

Exportateurs français mécontents

Treize trains routiers immobilisés à la frontière, près du Locle

LE COL-DES-ROCHES. - Mécontents du maintien par le Gouvernement français de la surtaxe qui frappe l'exportation de paille, plusieurs exportateurs de Haute-Saône, de Franche-Comté et du Jura, ont organisé hier matin une action d'envergure. Avec leurs trains routiers, chargés de paille, 13 au total dont certains étaient accouplés d'une remorque, se sont immobilisés en colonne à la frontière française du Col-des-Roches, perturbant ainsi le trafic, sans toutefois bloquer la chaussée. Ils espèrent par cette action obtenir du Gouvernement français qu'il renonce à percevoir cette taxe, qui s'élève à 9 francs suisses par 100 kilos de paille. Les importateurs suisses, en particulier ceux du Jura neuchâtelois et des Franches-Montagnes, se déclarent solidaires avec les exportateurs français.

Ce qu'une expérience doit apporter : critique positive et non contestation stérile

Cette réponse du Conseil d'Etat, par M. Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique, au député suppléant Guy Voide, concerne évidemment toutes les communes valaisannes et tout particulièrement celles, peu nombreuses, dont une majorité de parents ne veut pas, pour des raisons diverses, jouer le jeu de la collaboration en cette année expérimentale. Les enfants n'ont pas à pâtir des réactions souvent épidémiques des aînés, comme c'est le cas à Brigue-Glis. Le Département de l'instruction

publique ne fait que son devoir, ce que l'on attend de lui. La très grande majorité des maîtres et parents de ce canton l'ont compris, pour le bien des enfants. Il est évident qu'il y a des mécontents, parce que dérangés dans leurs habitudes. Ce n'est toutefois pas une raison suffisante pour qu'ils poursuivent dans la voie de la contestation stérile. Cette expérience laisse d'ailleurs si largement ouverte la porte aux critiques positives que les parents auraient mauvaise conscience de la refermer. RP

Cafetiers-restaurateurs et hôteliers

Pour mieux connaître la convention collective de travail

SION. - Hier après-midi, plus de 200 cafetiers, restaurateurs et hôteliers, des districts de Sierre, Sion et Conthey, se sont retrouvés à la salle de la Matze pour une séance d'information sur les modifications intervenues, dès le 1^{er} janvier 1977 dans la convention collective de travail.

Jusqu'en 1974, les cafetiers, restaurateurs et hôteliers connaissaient des conventions collectives de travail par régions ou inter-régions. La convention collective de travail, adoptée en 1974 a mis fin à cette situation en plaçant tous les membres sur le même pied.

Des modifications importantes ont été apportées à la convention collective de travail de 1974, avec force de loi dès le 1^{er} janvier 1977.

Afin de mieux renseigner ses membres, la Société valaisanne des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, a organisé des séances d'information. Une première séance a eu

lieu, mardi après-midi à Martigny, qui a vu la participation de 240 membres. Hier après-midi, à la salle de la Matze, 200 membres ont donné suite à l'invitation de la Société cantonale des cafetiers-restaurateurs.

Cette séance d'information a été présidée par M. Monod, président de la section de Sion et des environs des cafetiers, restaurateurs et hôteliers. M. Pierre Moren, président de la Fédération suisse des cafetiers-restaurateurs et hôteliers, a apporté le salut du comité central, tout en relevant l'importance de bien connaître la teneur des nouvelles dispositions.

M. André Ganguillet, reviseur de la caisse WIRTE à Aarau, a apporté une précieuse information sur les modifications intervenues. D'autre part, M. Ganguillet a indiqué la manière de remplir le nouveau carnet des salaires, ceci pour éviter des ennuis des patrons avec leur personnel.

Spectaculaire chute d'une voiture près de Montana

Hier, à 6 heures, M. Reto Taillens, né en 1945, domicilié à Crans, circulait au volant de sa voiture sur la route des Varzettes en direction de Montana. Dans une courbe, il se trouva subitement en présence d'un camion équipé d'un chasse-neige et occupé au déblaiement de la chaussée. Ce poids lourd était conduit par M. Félix Morard, né en 1945, domicilié à Ayent. Lorsqu'il se trouva en face du poids lourd, M. Taillens voulut à

tout prix l'éviter en essayant de le croiser par la gauche. Lors de cette manœuvre, son véhicule partit en ligne droite, fit une chute de 7 mètres et se retrouva en contrebas sur la route principale Sierre-Montana. Lors de cet accident M. Reto Taillens a été blessé.

Il reçut des soins d'un médecin. Cependant, il put regagner son domicile peu après.

Horrible drame à Forel-Lavaux

Il tue ses deux enfants et son amie, blesse sa femme et se suicide

LAUSANNE. - Une tragédie familiale a fait quatre morts et un blessé, hier matin, dans la commune vaudoise de Forel-Lavaux. Le nommé Michel Nicod (47 ans), par ailleurs inculpé dans plusieurs graves affaires pénales, a tué à coups de feu, dans la villa familiale, ses deux fils, Marc (cinq ans et demi) et Roger (deux ans et demi), ainsi que son amie, G. S. (dix-sept ans et demi), et a blessé sa troisième femme Viviane (trente-sept ans), puis s'est suicidé.



La villa de Forel-Lavaux, théâtre de l'horrible tragédie. - Les armes du crime.

Il était quatre heures du matin quand Michel Nicod pénétra dans la villa de sa femme, dont il vivait séparé depuis 1974. Les serrures avaient été changées, mais il réussit à entrer en forçant la porte d'un bureau. Sans allumer, il se rendit dans la chambre de sa femme, au premier étage. En haut de l'escalier, il brisa une petite barrière de protection pour les enfants, ce qui réveilla son épouse. Alors qu'elle se levait, il fit irruption et tira un coup de feu dans sa direction, avec un fusil de chasse à canon scié, sans l'atteindre. Il se rendit ensuite dans la chambre des enfants et la mère entendit des cris, puis quatre coups de feu. Comme elle se précipitait, son mari lui tira de nouveau dessus, avec un revolver cette

fois, et l'atteignit à la poitrine, sans trop de gravité. Alors qu'elle reculait dans la chambre de bain, elle entendit un dernier coup de feu. Malgré sa blessure, elle put se rendre chez des voisins pour demander de l'aide.

A leur arrivée, les policiers découvrirent un horrible spectacle. Les deux enfants avaient été tués chacun de deux balles de revolver dans la tête et leur père s'était suicidé, dans la même chambre, en se tirant une balle dans la bouche. On se retrouva sa voiture dans un petit chemin proche de la villa. Sa maîtresse gisait sur le siège avant du véhicule, tuée de deux balles dans la tête. Leur liaison avait débuté il y a quatre ans, alors que la jeune fille était à son service comme palefrenière. L'homme avait

alors été inculpé d'attentat à la pudeur des enfants. Il n'a pas été possible d'établir à quel endroit la jeune femme a été tuée.

Une vie d'escroc

Michel Nicod avait exploité des représentations commerciales et industrielles, sous le couvert de sociétés. Sa manière de traiter les affaires lui attira vite des ennemis. Bien qu'il ait souvent donné l'impression de disposer de moyens importants (il faisait de l'aviation), il eut toujours de graves difficultés financières.

L'attention de la police avait été attirée par les nombreux incendies, couverts par de grosses assurances, dont lui et ses sociétés étaient victimes. Le 28 juillet 1967, son véhicule utilitaire brûla au Monte-Ceneri. Le 1^{er} septembre 1969, la ferme qu'il avait achetée à Forel-Lavaux fut entièrement détruite par le feu. Le 27 septembre 1972, ses entrepôts industriels de Progens (Fribourg) furent la proie des flammes. Enfin, le 5 février 1974, l'ancien hôtel de la Tête-Noire à Trient, qui venait d'être acheté par lui et un associé, fut détruit par un incendie. En outre, le 8 septembre 1973, il fut victime d'un cambriolage dans la villa de Forel-Lavaux, 73 000 francs en espèces et 80 000 francs en argenterie et bijoux disparurent. Les enquêtes menées dans les quatre cantons montrèrent qu'il s'agissait de « coups montés ». Arrêté le 25 juin 1974, il avoua être l'auteur de ces sinistres, avec la complicité de nombreux comparses. Le montant total des escroqueries à l'assurance dépassait trois millions de francs. Il aurait dû comparaître en mars prochain devant le tribunal criminel de Lavaux pour escroquerie.

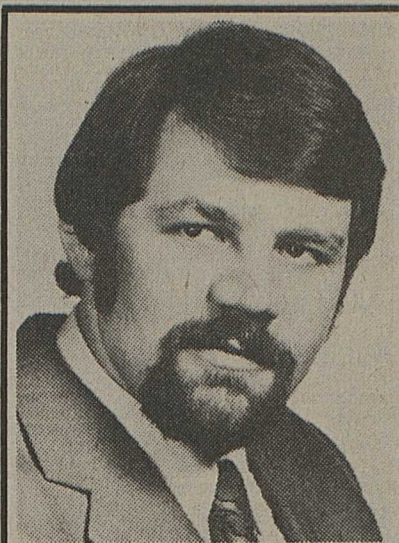
Il fut mis en liberté provisoire le 2 mai 1975, après un traitement hospitalier de deux mois. Depuis lors, il n'eut plus d'activité bien définie, si ce n'est qu'il travailla comme démarcheur de la société de promotion de restaurants « Table pour deux », à Genève, et eut tout récemment des ennuis à Lausanne. Vivant séparé de sa femme, il résidait à Genève. Enfin, le 4 janvier 1977, il fut convoqué par le juge d'instruction de Genève pour être entendu dans une grave affaire de brigandage, mais il ne se présenta pas et disparut.

Depuis le déclenchement de l'enquête pénale et surtout depuis la demande de divorce présentée par sa femme (une Allemande née aux Etats-Unis, qu'il avait épousée en troisième nocces), il avait proféré des menaces contre celle-ci. La mort du meurtrier éteint l'action judiciaire.

On peut imaginer l'émotion qu'a causé dans le petit village de Forel-Lavaux cette terrible tragédie qui, malgré les circonstances entourant la vie professionnelle de Michel Nicod, reste incompréhensible.

Les circonstances de la terrible tragédie d'Olten

Un terrible drame familial, qui a coûté la vie à une jeune femme et à deux enfants, a eu pour théâtre un appartement d'Olten, où M^{me} Miriam Arber (22 ans) et ses enfants Gérard (2 ans) et Dominique (6 ans) ont trouvé la mort. (Voir NF d'hier). L'assassin est Titus Arber, un homme âgé de 32 ans, qui a pris la fuite, avant de se rendre à la police, après avoir pris contact avec un journaliste en ville de Berne. Le drame, qui a donc fait trois morts, a commencé il y a quelques mois déjà. Titus Arber, qui travaillait comme simple magasinier, vivait depuis des années avec de gros problèmes financiers. Ses dettes augmentant sans cesse, Arber commit une escroquerie de 40 000 francs qui lui valut une peine de réclusion de deux ans et demi. C'est avant Noël, alors que les dettes augmentaient à un rythme effarant, qu'Arber décida de mettre fin à ses soucis, de tuer sa famille et de se donner la mort. Avant les fêtes de Noël, il acheta une corde qu'il cacha sous son lit. Les fêtes de fin d'année passèrent, Arber reprit son travail, mais au cours du dernier week-end de nouveaux problèmes financiers surgirent. Arber décida alors de laisser vivre sa famille et de se donner la mort. Perdant la tête, il prit le train pour Paris. Arrivé dans la Ville Lumière, il se rendit sur la tour Eiffel, d'où il voulut sauter dans le vide. Mais comme Arber déclara à notre confrère bernois du *Blick*, à qui le meurtrier s'était confié, il n'eut pas le courage de sauter. Il reprit donc le train et retourna à son domicile. C'est alors qu'Arber décida de passer aux actes. Profitant de la nuit et du sommeil de ses deux enfants, il passa la corde autour du cou de ses deux gosses et les étrangla. Vint alors le tour de son épouse, qui décéda elle aussi, non sans se défendre énergiquement, ce qui explique les traces laissées sur le visage de Titus Arber. Ce dernier décida alors d'attendre le petit matin avant de se donner la



Titus Arber, 32 ans, se débattait depuis quelque temps dans une situation qu'il jugeait inextricable. Il a tué sa femme et ses deux enfants.

mort. Pour ce faire il voulut se rendre au Tessin, où il avait souvent été de passage avec sa famille. Mais en cours de route il rebroussa chemin. « Je n'ai pas eu le courage de me tuer », devait-il déclarer aux enquêteurs après son arrestation. Sans but précis, il prit alors un autre train et arriva à Berne, en passant par Brigue. Il se rendit au bureau de notre confrère, où l'on fit appel à un pasteur. Après une longue discussion, l'assassin de sa famille se rendit à la police.

(e.e.)

Le missionnaire Paul Egli sera-t-il expulsé de Rhodésie?

IMMENSEE. - Arrêté par les autorités rhodésiennes, le missionnaire suisse Paul Egli a été condamné, hier, à cinq ans de détention par la Cour régionale de Bulawayo (Rhodésie du Sud-Ouest). Il a décidé de faire appel.

A Immensee (SZ), la maison-mère de la société de Bethléem, dont fait partie le père Egli, la nouvelle est parvenue en fin d'après-midi. C'est l'évêque du diocèse rhodésien de Gwelo, Mgr Haene, oncle du missionnaire qui a envoyé un télégramme. Le père Othmar Eckert, directeur de la maison-mère, a confirmé à l'ATS le verdict et la décision de faire appel. Le missionnaire a été condamné pour n'avoir pas dénoncé la présence de guérilleros qui sont venus se faire soigner à la mission de Berejena qu'il

dirigeait. Selon la procédure rhodésienne, il risquait au total 75 ans de prison pour tous les chefs d'accusation. Sans pouvoir les évaluer, on estime à Immensee que le père Egli a des chances de se faire expulser, comme ce fut déjà le cas par le passé pour un autre missionnaire de Bethléem en Rhodésie.

Selon l'agence France-Presse, le père Paul Egli, après le jugement, a été mis en liberté sous caution de 1000 dollars rhodésiens (environ 2000 francs suisses).

La neige en Suisse Quelques situations critiques

BERNE. - La neige, qui est tombée pratiquement sans interruption mardi, et qui, en diverses régions, est tombée encore hier, a provoqué, en particulier le matin, des perturbations dans le trafic. Hier matin, par exemple, des trains ont subi quelque retard. Des lignes CFF ont été interrompues partiellement à la suite de chutes d'arbres. A l'exception du tronçon Grellingen - Delémont, qui était encore fermé à 18 heures, et de celui de Flamatt - Thoirishaus sur la ligne Fribourg - Berne, l'ensemble des lignes du réseau des CFF ont connu un trafic normal. Vers la soirée, on ne signalait pratiquement aucun retard. Quant au trafic routier, qui était encore fortement perturbé hier matin, il s'est normalisé grâce à d'intensifs travaux de déblaiement entrepris dans l'après-midi.

La situation était particulièrement critique hier matin au Tessin, dans les Grisons, dans le Jura et en Suisse centrale.

Pour répondre à une «feuille gratuite», une nouvelle publication fribourgeoise

FRIBOURG. - Hier a été distribué pour la première fois en ville de Fribourg une nouvelle publication « noir-blanc », un magazine réalisé par cinq journaux fribourgeois et qui sera encarté une fois toutes les deux semaines dans la *Liberté* de Fribourg, la *Gruyère* de Bulle, le *Message* de Châtel-Saint-Denis, la *Feuille fribourgeoise* de Romont et le *Journal d'Estavayer*. C'est ce qui ressort des informations fournies à la presse par l'association qui édite ce magazine, association qui est membre de l'Union romande des éditeurs de journaux. Ce supplément magazine est notamment conçu pour que le marché publicitaire du canton ne se dégrade pas, précisait à l'ATS un des éditeurs de journaux membre de l'association.

Cette publication est une forme de réponse au lancement, il y a quelques mois, d'une feuille d'annonces gratuite dans la partie romande du canton. Les responsables de cette feuille gratuite ont déclaré à l'ATS que leur expérience était jusqu'ici positive

et que leur feuille distribuée dans tous les ménages de la partie romande du canton allait dépasser les frontières cantonales en direction de la Broye vaudoise et vers Châteaud'Ex.

NON-PROLIFÉRATION DES ARMES NUCLÉAIRES Le Conseil fédéral décide de ratifier le traité

BERNE. - Le Conseil fédéral a décidé hier, au cours de sa séance hebdomadaire, de ratifier le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, conformément à la décision des Chambres en juin et décembre derniers. Ce traité, signé par la Suisse en novembre 1969, compte une centaine d'Etats membres.

Taux d'intérêt des bons de dépôt

Le Conseil fédéral a d'autre part baissé de 0,75 % le taux d'intérêt des bons de dépôt de la Confédération d'une durée de 4 ans - il passera de 4,25 % à 3,5 % - et de 1 % celui des mêmes bons de dépôt d'une durée de 8 ans - il passera de 5,25 % à 4,25 %. Ces mesures se justifient par le recul persistant du niveau général des taux d'intérêt.

Redevances hydrauliques

Le Conseil fédéral a d'autre part décidé de fixer au 1^{er} janvier passé l'entrée en vigueur de la modification du 8 octobre 1976 de la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques, et d'adapter également, pour la même date, le règlement concernant le calcul des redevances en matière de droits d'eau. Ainsi, les nouveaux taux maximums des redevances hydrauliques seront de 20 francs (12 fr. 50) pour le degré de qualité supérieur, de 16 francs (10 francs) pour le degré moyen et de 12 francs (7 fr. 50) pour le degré inférieur.

Trois ouvriers ensevelis sous une avalanche

BELLINZONE. - Alors qu'ils déblayaient la route du val Calanca, dans les Grisons, trois ouvriers ont été ensevelis sous une avalanche. Deux d'entre eux ont pu se dégager tout seuls. Le troisième, un jeune de 27 ans, a été retrouvé deux heures après seulement et hospitalisé. Il est hors de danger.

Quelques réserves

Ainsi que l'ont fait d'autres pays, la Suisse assortit le traité de certaines réserves.

Il s'agit en l'occurrence de trois déclarations.

La première de ces déclarations vise à protéger la liberté de la recherche et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Berne y insiste sur le fait qu'à notre sens tout le domaine de la production d'énergie (chaleur, électricité, hydrogène) et de la production d'isotopes par des réactions nucléaires, y compris la recherche et la

technologie dans le secteur des futures générations de réacteurs nucléaires et même de ceux qui utilisent la fusion thermonucléaire ménagée, ne tombent pas sous le coup de l'interdiction statué par le traité. La deuxième déclaration concerne l'interprétation des termes « matières brutes et produits fissiles spéciaux » qui doit rester conforme au texte figurant dans le statut de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique). Enfin, la troisième réserve préserve nos intérêts industriels. Il y est stipulé que l'application du traité et les contrôles ne défavorisent pas notre industrie par rapport à celle des autres pays.

AU PÉNITENCIER DE REGENSDORF Quadruple évasion et prise d'otage

Deux hommes courent toujours

ZURICH. - Un détenu armé du pénitencier de Regensdorf (ZH) qui n'était pas rentré d'un congé à libéré, dans la nuit de mardi à mercredi, trois de ses collègues et emmené avec lui en otage un gardien âgé de 35 ans, Hans Disler.

Le déroulement de l'évasion

Selon les premières informations fournies par la police cantonale de Zurich, un détenu suisse de 24 ans, Otto Huser, qui avait obtenu une permission jusqu'au 31 décembre, mais n'était pas rentré, s'était présenté à la porte du pénitencier mardi vers 23 heures, prétendant qu'il entendait se rendre. Il sortit soudain une arme à feu et menaça le gardien, âgé de 35 ans. Utilisant ce dernier comme otage, Huser obtint alors les clés de quatre autres gardiens, qu'il enferma dans une cellule. Il libéra ensuite trois détenus, deux Français de 23 et 35 ans et un Italien de 44 ans.

Les quatre hommes et leur otage s'enfuirent en voiture sur l'autoroute N° 1 en direction de Berne. A Zollikofen, ils eurent un accident et contraignirent, sous la menace de leurs armes, le propriétaire d'une voiture à leur céder son véhicule. Ils se dirigèrent ensuite vers Le Locle et la frontière française. A 2 km de la frontière, l'otage parvint

à prendre la fuite. Il s'annonça alors indemne au poste de police du Locle, en compagnie du détenu italien, qui avait renoncé à poursuivre l'entreprise.

La prise d'otage et la libération de détenus ont été découvertes vers 3 heures, hier matin, au pénitencier de Regensdorf. Des recherches ont immédiatement été entreprises. A 7 heures, la police recherchait dans la région du Locle trois des détenus qui étaient à pied sur territoire suisse probablement : Jean Cozette, 23 ans, Français, 191 cm, portant une moustache et un veston de cuir noir. Guy Leoment, 35 ans, Français, 175 cm, portant la barbe et une lourde capote noire. Otto Huser, 24 ans, Suisse, 182 cm, tatoué sur les deux bras et portant un veston de cuir noir. Jean Cozette s'est finalement rendu à la police cantonale bernoise à Saint-Imier, dans la matinée d'hier. Les deux autres sont toujours en fuite.

Guy Leoment, armé d'une mitrailleuse, est localisé dans la région du Locle, où des barages de police ont été constitués et où les

postes de douane sont étroitement surveillés. Quant à Otto Huser, il aurait pris le train en direction de Bienna-Lausanne-Genève. Il est également activement recherché.

Huser purgeait une peine de 14 mois de prison pour brigandage et autres délits. Il devait être libéré en juin prochain. Le Français Guy Leoment, qui avait commis une attaque à main armée en 1974 à Lutry, aurait dû rester en détention jusqu'en 1984. Après avoir purgé sa peine en Suisse, il devait être extradé en France où il a été condamné à la prison à vie pour meurtre.

Mort d'un pionnier de la viticulture suisse

PULLY. - M. Henri Leyvraz, qui joua un rôle de premier plan dans la culture de la vigne en Suisse romande et au Tessin, est mort à Pully à 73 ans. Originaire et natif de Rivaz (VD), où il exploita un domaine viticole, il fut appelé en 1937 à la Station fédérale d'essais viticoles du Caudoz, à Pully-Lausanne. Il dirigea jusqu'en 1968 le service de la viticulture aux stations fédérales de recherches agronomiques pour la Suisse romande et le Tessin et enseigna durant vingt ans à l'Ecole de viticulture de Lausanne.

Winterthour Dangereux évadé repris

WINTERTHOUR. - Rolf Saegesser, 31 ans, qui s'était évadé en août dernier du pénitencier cantonal bernois de Horberg, a été arrêté à Winterthour au cours de la nuit de mardi à mercredi au volant d'une voiture volée. Au moment de son arrestation, Rolf Saegesser a fait usage de son arme, mais personne n'a été blessé.

Depuis son évasion, Saegesser avait tenu en haleine différentes polices cantonales. Pendant un certain temps, il vivait en compagnie de Daniel Fluckiger, 25 ans, qui devait plus tard être arrêté en Allemagne. Le 13 novembre dernier, les deux hommes avaient réussi à s'emparer, à Flawil, d'un petit coffre contenant plusieurs milliers de francs. A la suite de différentes dénonciations, la police s'apprêtait à procéder à leur arrestation.

Toutefois, faisant usage de leurs armes, les deux malfaiteurs réussirent à prendre la fuite, d'abord au volant d'une voiture de police, puis de diverses voitures volées.

Le 22 novembre, Saegesser tirait des coups de feu sur un policier de Winterthour qui s'apprêtait à l'arrêter pour contrôle à la suite d'un excès de vitesse. Le policier ne fut heureusement pas atteint. Une fois de plus, Saegesser réussissait à prendre la fuite.

M. Poniatowski s'explique sur la libération d'Abou Daoud

« La France n'a pas de leçons à recevoir ! »

PARIS (ATS/AFP). — A la suite des diverses réactions suscitées à l'étranger par la libération du leader palestinien Abou Daoud, le ministre français de l'intérieur a fait, hier soir, une mise au point.

Expliquant au micro de « France-Inter » le point de vue du Gouvernement français sur cette affaire, le ministre a réaffirmé qu'Abou Daoud « avait été arrêté à la requête expresse des autorités allemandes. En agissant à leur demande, la France a respecté ses engagements internationaux et, en particulier, la convention qui la lie à l'Allemagne », a précisé M. Poniatowski.

M. Poniatowski a ajouté : « Les autorités allemandes n'ont pas confirmé par la voie diplomatique et dans le délai imparti leur demande d'extradition. La justice française, se référant à ses lois nationales, a donc libéré Abou Daoud, puisque les autorités étrangères considérées ne donnaient pas suite à leur demande ».

Le ministre français a déclaré, commentant les réactions enregistrées dans le monde : « La France se garde de donner des leçons aux autres. En revanche, elle n'a pas à en recevoir. Elle se contente de respecter ses engagements et ses lois ».

« Le second manquement »

L'ambassadeur israélien à Paris, M. Mordechai Gazit, a été rappelé en consultation à Jérusalem. Quant à l'ambassadeur de France à Tel Aviv, M. Jean Herly, il a été convoqué hier pour une demande d'explication au Ministère des affaires étrangères israélien.

« La libération d'Abou Daoud par la France est une violation des accords d'extraditions conclus entre la France et Israël et apporte un soutien au terrorisme meurtrier », a déclaré le directeur général adjoint des affaires étrangères, M. Ephraïm Evron, à M. Herly. M. Evron a chargé l'ambassadeur de transmettre au Gouvernement français les vifs regrets du ministre des affaires étrangères devant cette violation de l'accord. M. Jean Herly a noté « qu'il s'agissait d'une affaire de droit et non pas de politique ».

M. Evron a rappelé que c'était en peu de temps le second manquement français aux règles les plus strictes des relations internationales.

Ainsi, il y a deux semaines, M. de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, avait-il fait, lors d'une interview à la Télévision française, mention d'un Etat palestinien sans avoir tenu compte d'Israël.

M. Evron a noté par ailleurs qu'« Israël avait soixante jours pour préparer sa demande d'extradition et que la France était obligée, aux termes de l'accord d'extradition, de maintenir, d'ici-là, Abou Daoud en détention provisoire, comme Israël le lui avait demandé. Il s'agit là d'une obligation très claire, a-t-il dit, dont la France n'a pas voulu tenir compte ».

Jérusalem: « Le traité d'extradition violé »

JÉRUSALEM. — Le D^r Meir Rosen, conseiller juridique du ministère des affaires étrangères, a rejeté, au cours d'une conférence de presse à Jérusalem, les arguments utilisés par la Chambre de mise en accusation de la Cour d'appel de Paris pour libérer Abou Daoud.

Il n'avait eu connaissance de ces arguments que par voie de presse car les autorités françaises n'ont pas jugé nécessaire d'informer directement le Gouvernement israélien de la décision de la Cour.

Contrairement aux coutumes internationales, elles n'ont eu aucun contact durant cette procédure avec l'ambassade d'Israël.

La thèse de Meir Rosen est la suivante : Israël avait le droit de demander l'extradition d'Abou Daoud, parce que le traité conclu entre les deux pays et ratifié par la France en 1971, donc avant le massacre de Munich, prévoit que peut être extradé toute personne soupçonnée d'un délit dont la peine dépasse trois ans de prison. Le traité ne spécifie pas l'endroit où le délit est commis, il suffit donc pour que l'extradition s'applique que des Français ou des Israéliens aient été victimes.

Bonn: « Nous avons procédé normalement »

Le mandat d'arrêt international contre le leader palestinien Abou Daoud a été transmis par la République fédérale à la France samedi matin (8 janvier), à 5 h. 35 GMT par télex, a réaffirmé un porte-parole du Ministère fédéral de la justice, hier à Bonn, au cours d'une conférence de presse.

Il a donc été transmis après l'arrestation du leader palestinien vendredi soir par la police française.

L'original de ce mandat devait être communiqué aux autorités françaises avec la demande formelle d'extradition pour laquelle la RFA disposait d'un délai de vingt jours.

Il a enfin assuré que le motif retenu par la Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris pour libérer Abou Daoud (la demande ouest-allemande de maintien d'Abou Daoud en détention préventive n'a pas été assortie d'une confirmation diplomatique), était tout à fait contraire aux usages entre les deux pays : cette confirmation, prévue au traité d'extradition franco-germanique devait être jointe, comme à l'accoutumée, à la demande d'extradition.

200 « MIRAGE » POUR L'ÉGYPTE

Ne serait-ce pas le vrai nœud du problème ?

PARIS (ATS/Reuter/AFP). — La France fournira deux cents chasseurs bombardiers Mirage F-1 à l'Égypte et à ses partenaires des industries arabes d'armements, Arabie saoudite, Qatar et Union des émirats, déclarait-on hier de source autorisée à Paris.

Les premières livraisons sont prévues pour la fin de l'année et à une date ultérieure, les avions seront cons-

truits sous licence en Égypte, ajoutait-on de même source.

M. Yvon Bourges, ministre français de la défense, a rendu compte hier en conseil des ministres de sa dernière visite au Caire, d'où il est rentré il y a deux jours.

Au cours de ce voyage de M. Yvon Bourges, on avait déjà laissé entendre

que la France pourrait établir en Égypte une usine de montage de Mirage F-1, et que la construction de deux cents appareils de ce type était envisagée.

Cette production devrait être assurée par le consortium de l'Organisation arabe industrielle (OAI), financée par l'Arabie saoudite, les Emirats Arabes Unis et Qatar.

Eruption volcanique au Zaïre: 2000 victimes ?

KINSHASA (ATS/AFP). — Ce sont deux volcans qui sont entrés en activité depuis lundi dernier, entraînant « d'importants dégâts » près de Goma, dans la région du Kivu (est du Zaïre), a annoncé hier l'Agence zairoise de presse (AZAP) dans une brève dépêche.

De source diplomatique, on apprend que les éruptions auraient provoqué la mort d'au moins deux mille personnes.

De Lomé, au Togo, où il se trouve, annonce l'AZAP, le président Mobutu, informé de cette calamité naturelle, a immédiatement dépêché au Kivu son commissaire d'Etat aux affaires politiques (ministre de l'intérieur) qui lui fera un rapport détaillé de la situation.

Des sénateurs belges en visite au Zaïre depuis le 3 janvier dernier se trouvaient à Goma au moment de l'éruption. C'est avec 48 heures de retard qu'ils ont pu être évacués de cette petite ville, a annoncé hier une source diplomatique.

En effet, les abondantes coulées de lave ayant rendu la petite piste d'aviation de Goma inutilisable pour les avions gros ou moyens, c'est un petit porteur, parti de Kinshasa, qui a pu atterrir et décoller avec beaucoup de difficultés de Goma pour les ramener à Kinshasa.

Selon cette source diplomatique, l'aéroport de Goma serait coupé en deux par la lave, tandis que la plupart des routes sont devenues quasiment impraticables. En outre, l'évacuation de la région par ses habitants et leur fuite vers Gisenyi au Rwanda a été confirmée de même source.

Un bilan très exagéré ?

Un membre de la délégation parlementaire belge actuellement au Zaïre a déclaré, hier soir, qu'il n'accordait aucune foi aux informations selon lesquelles l'éruption du volcan Nyiragongo aurait fait deux mille victimes.

Le parlementaire, M. De Clercq, de retour de la région de la catastrophe, a indiqué que « seules quelques personnes auraient été victimes de la coulée de lave ».

Il réclame la peine de mort !...

EDMONTON (Alberta) (ATS/AFP). — Un Américain, actuellement emprisonné à Edmonton (Alberta), pour fraude a demandé à la Cour suprême de l'Alberta d'être condamné à mort.

M. Eugène Wood estime en effet qu'après « avoir été mis en cage comme un animal », il n'a « plus aucune raison de vivre » et supplie les juges de le laisser « mourir en gentleman ».

L'accusé a pourtant des chances d'être acquitté pour l'infraction qu'il a commise.

Liban: prolongation de la mission des « casques verts »

LE CAIRE (ATS/AFP). — M. Fouad Boutros, ministre libanais des affaires étrangères, a adressé une note à la ligue arabe, demandant le prolongement pour six autres mois, de la mission au Liban de la force de dissuasion arabe, indique-t-on au siège de la ligue au Caire.

La mission des « casques verts » arabes avait commencé le 26 octobre dernier et

doit en principe prendre fin le 26 avril prochain.

M. Sayed Ofal, secrétaire général adjoint de la ligue, a déclaré que la demande du Gouvernement libanais sera soumise aux ministres arabes des affaires étrangères qui doivent se réunir le 15 janvier, dans le cadre du dialogue euro-arabe ou à la prochaine réunion de la session ordinaire de la ligue arabe prévue le 26 mars.

Afrique du Sud: nouveaux méfaits des féticheurs: cinq morts

PIETERSBURG (ATS/Reuter). — Deux femmes et trois hommes ont été brûlés vifs dans des villages africains proches de Pietersburg, a-t-on appris hier. Ils étaient accusés de sorcellerie. La police avait déjà enregistré neuf meurtres de ce type dans la région depuis le mois de novembre.

Une centaine de personnes, dont plusieurs féticheurs, ont été arrêtés à la suite de ces incidents. Les quatorze suppliciés ont été brûlés après avoir été « désignés » par les féticheurs.

Sept personnes ont péri pour avoir été tenues responsables d'un accident de voiture qui avait fait trois morts. Dans deux autres cas, les victimes étaient accusées d'avoir fait tomber la foudre sur des personnes.

Les cinq derniers meurtres sont également liés à des accidents survenus pendant

une tempête. Des parents de personnes tuées par des éclairs ont consulté des féticheurs et ces derniers leur ont dit que les responsables de la foudre étaient cinq personnes du quartier de Slewane, près de Pietersburg.

Les victimes désignées ont été enfermées dans une hutte qui a été incendiée en présence de centaines de villageois. Les cadavres carbonisés ont été laissés dans la hutte détruite. « C'étaient des sorciers et ils ne doivent pas être enterrés décemment », a déclaré un villageois à la police.

Avalanches tragiques

BERGAME (AFP/ATS). — Une avalanche a provoqué la mort de huit personnes, hier matin, dans un village du nord de l'Italie, à Foloppe, près de Bergame.

L'avalanche s'est abattue sur une maison, selon les premières informations. En plus des huit morts, il y a des blessés dont le nombre n'est pas encore connu.

Tuée en attendant le car scolaire

Une fillette de 12 ans a trouvé la mort sous une avalanche hier matin dans la commune de Praegraten, au Tyrol oriental (100 km au sud-est d'Innsbruck), alors qu'elle attendait avec deux autres camarades le car de ramassage scolaire près de son village.

Collision dans le détroit de Messine

MESSINE (ATS/AFP). — Le porte-avions américain Roosevelt est entré hier soir en collision avec un navire marchand libanais, l'Oceanus (28 000 tonnes), dans le détroit de Messine (entre la Sicile et le continent italien).

Au moment de la collision, la visibilité était bonne dans le détroit, mais la mer était agitée par un vent violent. Il n'y a pas eu de blessé, et les deux bâtiments n'ont subi que de légers dégâts.

Ceinture de sécurité

M. Jérôme Spycet répond aux vœux du président...

Suite aux vœux adressés par le président Giscard d'Estaing aux Français et Français, M. Jérôme Spycet, auteur du livre *La ceinture qui tue*, a pris une nouvelle fois sa plume pour faire remarquer au chef de l'Etat que certains principes dont il aime à se faire le champion ne sont pas toujours appliqués par son administration avec toute la rigueur souhaitable...

Le cas français étant à l'origine de l'introduction du port obligatoire de la ceinture de sécurité dans notre pays, nous publions cette intéressante lettre dont le contenu devrait donner ample matière à réflexion à ceux qui, en Suisse, sont à la base de cette mesure inadéquante.



Monsieur le Président,

Je reprends encore une fois la plume, encouragé par une phrase que vous avez prononcée hier, publiquement : « L'Etat doit permettre aux citoyens d'exercer leurs initiatives et leurs responsabilités... et non choisir leur bonheur à leur place. »

Or, en décrétant l'obligation de port de la ceinture dite de sécurité en voiture, qu'a fait l'Etat sinon de choisir pour une catégorie d'automobilistes « leur bonheur à leur place », de surcroît au prix de la vie d'un certain nombre d'entre eux — nul ne le nie plus désormais ?

Et ceci au nom de résultats réputés « globalement » positifs. Sans même discuter de la valeur de cette affirmation — démentie par les chiffres de 1975 — comment ne pas être frappé par le caractère typiquement collectiviste d'un tel raisonnement ? Et comment ne pas songer alors à ces pages de *Démocratie française* (rééd. : il s'agit du livre publié l'an dernier par M. Giscard d'Estaing) où toute notion de cet ordre est rejetée avec horreur ?

Je ne ferai pas référence à mes propres écrits (ni aux quatre lettres personnelles que je vous ai adressées en vain ces derniers mois) mais je citerai, entre autres, l'article paru le 18 décembre dernier dans un grand quotidien parisien sous le titre « Ceinture et liberté ». On peut y lire :

« De quoi l'Etat se mêle-t-il ?... Dans un pays où il existe une Déclaration des droits, assurant à chacun la liberté de faire ce qui ne nuit pas à autrui, de quel droit la puissance publique prétend-elle se substituer au libre arbitre du citoyen, pour ordonner un geste qui en relève nécessairement ? Avec ou sans risque de blessure ou de mort, c'est à chaque automobiliste de décider s'il s'attache ou non à son véhicule. »

Nous sommes plusieurs millions d'automobilistes français, vous le savez, qui refusons que l'Etat choisisse « notre bonheur à notre place », en nous traitant en outre de délinquants. Vous nous avez demandé, faisant taire notre scepticisme, de croire vos vœux « amicaux et sincères » : sans doute ce scepticisme serait-il bien ébranlé le jour où, mettant vos actes en accord avec vos paroles, vous nous rendriez la liberté de boucler ou non notre ceinture.

Puis-je, au nom de ces millions de citoyens, formuler ce très simple vœu de circonstance — retrouver notre liberté de choix personnel — dont l'exaucement prendrait d'autant plus valeur de symbole que jamais encore l'Etat n'a été aussi loin dans le viol des gestes de la vie privée ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute et respectueuse considération.

Jérôme Spycet

NAUFRAGE D'UN CARGO ESPAGNOL : 11 MORTS

TOULON (ATS/DPA/AFP). — Un cargo espagnol a fait naufrage dans la nuit de mardi à mercredi à 130 km des côtes de Sar-

daigne. Il y aurait 11 morts. Le bateau, L'Angel, transportait des rails de chemin de fer de l'Italie du Sud vers la Pologne.

Sept membres de l'équipage ont pu être recueillis par divers bateaux se portant sur les lieux du naufrage.

Un avion a survolé la mer et a repéré cinq corps dans l'eau. L'appareil est descendu au ras des flots et a largué des canots pneumatiques. Mais apparemment aucun des hommes qui se trouvaient dans l'eau avec leurs gilets de sauvetage n'a réagi.

Le cargo avait lancé un premier message de détresse vers 2 heures du matin, dérivant à la suite du désarrimage de sa cargaison. A ce moment, il accusait un gîte de 35 degrés par une mer très forte.

Il devait couler une heure plus tard.

Professeurs peu ordinaires...

NAIROBI (ATS/AFP). — Le président ougandais Idi Amine Dada a invité M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain sortant, à se rendre en Ouganda pour donner un cours de science politique à l'université de Makerere, a annoncé hier la Radio ougandaise. « Le maréchal Amine Dada veut également donner des leçons de science politique à Henry Kissinger », ajoute la radio !

UNE MACHINE QUI SAIT LIRE

DES MOINES (Iowa) (ATS/AFP). — Une machine, capable de lire les livres, a récité le fameux discours d'Abraham Lincoln à Gettysburg avec un fort accent scandinave, dimanche à Des Moines, dans l'Iowa.

La « machine de Kurzweil » a été présentée aux journalistes par M. Kenneth Jernigan, président de la Fédération nationale des aveugles. Le petit ordinaire, qui doit être produit en grande série d'ici à un an, devrait permettre aux quelque 450 000 aveugles américains de « lire » livres et journaux, a estimé son inventeur, M. Raymond Kurzweil, qui l'a conçu à Cambridge, dans le Massachusetts.

La nouvelle invention ne demande aucun entraînement particulier. Des programmes déchiffrent les lettres imprimées, et les transforment en sons, selon quelque 1000 règles et 2000 exceptions grammaticales prévues. Faute de pouvoir corriger son accent, les inventeurs ont prévu de souligner l'accent tonique sur tous les mots. Ils ont rappelé qu'une traduction normale d'un roman en braille prend actuellement près de deux ans.

Le coût de ce modèle expérimental est de 50 000 dollars, mais une fois produit en grande série, chaque machine devrait revenir à 5000 dollars, ont-ils souligné.

Nouveau président du Parisien Libéré

PARIS (ATS/AFP). — M. Claude Bellanger a accepté, mardi, les fonctions de président du conseil d'administration du *Parisien Libéré*, le quotidien français dont M. Emilien Amaury, décédé le 2 janvier, était le propriétaire.

La désignation de M. Bellanger a été acquise à l'unanimité à la suite d'une réunion du conseil d'administration de la société éditrice du journal à laquelle participaient la femme et les enfants de M. Amaury.

Israël : MM. Peres et Rabin en concurrence

TEL AVIV (ATS/Reuter). — M. Shimon Peres, ministre de la défense, a annoncé mardi qu'il chercherait à se faire nommer par le parti travailliste candidat au poste de premier ministre lors des élections législatives du 17 mai.